

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 58

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

#### Held at :

Halifax Marriott Harbourfront Hotel  
1919 Upper Water Street  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 3J5

Monday, August 22, 2022

#### Tenue à :

Hotel Marriot Harbourfront d'Halifax  
1919, rue Upper Water  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 3J5

Lundi, le 22 août 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Me Rachel Young	Commission Counsel / Conseillère de la commission
Me Robert Pineo	Counsel / Conseiller
Me Kelly McMillan	Counsel / Conseillère
Me Thomas Macdonald	Counsel / Conseiller
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseiller
Me Patricia MacPhee	Counsel / Conseillère
Me Tara Miller	Counsel / Conseillère
Me Lori Ward	Counsel / Conseillère
Me Rachel Young	Commission Counsel / Conseillère de la commission

**III**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>COMM. ADJ. LEE BERGERMAN, Assermenté</b>	2
Interrogatoire en-chef par Me Rachel Young	2
Contre-interrogatoire par Me Kelly McMillan	56
Contre-interrogatoire par Me Thomas Macdonald	61
Contre-interrogatoire par Me Joshua Bryson	67
Contre-interrogatoire par Me Robert Pineo	82
Contre-interrogatoire par Me Tara Miller	97
Contre-interrogatoire par Me Linda Hupman	105
Contre-interrogatoire par Me Lori Ward	113

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
4141	(COMM0062441) Transcription d'un entretien avec Madame la commissaire adjointe à la retraite Lee Bergerman	3
4142	(COMM0054815) Demande de madame Lia Scanlan pour faire apparaître le surintendant principal Campbell à l'émission The Fifth Estate	8
4143	(COMM0037889) Approbation de la demande de madame Lia Scanlan par la commissaire adjointe Lee Bergerman	8
4144	(COMM0054839) Courriel de l'assistant commissaire Bergerman au commissaire adjoint Dale concernant Fifth Estate du 28 septembre, 2020	10
4145	(COMM0054840) Courriel concernant Fifth Estate, 28 septembre, 2020	10
4146	(COMM0052315) Correspondance courriel, Matt Logan, assistant commissaire Bergerman, surintendant en chef Janis Gray, surintendant Campbell, Cindy Bayer et surintendant en chef Leather, 23 juin, 2020, concernant autopsie psychologique	16
4147	(COMM0039711) Manuel administratif de la GRC, chapitre 17.1, « Conflit d'intérêt. »	21
4148	(COMM0062679) Réponse du procureur général du Canada au courriel du surintendant Dimopoulos	24
4149	(COMM0036667) Lettre daté du 14 août, 2020 à l'inspecteur Murray Marcichiw, l'OSI des crimes majeurs et BSG	28
4150	(COMM0008669) Mise à jour des police au CNIP à Ottawa de la division-H	30
4151	(COMM0062465) Sommaire caviardé sur le bien-être dans la division-H par Quintet Consulting	39
4152	(COMM0061474) Rapport d'investigation ULQA à Cumberland County	47
4153	(COMM0062474) « NEN, initiatives 2016-2021 de la police communautaires » envoyé avec réponse intérimaire au subpoena, juillet, 2022	49

**V**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
4154	(COMM0052192) Lettre de l'officier administratif en chef des municipalités du comté de Colchester à l'assistant commissaire Bergerman, 8 juin, 2020	51
4155	(COMM0052223) Lettre de l'assistant commissaire Lee Bergerman	52
4157	Notes de madame Lia Scanlan	78
4158	(COMM0062461) Déclaration sous serment de l'inspecteur Pharae Croisette datée du 11 août 2022 concernant la mise en œuvre des recommandations du rapport MacNeil	101

Halifax, Nova Scotia

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

--- L'audience débute le lundi 22 août 2022 à 9 h 34

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bonjour.

La Commission des pertes massives siège en présence de Monsieur le commissaire Michael MacDonald, Madame la commissaire Kim Stanton et Madame la commissaire Leanne Fitch.

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour et bienvenue. Rebienvenue.

J'espère que vous avez pris du temps pour vous reposer et vous ressourcer au cours des dernières quelques semaines.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Nous nous rappelons maintenant de ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont subi des torts, leurs familles, et toutes les personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

**(PAUSE COMMÉMORATIVE)**

**COMMISSAIRE FITCH:** Notre travail en tant que commissaires comprend la présentation de constats et de recommandations afin de rendre nos collectivités plus sûres en travaillant avec l'équipe de la Commission, les participants et leurs avocats, les témoins, les représentants des collectivités et plusieurs autres pour tout explorer ce qui s'est produit, comment et pourquoi cela s'est produit et de partager avec le public comme nous avançons dans chaque phase de notre travail.

Lors des procédures cette semaine comparaitront deux autres agents de la GRC hauts gradés au sujet de leurs rôles en ce qui a trait aux pertes massives. Nous avons hâte d'apprendre au sujet des leçons à tirer, des changements apportés jusqu'à date et des occasions pour d'autres changements et améliorations.

Aujourd'hui comparaitra la commissaire adjointe à la retraite Lee Bergerman qui était la commandante divisionnaire de la GRC en Nouvelle-Écosse au moment des pertes massives. En plus de ce qu'elle a fourni lors de ses entretiens

1 antérieurs avec la Commission, nous prévoyons que Madame la commissaire adjointe  
2 Bergerman pourrait partager davantage au sujet des sujets tels que la culture de la  
3 GRC, l'autopsie psychologique de l'auteur, les comptes rendus suite à l'action et des  
4 enjeux liés au leadership et à la supervision.

5 Nous avons réservé du temps demain matin pour continuer avec  
6 les questions avec Madame la commissaire adjointe Bergerman. Demain après-midi,  
7 nous prévoyons que comparaitra Madame la commissaire Brenda Lucki, la leader  
8 nationale de la GRC avec davantage de temps réservé pour sa comparution le  
9 mercredi, et le jeudi, ce sera le chef Dan Kinsella de la Police régionale d'Halifax.

10 J'invite maintenant Rachel Young à commencer ses questions.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Bonjour, les participants. Bonjour, tout le  
12 monde.

13 Nous sommes prêts pour le témoin.

14 **--- COMM. ADJ. LEE BERGERMAN, ASSERMENTÉ:**

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Est-ce que vous jurez  
16 que le témoignage que vous allez présenter sera la vérité, toute la vérité, et rien que la  
17 vérité? Que Dieu vous vienne en aide.

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

19 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Veuillez vous asseoir.

20 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me RACHEL YOUNG:**

21 **Me RACHEL YOUNG:** Bonjour, Madame Bergerman. Vous étiez la  
22 commandante divisionnaire de la division « H » de la GRC en Nouvelle-Écosse au  
23 moment des pertes massives.

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est le cas.

25 **Me RACHEL YOUNG:** Et vous êtes maintenant à la retraite?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Je vous ai déjà... on a déjà eu un entretien  
28 pendant toute une journée, alors je ne vais pas reprendre les mêmes propos. Je

1 voudrais que la transcription de l'entretien de Madame la commissaire adjointe à la  
2 retraite... je voudrais que ça fasse partie du dossier.

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4141.

4 **--- PIÈCE No. 4141:**

5 (COMM0062441) Transcription d'un entretien avec Madame  
6 la commissaire adjointe à la retraite Lee Bergerman

7 **Me RACHEL YOUNG:** Cet entretien-là, on a parlé de vos  
8 antécédents, votre rôle et ce que vous avez fait lors des événements des pertes  
9 massives et les suites immédiates, votre rôle dans les communications publiques, les  
10 relations auprès de la province, et plusieurs domaines de responsabilité lorsque le  
11 grade c'est commissaire adjointe et le rôle c'est commandant divisionnaire.

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est ça.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Vous avez pris votre retraite il y a une  
14 année, alors je voudrais avoir une perspective avec un certain recul. Aujourd'hui, je vais  
15 vous poser des questions au sujet de la culture de la GRC, l'autopsie psychologique de  
16 l'auteur, le rôle de l'équipe de gestion des questions d'intérêt, les enjeux en matière de  
17 leadership au niveau de la division « H », la supervision des agents de police de  
18 première ligne, les conseils consultatifs et la gouvernance locale, vos communications  
19 avec les représentants municipaux suite aux pertes massives, et un peu au sujet de la  
20 police communautaire, et là, les questions... les avocats des participants auront des  
21 questions.

22 Commençons par la culture de la GRC. Je voudrais que vous  
23 aidiez aux commissaires à comprendre comment on fait la mise en œuvre des  
24 changements au sein de la GRC. Par exemple, lorsqu'il y a des recommandations, est-  
25 ce que c'est le commandant divisionnaire de la division « H », est-ce qu'elle a la  
26 capacité de les faire la mise en œuvre au niveau régional ou c'est uniquement au  
27 niveau national?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non, ça ne se passe pas



1 uniquement au niveau national. J'imagine qu'il y en aurait qui seraient des initiatives  
2 nationales, mais dans la mesure du possible, le commandant divisionnaire peut faire la  
3 mise en œuvre des changements. Je présume qu'il y a des questions de financement  
4 ou de ressources, mais... qui pourraient intervenir, mais ils auraient la capacité de le  
5 faire.

6 **Me RACHEL YOUNG:** S'il y a des enjeux liés au financement et  
7 aux ressources, est-ce que la division peut-elle travailler directement avec la province  
8 de Nouvelle-Écosse afin que certaines choses se produisent?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Qui, au sein de la division, fera cela? Serait-  
11 ce le commandant divisionnaire actuel?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Lorsque les recommandations  
13 viennent, oui, c'est ça.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Alors maintenant, c'est Dennis Daley,  
15 d'après ce que je comprends?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

17 **Me RACHEL YOUNG:** Comment est-ce qu'on fait le suivi des  
18 progrès au sujet de... en ce qui a trait à la division « H »?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est semblable à ce qu'on avait  
20 fait avec le rapport MacNeil. Je suis sûre que cela était présenté comme pièce ici. Les  
21 recommandations qui sont complétées, je présume que, d'une façon semblable, ça  
22 serait une belle façon de faire le suivi de la mise en œuvre qui a pu être complétée au  
23 sein de la division. Il y aurait évidemment certains qui auront une portée plus nationale,  
24 pas uniquement pour la GRC, mais toutes les forces policières. Alors, je présume qu'il y  
25 aurait un système de suivi national à cet égard.

26 **Me RACHEL YOUNG:** Selon votre expérience de la culture de  
27 l'organisation, est-ce que cela peut être un obstacle à la mise en œuvre des  
28 recommandations?

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pas selon mes antécédents. J'ai  
2 toujours été impliquée avec le changement au sein de la GRC. Par exemple, je me suis  
3 jointe à la GRC à au-delà de 38 ans... 36 ans, il y a eu beaucoup de changements,  
4 notamment pour les femmes au sein de la GRC. Je ne vois pas beaucoup d'obstacles.  
5 Je pense qu'il y en a eu il y a longtemps, mais je pense que ça va mieux.

6                   **Me RACHEL YOUNG:** Quand le surintendant principal a témoigné  
7 le 28 juillet – c'est les pages 147 et 146 de la transcription de son témoignage –, il avait  
8 eu un échange avec les commissaires au sujet des changements au sein de la GRC, et  
9 moi, ce que j'avais compris de ce qu'il disait, c'était s'il y a un besoin de changement de  
10 culture au sein de la GRC, c'est qu'il faudrait qu'un changement de culture soit piloté au  
11 niveau national. Est-ce que vous êtes d'accord?

12                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

13                   **Me RACHEL YOUNG:** Qui a le plus d'influence sur les mentalités  
14 des membres de la GRC, pensez-vous? Est-ce que ça serait les agents de supervision  
15 immédiats ou les agents hauts gradés ou le leadership national?

16                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Selon moi, tous les trois. Selon  
17 mes propres expériences, mes mentors, que j'ai beaucoup respectés, m'ont beaucoup  
18 influencée.

19                   **Me RACHEL YOUNG:** Et l'attitude des membres immédiats en ce  
20 qui a trait au leadership sénior, est-ce que cela aurait un impact?

21                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** <Non interprété>

22                   **Me RACHEL YOUNG:** Voilà. Disons qu'il y avait un superviseur  
23 immédiat qui disait « bon, ça vient d'Ottawa, mais peu importe » ou si...est-ce qu'il dirait  
24 « ça, ça vient de Ottawa, c'est important »?

25                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pour moi, c'est surtout ça.

26                   **Me RACHEL YOUNG:** Le surintendant principal Leather a dit que  
27 la redevabilité en matière de cette enquête doit être pilotée par des vérifications au  
28 niveau provincial, c'est dans son témoignage. Est-ce que vous êtes dac avec lui? Est-ce

1 que la GRC perçoit cela comme obligatoire de participer à des vérifications provinciales  
2 ou est-ce que c'est quelque chose qu'elle fait de façon volontaire?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Nous ne savions pas... moi, je ne  
4 savais pas si c'était obligatoire ou non, mais on a toujours participé à ces vérifications-  
5 là.

6 **Me RACHEL YOUNG:** Le surintendant principal Leather a  
7 témoigné qu'il sentait à un moment donné que les normes en Nouvelle-Écosse n'étaient  
8 pas adéquates, alors il était... il hésitait de participer au processus de vérification.

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Parce que c'était une vérification  
10 récente, oui, et je sais que le ministère de la Justice travaille avec les agences  
11 policières en Nouvelle-Écosse pour développer des normes policières. La notion au  
12 sein des opérations criminelles de la Section des enquêtes principales, comme les  
13 enquêtes criminelles, alors établissons nos normes, alors là, on pourra... on aura une  
14 bonne matrice.

15 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, quand vous parlez du ministère de la  
16 Justice, vous faites référence à celui de la Nouvelle-Écosse?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est ça.

18 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que la province peut contraindre la  
19 GRC de faire des changements opérationnels suite à une vérification? Est-ce que c'est  
20 fait de façon volontaire de la division « H » ou du quartier général national?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** La province, oui, pourrait le faire  
22 en travaillant de concert avec les agences policières en Nouvelle-Écosse, et la GRC  
23 évidemment.

24 **Me RACHEL YOUNG:** Pouvez-vous donner aux commissaires une  
25 notion de comment la GRC, en tant qu'institution apprend bien les leçons?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Ben, en... des comptes rendus  
27 suite à des actions, mais je pense que le travail de la Commission ici va être très  
28 important non seulement pour la GRC, pour les apprentissages de la GRC, toutes les

1 forces policières, en fait.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Voilà, c'est là où les rétroactions... c'est là  
3 où peut-être que vous pourriez recevoir des rétroactions de cela, mais cela s'est  
4 absorbé et est-ce que là ça se traduit en changement?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. Effectivement, oui. Je vais  
6 vous donner un exemple. Évidemment, c'est pas de la portée de cette Commission-là,  
7 mais le rapport MacNeil, ç'a été pris très au sérieux suite à ces recommandations et sa  
8 mise en œuvre... et la mise en œuvre de ces recommandations-là. Cela a été pris au  
9 sérieux et mis en œuvre au sein de la division et à travers le Canada.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Pensez-vous que la GRC est ouverte à tirer  
11 des leçons de ses erreurs?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Au niveau de la reddition de compte avec le  
14 public, est-ce que la division « H » était prête... est-ce qu'elle était libre de  
15 communiquer avec les médias librement ou est-ce que c'était contrôlé par la division,  
16 par Ottawa?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Les deux, certainement à la suite  
18 des pertes massives.

19 **Me RACHEL YOUNG:** On a parlé dans votre entretien au sujet de  
20 la conférence de presse le 19 avril et l'entretien avec la commissaire Lucki, mais on n'a  
21 pas parlé de l'entretien *Fifth Estate* qu'on a considéré pour l'automne de 2020. Vous  
22 vous rappellerez qu'en septembre 2020 que vous avez approuvé que le surintendant  
23 principal Campbell apparaisse au *Fifth Estate*.

24 On va le mettre à l'écran pour vous rappeler.

25 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4141...  
26 euh, 4142.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que c'est déjà une pièce, Madame la  
28 greffière?

1 **--- PIÈCE No. 4142:**

2 (COMM0054815) Demande de madame Lia Scanlan pour  
3 faire apparaître le surintendant principal Campbell à  
4 l'émission *The Fifth Estate*

5 **Me RACHEL YOUNG:** Ce sont des courriels, et là, vous approuvez  
6 la demande, ça vient de madame Scanlan, la directrice des Communications de la  
7 division « H », et en pièce jointe, il y a une version à gauche pour votre approbation.

8 Si on peut regarder la pièce jointe. C'est la COMM0057819 (sic).

9 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4143.

10 **--- PIÈCE No. 4143:**

11 (COMM0037889) Approbation de la demande de madame  
12 Lia Scanlan par la commissaire adjointe Lee Bergerman

13 **Me RACHEL YOUNG:** Il s'agit d'une note de communication, ce  
14 sont les approbations dont on a besoin. Le surintendant principal Chris Leather, le  
15 surintendant Campbell, et cela soutient le fait que le surintendant apparaisse à  
16 l'émission. Est-ce que ça devait passer au niveau national?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Par l'entremise du bureau des  
18 communications de Scanlan. Comme directrice des Communications, elle travaillerait  
19 directement avec les communications au quartier général national.

20 **Me RACHEL YOUNG:** Pourquoi est-ce que vous pensiez que ça  
21 serait une bonne idée que le surintendant Campbell participe?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** En fait, véhiculer des  
23 renseignements justes auprès du public, le *Fifth Estate*, c'est une émission qui a une  
24 bonne réputation, et je me fiais sur les recommandations de Lia Scanlan, il s'agit de son  
25 expertise. Également, notre confiance avec Surintendant principal, maintenant  
26 Surintendant principal Campbell, le fait qu'il a des compétences de pouvoir participer à  
27 un entretien et partager les entretiens qu'il pouvait sans mettre en péril l'enquête, on  
28 pensait que ça serait avantageux.

1                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Désolé, Maitre Young. Je viens de  
2 voir Me Pineo.

3                   **INTERPRÈTE:** Commentaire inaudible. Commentaire inaudible.

4                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci de nous le faire savoir.  
5 Désolé.

6                   **Me RACHEL YOUNG:** S'il y a quelqu'un qui n'a pas entendu ce  
7 que Me Pineo a dit, apparemment il y a des gens qui ont des difficultés à entendre la  
8 témoin, alors le personnel va voir... va chercher à corriger le problème.

9                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

10                  Allez-y, Maitre Young.

11                  Et merci bien de nous faire savoir, Maitre Pineo, s'il y a toujours un  
12 problème.

13                  **Me RACHEL YOUNG:** On va juste faire une récapitulation de ce  
14 que vous venez de dire si les gens ne l'ont pas entendu.

15                  Alors, nous regardons une note sur la communication, ça vient de  
16 votre directrice des Communications, division « H », qui recommande que le  
17 surintendant principal à l'époque Campbell, maintenant surintendant principal Campbell,  
18 Darren Campbell, participe à un entretien avec le *Fifth Estate* au sujet des événements  
19 des pertes massives et vous aviez indiqué que vous aviez approuvé cela, mais qu'il  
20 fallait une approbation du quartier général.

21                  Ma prochaine question : vous n'aviez pas l'autonomie de  
22 déterminer cela vous-même?

23                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Moi, je pensais que j'avais  
24 l'autonomie de le faire, mais les circonstances de cet événement-là, je ne sais pas qui a  
25 pris la décision à Ottawa, je pense que c'était probablement une décision collective, je  
26 ne sais pas, mais on nous a dit que ça ne serait pas une bonne idée.

27                  **Me RACHEL YOUNG:** Alors, pour rafraichir votre mémoire, avez-  
28 vous des correspondances pour indiquer que la division « H » ne pouvait pas

1 participer? Et là, vous avez acheminé la décision en septembre 2020, c'est le  
2 COMM054839.

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4144.

4 **--- PIÈCE No. 4144:**

5 (COMM0054839) Courriel de l'assistant commissaire  
6 Bergerman au commissaire adjoint Dale concernant Fifth  
7 Estate du 28 septembre, 2020

8 **Me RACHEL YOUNG:** C'est une page de couverture, le  
9 28 septembre 2020, c'est madame Bergerman qui écrit à Dennis Daley et en disant que  
10 « je vais vous appeler ». Qui est... c'était qui?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'était le commissaire adjoint  
12 responsable pour des services de police sous contrat et les services de police  
13 autochtones. Donc, il trav...

14 **--- PIÈCE No. 4145 :**

15 (COMM0054840) Courriel concernant Fifth Estate, 28  
16 septembre, 2020

17 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, ça couvre des situations où la GRC  
18 joue le rôle de police provinciale, n'est-ce pas?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est ça.

20 **Me RACHEL YOUNG:** On voit le docum...

21 Est-ce qu'on peut voir le document joint, s'il vous plait?

22 Donc, ce sont les services de police contractuels et autochtones.

23 C'est le courriel que vous avez reçu du journaliste ou qui a été reçu – pardon – du  
24 journaliste. C'est la caporale Clarke qui était responsable des communications qui était  
25 dans... quoi, la division « H » ou...?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est ça.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Et si on remonte vers le haut, là, le courriel  
28 indique que la demande avait été acceptée et que les dates de la réunion avaient été

1 établies au 29 septembre, et ensuite on... le journaliste avait été informé de l'annulation  
2 de cette réunion, c'est Gillian Findley de CBC qui écrit à la commissaire Lucki. Ensuite,  
3 ce document a été retransmis de Darren Campbell à Chris Leather.

4 Un autre courriel, s'il vous plait, numéro COMM54861.

5 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Et c'est donc la  
6 pièce 3914 déjà déposée.

7 **Me RACHEL YOUNG:** C'est donc le même courriel de Gillian  
8 Findley que l'on voit qu'elle avait écrit à la commissaire Lucki et ensuite, on voit la  
9 réponse de Madame Lucki, où elle dit que... à Gillian Findley que la GRC ne participera  
10 pas.

11 Ensuite on voit la réponse de Madame Finley, qui exprime sa  
12 frustration face à l'annulation. Ensuite, plus haut, donc, on voit FYSAA, retransmis par  
13 Darren Campbell, donc, pour votre conscience situationnelle.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Ça veut dire quoi? Que vous sachiez ce qui  
15 se passe?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est ça.

17 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, vous avez répondu en disant, « Bon,  
18 je l'ai vu venir dès que j'ai vu la réponse de la commissaire ». Est-ce que vous vous  
19 souvenez qui avait pris la décision d'annuler l'entrevue avec le *Fifth Estate*, avec *Fifth*  
20 *Estate*?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne sais pas si c'était elle qui  
22 avait pris cette décision.

23 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, la commissaire a indiqué qu'elle avait  
24 eu un apport de la part de quelqu'un d'autre. Est-ce que vous étiez d'accord avec la  
25 décision?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que c'était possible de la débattre,  
28 de débattre de cette décision? Est-ce que vous avez essayé de la persuader?



1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'en ai parlé avec l'adjoint  
2 Brennan, mais ce n'était pas discutable, on ne pouvait pas influencer la décision.

3                   **Me RACHEL YOUNG**: Qu'est-ce que cela voulait dire, que vous  
4 voyiez cela venir?

5                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'est une... elle a dit que  
6 Madame Findley était un homme, donc je pense que Madame Findley est une femme.

7                   **COMMISSAIRE FITCH** : Désolée, Madame Young, on entend...le  
8 son quand vous, vous parlez, Maître Young, mais on entend un peu mal la commissaire  
9 Bergerman.

10                  **Me RACHEL YOUNG**: Des ajustements se font en temps réel.  
11 Madame Bergerman, est-ce que vous pouvez donc saluer la salle pour voir si...  
12 essayer de tester le microphone?

13                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Est-ce que ça va mieux?

14                  **Me RACHEL YOUNG**: Encore là, s'il y a des problèmes en cours  
15 de route, dites-le moi.

16                  Lors d'une conférence de presse tenue le 4 décembre 2020, je  
17 pourrais vous faire voir le document, c'est dans le document 57762, donc c'est l'annexe  
18 au document sur les communications publiques, qui est déjà déposé en preuve. À la  
19 page 87, on voit le surintendant Campbell qui dit que la GRC n'allait pas commenter  
20 davantage ces questions en dehors de l'enquête. Est-ce que vous étiez au courant de  
21 cela?

22                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

23                  **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce qu'on peut voir ce document à  
24 l'écran, s'il vous plaît, Madame la registraire, à la page 87, s'il vous plaît? On continue.  
25 Est-ce qu'on peut faire défiler l'écran vers le haut, s'il vous plaît?

26                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'est qui l'auteur?

27                  **Me RACHEL YOUNG**: C'est la Commission qui l'a créé, mais c'est  
28 un document qui est préparé à même plusieurs procès-verbaux de conférences de

1 presse.

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je n'ai pas vu ce document.

3 **Me RACHEL YOUNG**: Donc, au paragraphe 37, on est à la page  
4 85, essentiellement, on voit un commentaire du surintendant Campbell et il a déjà  
5 témoigné de cela. Je ne pense pas que c'est controversé qu'il a dit effectivement ce  
6 jour-là. Il dit que les accusations ont été portées et si on continue, au bas du  
7 paragraphe 37 à la page 86, on voit que la GRC va se retenir de commenter ces  
8 questions, à part en dehors de l'enquête.

9 Alors, qui a pris cette décision d'arrêter de communiquer avec les  
10 médias?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'était une décision collective  
12 dans la division, car les accusations avaient été déposées et portées et on savait aussi  
13 que cette enquête allait avoir lieu. Donc, on avait décidé qu'on n'allait plus se prononcer  
14 en public.

15 **Me RACHEL YOUNG**: Et vous étiez d'accord avec cette décision?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

17 **Me RACHEL YOUNG**: Et ce n'était pas une commande, un ordre  
18 de la... du Bureau national?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

20 **Me RACHEL YOUNG**: Maintenant, l'autopsie psychologique du  
21 responsable des faits. La Commission a déjà vu un document, un résumé qui a été  
22 préparé, qui est le COM59942, c'est un document de juin 2020. Vous connaissez ce  
23 document?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

25 **Me RACHEL YOUNG**: Quel était le but de ce document?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : L'équipe d'enquête – je pense  
27 que la Commission le sait déjà – on a une personne qui travaille pour notre Unité des  
28 sciences du comportement à Ottawa et il... selon ma compréhension et je suis sûre que

1 le surintendant en chef Campbell l'a expliqué, c'est que l'équipe d'enquête avait  
2 demandé une analyse intégrale de l'auteur des faits par l'Unité des sciences du  
3 comportement.

4 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que ça pouvait être un rapport  
5 d'experts qui pourrait être présenté devant un tribunal?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

7 **Me RACHEL YOUNG:** À quelle fréquence est-ce qu'on prépare un  
8 tel rapport?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'était un rapport assez long. Je  
10 connais des rapports semblables qui ont été préparés, mais pas aussi longs – des  
11 rapports, par exemple, d'évaluation du degré de menace représenté par une personne.  
12 Il y a eu par exemple des menaces proférées contre des policiers et donc, à ce  
13 moment-là, on devait évaluer la personne qui le faisait.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Qui prend la décision de publier ou de  
15 préparer un rapport comme celui-là?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Normalement, c'est l'équipe  
17 d'enquête qui cherche à comprendre la personne ou la cible.

18 **Me RACHEL YOUNG:** Et dans le cas présent, qui a pris la décision  
19 de le demander?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, mais... pas directement,  
21 mais j'ai compris que c'est le triangle de commandement.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que ça devait être un rapport qui  
23 serait publié, rendu public?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne crois pas que l'on avait  
25 l'intention de garder ce document en réserve, mais on n'allait pas non plus le présenter  
26 devant un tribunal.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Le surintendant Campbell s'y est référé lors  
28 d'une conférence de presse qu'il a... à laquelle il a participé avec vous. Est-ce qu'on

1 peut voir le document, s'il vous plaît à l'écran? Je crois que c'est à la page 72. En  
2 attendant que le document soit présenté à l'écran, quelles sont les qualifications de  
3 Matt Logan?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Il est psychologue, il a un  
5 doctorat, il a un long curriculum vitae. Je ne connais pas exactement ses qualifications,  
6 mais je pense qu'on pourrait se procurer ses choses.

7 **Me RACHEL YOUNG:** Alors... et il travaille pour la GRC – il avait  
8 déjà été membre, n'est-ce-pas, de la GRC?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, il y a longtemps... policier,  
10 c'est-à-dire.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Allons donc à la page 71, c'est le  
12 surintendant Campbell qui dit que les analystes du comportement ont partagé certaines  
13 de leurs conclusions préliminaires avec l'équipe d'enquête. Le tireur est décrit comme  
14 un collectionneur d'injustices, quelqu'un qui ressassait des différends avec d'autres  
15 jusqu'à ce qu'il devienne enragé. Certains de ces gens qui ont été ciblés étaient...  
16 étaient perçus comme étant les sources d'injustice dans le passé.

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Et parfois, il avait donc... je ne  
18 sais pas d'où il obtient ces éléments, d'un rapport ou du breffage de l'Équipe des  
19 sciences du comportement.

20 **Me RACHEL YOUNG:** Mais quand on... donc lui, il se réfère à leur  
21 travail, n'est-ce-pas?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est ça.

23 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, cela aurait pu venir d'un breffage et  
24 non pas d'un document? Peut-être que ce n'est pas lui qui a lu le rapport?

25 Aa. C'est ça, et je crois d'ailleurs que le rapport a été... nous est  
26 parvenu plus tard et l'équipe a été breffée sur les conclusions de ce rapport.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Nous avons donc une conférence de presse  
28 qui a lieu le 4 juin. Est-ce que vous vous souvenez quand la Division H a reçu le

1 rapport? Maintenant, des courriels... le document COM52315.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : C'est la pièce 4146.

3 **--- PIÈCE No. 4146 :**

4 (COMM0052315) Correspondance courriel, Matt Logan,  
5 assistant commissaire Bergerman, surintendant en chef  
6 Janis Gray, surintendant Campbell, Cindy Bayer et  
7 surintendant en chef Leather, 23 juin, 2020, concernant  
8 autopsie psychologique

9 **Me RACHEL YOUNG**: Donc, Matt Logan vous envoie un courriel à  
10 vous, à Janice Gray, à Darren Campbell aussi et donc, à la ligne du sujet, on voit  
11 « Media Idea », idée pour les médias.

12 **COMMISSAIRE STANTON** : Est-ce qu'on peut voir le document en  
13 caractères... en plus gros caractères, s'il vous plaît?

14 **Me RACHEL YOUNG**: Il dit que ce serait le bon moment de publier  
15 le rapport intégral et vous avez répondu « Oui, je suis tout à fait d'accord ». Ça, c'est au  
16 23 juin 2020.

17 « J'ai inclus les communications stratégiques, donc  
18 Cindy Bayer des communications stratégiques et  
19 Chris Leather, des opérations criminelles. Je suis  
20 ouverte à la discussion, je sais qu'il y a quelque  
21 chose qui se prépare pour cette semaine. »

22 Le rapport faisait partie de l'enquête, n'est-ce-pas?

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, c'est ça.

24 **Me RACHEL YOUNG**: Et pourquoi avez-vous songé à publier le  
25 rapport à cette époque-là, à ce moment-là?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'est qu'on voulait que le public  
27 comprenne les motivations de l'auteur.

28 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que vous vouliez aussi changer un

1 peu le récit dominant dans les médias ou certains récits qui avaient cours dans les  
2 médias?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'ai pas participé à la discussion,  
4 mais j'étais d'accord qu'il fallait mieux... que les gens comprennent mieux ce que  
5 l'auteur... ce qui avait motivé l'auteur.

6 **Me RACHEL YOUNG**: Mais est-ce qu'il est normal qu'un  
7 psychologue qui travaille pour la GRC fasse une évaluation psychologique et qu'il offre  
8 aussi des conseils sur le bon moment de publier un rapport?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je pense que c'est au cas par  
10 cas.

11 **Me RACHEL YOUNG**: Et il a aussi interviewé ou interrogé  
12 Madame Banfield, n'est-ce-pas?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je crois que oui.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que vous avez vérifié s'il avait  
15 demandé au triangle de commandement si ce serait une bonne idée de publier le  
16 rapport?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Eh bien, lui il travaillait avec  
18 Darren Campbell, c'était lui qui pourrait répondre plus adéquatement à votre question,  
19 mais ce serait le processus normal.

20 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce qu'on peut revoir, Madame la  
21 registraire, cette pièce à l'écran, 4146? Donc, il vous envoie le courriel, il dit « Bonjour  
22 mes amis »

23 Est-ce que vous aviez une amitié avec lui en dehors du travail?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, mais j'ai travaillé avec lui  
25 quand j'étais à l'Unité des homicides non résolus en Colombie-Britannique, Matt faisait  
26 beaucoup de travail avec nous lors de nos enquêtes sur les homicides.

27 **Me RACHEL YOUNG**: Qu'est-ce qu'il faisait?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Il nous conseillait sur la

1 meilleure façon d'aborder les cibles en fonction de son analyse de chaque personne.  
2 Ce sont des enquêtes sérieuses, non pas sur le cambriolage, mais sur des homicides.

3 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'il avait déjà travaillé avec Janice  
4 Gray et Darren Campbell aussi?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je crois que oui, parce qu'il  
6 travaillait avec nous en Colombie-Britannique.

7 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'il avait une relation sociale avec  
8 eux en dehors du travail?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne sais pas.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Maintenant, je vais vous parler de l'équipe  
11 de gestion des questions d'intérêt. La Commission a reçu un courriel du surintendant  
12 Ladder, donc 10 jours après l'évènement, le 29 avril, cette équipe a été établie. Est-ce  
13 que c'est ça?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

15 **Me RACHEL YOUNG:** Pourquoi est-ce que vous avez établi cette  
16 équipe?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ben pour moi, il y avait plusieurs  
18 questions d'intérêt qui avaient été soulignées dans un premier temps et en lien avec les  
19 pertes massives, donc avec l'incident, donc avec la mise hors-service des voitures, des  
20 uniformes, En Alerte. Et on trouvait important qu'une équipe puisse mieux étudier ces  
21 questions.

22 Je peux vous donner un exemple : lors de mon interrogatoire, tout  
23 le monde sait que oui, on met hors service des voitures de police, mais je n'avais pas  
24 compris le processus. Je sais que c'est Surplus Canada qui faisait ce travail et qu'ils  
25 vendent ces voitures par la suite, mais je ne comprenais pas trop ce processus. J'avais  
26 une certaine compréhension, mais je pensais... je trouvais important que tout le monde  
27 comprenne le processus. Même chose pour les uniformes, donc comment est-ce qu'on  
28 se débarrasse de ces uniformes policiers?

1                                    Ensuite, En Alerte – il fallait explorer l'utilisation possible d'En  
2 Alerte et encore là, j'avais compris que maintenant... en fait, je comprends encore que  
3 nous avons... nous ne vendons plus de voitures de police et nous avons aussi une  
4 nouvelle politique en matière de la disposition des uniformes et aussi en matière d'En  
5 Alerte et des situations dynamiques.

6                                    Donc selon moi, c'était un aspect important de leur travail, car on  
7 n'avait pas une équipe qui pouvait faire ce travail pour nous. On n'avait pas la capacité  
8 de le faire. Je sais que Chris Leather, en raison de la discussion d'avril, du 22 avril, il  
9 était important d'avoir quelqu'un qui pouvait faire tout cela, mais aussi de disposer de  
10 plus de temps pour les communications, pas seulement avec le public, mais avec le  
11 quartier général.

12                                    **Me RACHEL YOUNG:** Donc, entres autres avec Ottawa, c'est ça?

13                                    **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui oui et le public.

14                                    **Me RACHEL YOUNG:** D'accord. Est-ce qu'on peut voir

15 COM0033500, s'il vous plaît?

16                                    **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND :** Et c'est la pièce 3991.

17                                    **Me RACHEL YOUNG:** Donc, c'est le premier courriel de la part de  
18 Chris Leather – si on peut défiler vers le haut, on peut voir que c'est un courriel en date  
19 du 29 avril 2020. Donc, il dit :

20                                    « Ça devient plus clair avec les commissaires hier  
21 soir que nous n'allons pas avoir une rencontre pour  
22 ce qui est des besoins, des attentes, pour ce qui est  
23 des problèmes de l'avenir. »

24                                    Il y a aussi... il est question de certaines questions avec l'Équipe  
25 de gestion des questions d'intérêt, étant donné leur implication à Moncton et aussi, il est  
26 question d'assistance de votre... assistance pour ça. Vous êtes d'accord qu'à partir de  
27 cela, c'était de... justement concernant les tâches du quartier général?

28                                    **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, ça faisait partie, mais...



1 selon mon point de vue, leur priorité, certainement ça aurait été utile, mais les questions  
2 d'intérêt...on avait une liste de cela et je pense que ça été... je ne sais pas si ça été pris  
3 en considération comme une pièce à conviction.

4 **Me RACHEL YOUNG** : Oui, mais juste une nuit avant, le  
5 Commission avait exprimé sa frustration quant au manque d'informations, de  
6 communication au niveau de la division H. Et l'une des raisons d'interroger le quartier  
7 général national, c'est de se référer à partir de là.

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, en fait, pour ce qui est de  
9 l'appel du 28 avril, c'était une frustration très claire. Parce que, évidemment, il y avait  
10 des communications qu'elle pensait qu'elles étaient exactes. C'était pas la cas. Donc,  
11 c'était quelque chose que Chris Leather, après cet appel, avait essayer de la... de  
12 trouver des façons pour qu'il y ait une meilleure communication avec les quartiers  
13 généraux nationaux, et ça faisait partie de cela.

14 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, l'équipe de gestion des questions  
15 d'intérêt, ça comprenait les deux surintendants?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Éventuellement, oui.

17 **Me RACHEL YOUNG** : Et donc, pour certaines questions d'intérêt,  
18 ils étaient en train de considérer, donc, ces questions pour la GRC, pouvaient... il  
19 pouvait y avoir des critiques à ce sujet?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'était certainement pas mon  
21 intention, ni celle de l'équipe. L'intention, c'était que l'on avait ces questions d'intérêt qui  
22 avaient définitivement besoin d'être expliquées au public, d'être clarifiées, et avec  
23 exactitude, avec précision. Donc, c'est ça l'importance de l'équipe. Du moins une partie  
24 de ce qu'elle faisait.

25 **Me RACHEL YOUNG** : Pourquoi et quand il y a eu ces  
26 changements?

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : À l'arrivée de John Robin, parce  
28 que ça a pris plus de... d'un rôle plus actif. Et dans l'équipe qui serait... qui allait faciliter

1 toutes les choses au sujet de la Commission.

2 **Me RACHEL YOUNG** : Parce qu'il y a du travail de la Commission  
3 des pertes massives. On peut voir COMM0020276, c'est pièce 93, c'est un courriel de  
4 la part de Cindy Bayer, en date du 6 mai 2020, donc, on peut... on peut lire ça? Vous  
5 voulez bien lire ça? Est-ce qu'on peut l'agrandir un petit peu s'il vous plait? Donc, toutes  
6 les réactions des médias en relation avec le H (inintelligible) qui ne sont pas  
7 directement reliées à l'enquête, c'est-à-dire les questions au sujet des ressources  
8 durant la réaction, donc, pourquoi c'est le cas? C'est pour des questions de précision,  
9 d'exactitude, pour le travail que l'on faisait? C'est ça ma compréhension. C'est ce que je  
10 comprends de ce courriel

11 Et vous avez été nommé à cette équipe, le Commissaire adjoint a  
12 dit que, aucun des candidats n'a été considéré pour ce poste-là.

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne sais pas.

14 **Me RACHEL YOUNG** : Est-ce qu'il y a eu une concurrence pour ce  
15 qui est de ce poste-là?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Et donc, au moment où il  
17 était question de collecter de l'Information à la GRC, au sujet de ce travail, il travaillait à  
18 distance pour la division des crimes majeurs et il était ici en Nouvelle-Écosse et il était  
19 payé par la section des majeurs... des crimes majeurs. C'était ça ma compréhension.

20 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, il retournait pas après la retraite pour  
21 travailler?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

23 **Me RACHEL YOUNG** : Est-ce qu'on peut voir COMM0039711 s'il  
24 vous plait?

25 **Greffière DARLENE SUTHERLAND** : C'est la pièce 4147.

26 **--- PIÈCE No. 4147 :**

27 (COMM0039711) Manuel administratif de la GRC, chapitre  
28 17.1, « Conflit d'intérêt. »

1                   **Me RACHEL YOUNG:** Alors cela c'est un chapitre de manuel de la  
2 GRC, ça s'appelle Conflit d'intérêt. Est-ce que vous connaissez ces documents?

3                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

4                   **Me RACHEL YOUNG :** Vous saviez qui... que la GRC avait des  
5 politiques de conflits d'intérêt?

6                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

7                   **Me RACHEL YOUNG :** Donc, si on peut aller plus loin, à 9.2.1, s'il  
8 vous plait? Donc, au-dessous de Employés, on dit ne pas donner de préférence, de  
9 traitements préférentiels ou d'avantages pour la famille, les amis, ou toutes autres  
10 personnes ou entités, éviter de recruter ou de superviser des membres directement de  
11 votre famille ou toute autre personne avec laquelle on a des... on entretient des  
12 relations personnelles.

13                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Vous pensez que c'était le cas?  
14 Après réflexions, oui. Mais certainement au moment où il n'y avait pas d'intention.  
15 J'étais pas impliqué pour ce qui est de... du recrutement. Mais je pense que,  
16 probablement, on pourrait avoir des témoins qui vont en dire plus, c'est-à-dire qu'ils  
17 avaient une meilleure idée de ce qui se passait, qui en savent davantage. Et bien sûr,  
18 après réflexions, c'est clair que c'était pas une bonne décision.

19                   **Me RACHEL YOUNG :** Donc, c'était la décision de qui?

20                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pour recruter, encore une fois, je  
21 pense que c'était avec les opérations criminelles.

22                   **Me RACHEL YOUNG :** Donc, (inintelligible) ce que vous étiez  
23 supposé faire, vous étiez supposé faire si quelqu'un était recruté, pour, par exemple  
24 conseiller quelqu'un... Mais vous étiez la patronne de cette division H, il y a eu un cas  
25 de conflit d'intérêt?

26                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

27                   **Me RACHEL YOUNG :** Et donc, monsieur (inintelligible), c'était  
28 quoi son grade à l'époque, à ce moment-là?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Employé des services publics.

2 **Me RACHEL YOUNG** : Ah, c'est un civil?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

4 **Me RACHEL YOUNG**: Ok. Alors, il était sous la responsabilité de  
5 qui, pour ce qui est de la Commission des pertes massives?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je n'ai pas de connaissances  
7 directes de cela, mais c'est, Chris Leather, Santossuosa et éventuellement, il était peut-  
8 être sous la responsabilité de John Robin. Donc, Chris Leather et John Robin.

9 **Me RACHEL YOUNG** :C'était eux qui géraient l'équipe de gestion  
10 des questions d'intérêt?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Éventuellement, John Robin,  
12 Chris Leather, non, je pense qu'au départ c'était lui derrière le concept, mais il dirigeait  
13 Santossuosa.

14 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, en tout cas, ils étaient sous sa  
15 responsabilité, n'est-ce pas?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Ils étaient sous la responsabilité  
17 de Chris Leather.

18 **Me RACHEL YOUNG** : Qui lui, était sous votre responsabilité.

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Réponse, oui. Je n'avais rien  
20 avoir à faire, je n'avais rien à voir avec sa supervision.

21 **Me RACHEL YOUNG** : Mais vous dirigez son travail?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

23 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, vous avez dit, lors de votre  
24 interrogation de la com...avec la Commission qu'il y avait cette recherche qui  
25 fonctionnait au sujet de l'équipe. On va pas le revoir, mais c'est juste pour la  
26 transcription, c'est 0063411, et ça fait référence à la recherche, page... aux pages 55,  
27 60, 61. Et vous avez parlé comment on définit ces... ces questions multiples. Et donc,  
28 l'objectif de cette recherche, ces recherches, c'était en apprendre davantage de la

1 perception publique de la GRC?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Réponse, non.

3 **Me RACHEL YOUNG** : Autre chose, surintendant, c'est qu'il  
4 envoyait des courriels à la Division H de la GRC, leur demandant leur rétroaction au  
5 sujet des événements et des réactions, ce qu'ils en pensaient. Savez-vous qui lui a  
6 posé la question, qui lui a demandé de faire ça?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je ne suis pas sûr.

8 **Me RACHEL YOUNG** : Le surintendant principal... donc, vous  
9 n'êtes pas en mesure de parler de ça?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

11 **Me RACHEL YOUNG** : Parce que l'on voit l'une des réaction, qui  
12 était COMM0062679.

13 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** :Ça serait pièce à  
14 conviction numéro 4148.

15 **--- PIÈCE No. 4148 :**

16 (COMM0062679) Réponse du procureur général du Canada  
17 au courriel du surintendant Dimopoulous

18 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, Commissaire, on demande pour ce  
19 qui est des réactions du surintendant, c'est le seul courriel qui nous a été fourni avec  
20 des... Avez-vous vu ça, auparavant? Et l'identité de la personne qui répondait était pas  
21 d'accord avec cela et posait des questions pour justement, trouver des solutions, pour  
22 ce qui est du consentement. Donc, si on peut aller au numéro 4, donc ça... il est  
23 question de participation à l'événement, ça parle du contrôle du périmètre, donc, est-ce  
24 que ça vous revient?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Bien sûr, ça rapport avec ce  
26 qu'on a appris par la suite, pour ce qui est du Blueberry Field, mais c'est clair que ça  
27 faisait partie de cela. Je ne sais pas qui a rédigé cela, j'ai jamais vu ce document  
28 auparavant.

1                   **Me RACHEL YOUNG** : Et vous ne savez pas pourquoi le  
2 surintendant, on voyait ces questions?

3                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

4                   **Me RACHEL YOUNG** : Donc, c'était pas pour une... un examen?

5                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

6                   **Me RACHEL YOUNG** : Okay. Je vais passer aux questions...  
7 parce vous avez pas... vous avez entendu parler de plusieurs tests pour savoir ce qui  
8 s'est passé. Donc, on va parler des rapports après actions. Donc, il est question de  
9 (inintelligible) et de voir les plus... plusieurs aspects des réactions. Donc, comment  
10 vous allez définir cela, après... pour ce qui est des rapports après actions?

11                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je dirais, en gros, c'est une  
12 équipe de personnes qui effectuent des analyses après des enquêtes, après, vous  
13 savez, des appels, ou des appels d'incidents critiques et l'analyse de ce qui s'est passé,  
14 de... et les leçons à tirer, s'il est question d'apporter des changements aussi.

15                   **Me RACHEL YOUNG** : Donc, vous pensez que c'était tout de suite  
16 qu'il fallait faire ça?

17                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, bien sûr, s'il y a une  
18 enquête qui est en cours, je suggérerais qu'ils attendent la fin d'une enquête pour,  
19 justement effectuer un examen. Ensuite décider quel genre d'examen et d'analyse il est  
20 question d'effectuer, pour avoir plus de spécificités.

21                   **Me RACHEL YOUNG** : Pour le moment on reste avec les  
22 questions générales.

23                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : D'accord, c'est ça ma réponse,  
24 ça dépendait de la situation, de ce qu'ils revoyaient, de ce qu'ils analysaient de  
25 nouveau et de ce qu'ils prenaient en considération.

26                   **Me RACHEL YOUNG** : Donc, il y a... vous avez entendu parler de  
27 différents types de... de... de... d'examens. Donc, numéro 1, c'était l'analyse, numéro  
28 2, une... une revue ou un examen de pratique. Donc, ça serait une espèce d'évaluation,

1 ensuite nous avons appris qu'il y avait une tentative du... pour ce qui est des réactions  
2 de... d'Incidents critiques. Ensuite nous avons vu ce qui a été rédigé des rapports après  
3 actions, des équipes de réactions. Ensuite, numéro 5, il y a une réaction du rapport de  
4 l'équipe d'Urgence médicale. Ensuite il y a des analyses qui ont à voir avec, par  
5 exemple, le surintendant pour ce qui est tentative d'avoir des rétroactions de la part des  
6 membres.

7                               Donc, ce sont là les choses? Mais ça ne comprend pas non plus  
8 le... le.... le type de...d'enquête. Est-ce que ça couvre toutes les revues, les  
9 examens... donc, vous êtes au courant pour ce qui est, qui est interne à la GRC? Et qui  
10 sont internes à la GRC? Donc, commençons avec la première. Un rapport après actions  
11 au sujet des enquêtes. Lors de son interrogatoire, le Commissaire adjoint avait dit que  
12 le... ça relevait de la GRC pour ce qui est de la préparation. Êtes-vous d'accord?

13                               **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, tout à fait, mais cette  
14 division, certainement, lorsque j'étais là, qu' on avait la capacité de faire ça. Et je crois  
15 que c'était trop tôt pour le faire, parce que la... l'enquête était toujours en cours, et  
16 donc, on... et donc, après un examen, un premier examen, ce serait quelque chose qui  
17 serait pris en compte maintenant. Ou à l'avenir.

18                               **Me RACHEL YOUNG** : Donc, vous n'avez jamais demandé pour...  
19 vous n'avez jamais demandé à ce qu'il y ait, globalement, une... un rapport après  
20 actions?

21                               **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

22                               **Me RACHEL YOUNG** : Donc, ils ne pensaient pas qu'on n'était pas  
23 aptes, justement, à conduire une entrevue. Êtes-vous d'accord avec ça?

24                               **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

25                               **Me RACHEL YOUNG** : Avez-vous vous considéré si... la  
26 nécessité d'un rapport après actions?

27                               **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Pas lorsque j'étais déjà encore  
28 là, certainement, quelque chose pouvait être fait après l'enquête. Mais j'en avais...

1 j'avais pas considéré cela.

2 **Me RACHEL YOUNG** : Et des questions d'initier des rapports  
3 après actions, qui peut être utilisé contre des allégations contre la GRC.

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

5 **Me RACHEL YOUNG** : Maintenant, en parlant du deuxième type  
6 de rapport, ou d'analyse que l'on a appris, est-ce que c'est la même chose que ces  
7 rapports après actions ou c'est quelque chose de différent?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Donc, il est question de  
9 pratiques et de normes. Certaines Divisions avaient les leurs, pour ce qui est des  
10 équipes. Et donc, ils effectuent des examens des dossiers d'enquêtes. Ensuite, ils  
11 élaborent des... des recommandations.

12 **Me RACHEL YOUNG** : Ça peut être utilisé par exemple, si une... il  
13 y a un blocage quelque part au sujet d'une enquête.

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

15 **Me RACHEL YOUNG** : Donc, chaque Division en dispose d'un?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Si c'est le cas, ça va aller au...  
17 dans le quartier général ou toutes autres Divisions qui dispose d'une équipe et qui a  
18 des capacités pour faire cela.

19 **Me RACHEL YOUNG** : Êtes-vous au courant qu'il y a une telle  
20 enquête qui a été lancée en matière de (inintelligible)? Êtes-vous au courant s'il y a un  
21 examen (inintelligible) pour (inintelligible)?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je suis pas au courant de  
23 cela.

24 **Me RACHEL YOUNG** : Est-ce que vous vous attendriez que vous  
25 soyez mis au courant, étant donné que vous étiez commandant divisionnaire?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

27 **Me RACHEL YOUNG** : Faisons mettre à l'écran COMM0036667,  
28 madame la greffière.



1 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** :La pièce 849 (sic).

2 **--- PIÈCE No. 4149 :**

3 (COMM0036667) Lettre daté du 14 août, 2020 à l'inspecteur  
4 Murray Marcichiw, l'OSI des crimes majeurs et BSG

5 **Me RACHEL YOUNG** : C'est une date, une lettre en date du 14  
6 août 2020 à l'inspecteur Murray Marcichiw. L'OSI des crimes majeurs et BSG, ça  
7 signifie quoi?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Le groupe, vous demandez  
9 quoi? Qu'est-ce que BSG?

10 **Me RACHEL YOUNG** : Ça signifie quoi, BSG? (inintelligible) ce  
11 que vous regardez, c'est dans son adresse, en dessous inspecteur Marcichiw. C'est  
12 l'officier en charge des crimes majeurs, et du groupe des sciences comportementales.  
13 Ce semble être des lettres mandats, c'est sur le bureau des normes et pratiques  
14 d'enquête étaient demandées de mener une gestion de... de... de... de cause majeure  
15 en fonction de dossiers... d'évaluation des dossiers d'enquête, sur le projet Strong.  
16 Étiez-vous au courant de cette lettre? Savez-vous au sujet de cette lettre?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

18 **Me RACHEL YOUNG** : Pourquoi est-ce que cette lettre serait  
19 envoyée à l'inspecteur Marcichiw, plutôt que vous? Ça vient de qui? Est-ce qu'on peut  
20 aller voir à l'écran? En bas, c'est l'inspecteur Kim Hopkin, de (inintelligible).

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Parce que c'est lui l'officier  
22 chargé des crimes majeurs. Alors, l'équipe d'enquête qui travaillait sur (inintelligible)  
23 Strong relève de lui.

24 **Me RACHEL YOUNG** : Inspecteur Marcichiw ne vous a jamais  
25 parlé de cela?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Mais, il s'agirait... c'est pas  
27 inhabituel, en fait, c'est une discussion entre deux agents qui sont chargés... en fait,  
28 elle, elle est en charge du bureau d'enquête national sur les normes et les pratiques

1 d'enquête. Et lui, c'est lui qui était en charge des crimes majeurs pour la Division H,  
2 alors ce serait une commu... un fil de communication typique. Moi-même et le  
3 surintendant de principal Leather vont actuellement, on pourrait bien espérer, qu'on  
4 nous ferait savoir si une équipe venait à la division?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, c'est clair qu'on le saurait,  
6 pour mener... accomplir cette fonction-là.

7 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce qu'on peut monter vers le haut, un  
8 peu, Madame la greffière? Dans le premier paragraphe, ça dit que l'examen est cédulé  
9 de septembre à novembre 2020. Alors, voilà, vous ne savez pas si cela eu lieu,  
10 finalement?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je ne suis pas certaine.  
12 Bon, mais la COVID et les protocoles de la COVID et la section liée à la COVID aurait  
13 pu jouer un rôle dans tout ça, je ne suis pas certaine.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce qu'on peut mettre à l'écran  
15 COM0043946, s'il vous plaît? Est-ce qu'on peut le déposer comme pièce?

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Pouvez-vous me donner  
17 le numéro COM une autre fois, s'il vous plaît?

18 **Me RACHEL YOUNG**: 0043946.

19 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Je ne semble pas avoir  
20 ce document-là.

21 **Me RACHEL YOUNG**: Voilà, ce n'était pas un document dont vous  
22 êtes l'auteur. On va trouver la référence du document plus tard – c'est sur la liste, dans  
23 les documents de Madame la commissaire Lucki, c'est une note de compte-rendu de  
24 Madame la commissaire Lucki au ministre en date du 24 septembre 2020, c'est la date  
25 où il y a mise en accusation. Au niveau des considérations stratégiques, on indique qu'il  
26 y a une réunion des H-Strong qui est en cours. Vous n'étiez pas au courant de ça à ce  
27 stade-là non plus? Selon les lettres de mandat, cela aurait dû être terminé, mais on dit  
28 que c'est en cours le 4 septembre 2020.

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je ne suis pas au courant,  
2 c'est une communication entre la commissaire et le ministre de la Sécurité publique. Je  
3 ne peux pas vous parler de ça.

4                   **Me RACHEL YOUNG**: On va voir le COM00869, s'il vous plaît.

5                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : C'est la pièce 4150.

6 **--- PIÈCE No. 4150 :**

7   (COMM0008669) Mise à jour des police au CNIP à Ottawa  
8 de la division-H

9                   **Me RACHEL YOUNG**: C'est un rapport de situation. C'est une  
10 mise à jour aux polices... Service de police contractuel et autochtone à Ottawa. Est-ce  
11 qu'on peut voir en bas qui en est l'auteur et la date?

12                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Soumis par caporal Jamie Lott.

13                   **Me RACHEL YOUNG**: C'est qui, au juste?

14                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Elle travaillait dans... au sein de  
15 H-Strong 2. Elle vient... elle fait partie de l'équipe de gestion des questions d'intérêt.  
16 Elle était là avant John Robins. Elle a fait partie d'emblée de l'équipe de gestion des  
17 questions d'intérêt.

18                   **Me RACHEL YOUNG**: C'est signé par John Robins et le  
19 surintendant principal Chris Leather le 18 janvier 2021. Est-ce que d'habitude, vous  
20 seriez en copie conforme sur les rapports situationnels de division H à Ottawa?

21                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Pas d'habitude.

22                   **Me RACHEL YOUNG**: Si on peut revenir vers le haut...

23                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Et ça, c'est envoyé à CNIP, au  
24 Service de police contractuel et autochtone. Donc, cela a été envoyé au commissaire  
25 adjoint Daley. Moi, je n'aurais pas forcément été... faire l'objet d'une copie conforme de  
26 ce rapport-là, à moins que cela soit envoyé au sous-commissaire ou à la commissaire.

27                   **Me RACHEL YOUNG**: Il y a des caviardages imposés par le  
28 Procureur général du Canada, le Bureau national des normes nationales de la GRC,

1 des normes et des pratiques d'enquête arrêtaient les examens des opérations H-Strong  
2 à la suite de la mise en accusation récentes une fois que les procédures de révision ont  
3 été complétées ou elles reprendront. Vous n'étiez pas au courant de cela?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

5 **Me RACHEL YOUNG**: Je sais maintenant que si... qu'il n'y a plus  
6 de mise en accusation, est-ce cet examen-là continuait?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne peux pas vous en... je ne  
8 suis pas en mesure de vous en parler.

9 **Me RACHEL YOUNG**: Une autre forme d'examen que nous avons  
10 vue, une troisième, est l'ébauche, une demande d'ébauche de l'intervention en cas  
11 d'incident critique envoyé par Darren Campbell, Chris Leather et John Robin le 29 mars  
12 2021 à l'inspecteur Jamie Limb à Ottawa. Ça, c'est S-o-l-e-s-m-e. Êtes-vous au courant  
13 de ça?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je n'ai pas vu. J'étais au  
15 courant... j'étais au courant du concept.

16 **Me RACHEL YOUNG**: Nous avons une série de courriels qui est  
17 connexe, mais la version d'ébauche qui dont nous disposons à ce moment, c'est le  
18 COM60... c'est la pièce 3989. Et le courriel connexe, c'est la pièce 3987, 3998 et 3990.  
19 On voit l'origine, à qui c'est adressé, la date... c'est en 2021 et ça demande un examen,  
20 si vous voulez prendre un instant pour lire le document. L'avez-vous vu auparavant?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, mais j'étais au courant du  
22 concept qui sous-tendait cela et j'étais... je soutenais la demande.

23 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce qu'on peut aller regarder par le bas?  
24 Ce n'est pas signé, vous n'étiez pas en copie conforme, mais vous étiez au courant à  
25 l'époque?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'ignore la lettre, je ne suis  
27 même pas certaine si cela a été envoyé à qui que ce soit. Mais j'ai certainement  
28 compris le concept à l'époque et j'étais d'accord avec la demande.

1                   **Me RACHEL YOUNG:** On en a déjà parlé lors de votre entretien de  
2 témoin; c'est le COM6241. Vous avez dit que vous étiez... que vous souteniez la  
3 demande ou ça avait été discuté avec vous. Vous ne savez pourquoi la demande  
4 n'avait pas été rendue formelle? Alors, à ce que l'on sache, il n'y a jamais eu une  
5 version signée et envoyée à Ottawa et vous ignorez pourquoi?

6                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

7                   **Me RACHEL YOUNG:** Vous ne savez pas qui a décidé de ne pas  
8 le faire?

9                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne sais pas cela  
10 directement.

11                   **Me RACHEL YOUNG:** Vous avez dit dans votre entretien à la page  
12 71 que l'examen, c'était celui de John Robin, c'était un concept de John Robin.

13                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** En consultation, il me semble...  
14 en consultation avec le chef, le surintendant principal Campbell, mais j'en ai parlé avec  
15 John Robin.

16                   **Me RACHEL YOUNG:** Mais d'après ce que j'avais compris selon le  
17 témoignage du surintendant principal Campbell, que c'était son idée. Est-ce que vous  
18 connaissez l'origine de l'idée?

19                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

20                   **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous vous rappelez des  
21 discussions – il y a un autre courriel en mai 2021 où on discute de rétrécir la portée de  
22 l'examen demandé. Est-ce que vous vous rappelez de telles discussions – comme par  
23 exemple, qu'il y aurait davantage... de meilleures chances d'être approuvé au niveau  
24 national si la portée était plus limitée?

25                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne suis pas au courant  
26 de cela.

27                   **Me RACHEL YOUNG:** Et le quatrième genre d'examen sur lequel  
28 je veux vous poser des questions, c'est le compte-rendu après, suite aux actions,

1 d'ébauche suite à l'intervention du GTI. C'est le P-001435. Alors, savez-vous si ce  
2 rapport a été finalisé?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non et je n'ai jamais vu une  
4 ébauche finale non plus.

5 **Me RACHEL YOUNG**: Vous ne savez pas pourquoi cela n'a pas  
6 connu un état final? Si on peut revenir à la fin du document, il y a plusieurs écarts qui  
7 sont identifiés, entre guillemets. Même si ce n'était pas finalisé, est-ce que... savez-  
8 vous si les écarts, si on les avait abordés en tant que suggestions comme mesures  
9 d'amélioration?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne peux pas vous parler  
11 directement de cela. Je sais que plusieurs enjeux liés aux radios chiffrées et non  
12 chiffrées, je pense qu'il y a eu un document qui a été soumis par le surintendant  
13 principal O'Malley, qui a abordé certains des écarts identifiés d'emblée. J'ai vu ce  
14 document-là rédigé par le surintendant principal O'Malley, mais je ne peux pas vous  
15 parler des points précis. Mais je sais qu'il travaillait pour combler ces écarts-là tôt, de  
16 façon précoce.

17 **Me RACHEL YOUNG**: Ce document-là du surintendant principal  
18 O'Malley, pouvez-vous nous en parler davantage? Quelle serait la date?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'était quelque chose qui était...  
20 c'était une soumission... il me semble que c'était juillet 2022, c'était une soumission  
21 écrite en fonction des questions de la Commission.

22 **Me RACHEL YOUNG**: La cinquième forme d'examen, c'était le  
23 compte-rendu suite aux actions de l'équipe du GIMU de la GRC. C'est déjà une pièce,  
24 Madame la greffière?

25 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Oui, c'est la pièce 1147.

26 **Me RACHEL YOUNG**: Désolée. Est-ce qu'il s'agit d'une version  
27 d'ébauche ou est-ce qu'il y avait une version finale?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne l'ai jamais vue auparavant.

1                   **Me RACHEL YOUNG:** Ça ne vous a jamais été présenté à vous  
2 pour les suggestions d'amélioration?

3                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** J'ignore la date et je ne suis pas  
4 certaine c'est quoi la date.

5                   Est-ce qu'on peut aller jusqu'en bas, s'il vous plaît? La date, je  
6 présume que c'est le 4 juillet, ça doit être le 4 juillet 2020. Il n'y a pas de signature d'un  
7 superviseur au sein des enquêtes criminelles, de la division H dans ce document-là?

8                   **Me RACHEL YOUNG:** Alors, vous ne savez pas si ça a été finalisé  
9 ou si c'était présenté à des gens pour qu'il y ait des mesures prises?

10                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** On présume que ce sera signé  
11 par l'agent responsable des enquêtes criminelles numéro 1 et le surintendant principal  
12 Campbell.

13                  **Me RACHEL YOUNG:** Alors, d'après ce que vous pouvez voir, ça  
14 ne doit pas être une version finale? Vous dites non?

15                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, ça ne serait pas une  
16 version finale si personne ne l'a signée.

17                  **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'on peut monter un peu vers le  
18 haut, Madame la greffière? Alors, il y a des recommandations. À votre connaissance,  
19 ces recommandations-là n'ont jamais été présentées ou on n'a pas pris de mesures?

20                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne suis pas en mesure de  
21 vous en parler.

22                  **Me RACHEL YOUNG:** La sixième forme d'examen, c'était le  
23 surintendant Dimopoulos, mais vous ignorez toute... quoi que ce soit à ce sujet-là? Ce  
24 n'était pas des examens à l'interne de la GRC; il y a l'ESCD, j'oublie le sigle. Ça, c'est  
25 les normes en matière de l'emploi. Pleinement, c'est une enquête sur la sécurité sur le  
26 lieu de travail?

27                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

28                  **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous savez...

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'était en cours quand je suis  
2 partie et je ne suis pas certaine... je ne suis pas certaine si ça a été complété. On ne  
3 me l'a pas fait savoir... je pense que c'est en cours et il y a également un examen ESR  
4 – je ne suis pas certaine si celui-là a été complété non plus.

5                   **Me RACHEL YOUNG**: Alors, de tous les éléments divers dont vous  
6 avez discutés, il n'y en a aucun qui a été terminé et avec des mesures prises, à votre  
7 connaissance?

8                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : À ma connaissance, non.

9                   **Me RACHEL YOUNG**: Avez-vous déjà considéré différentes façons  
10 qu'il pourrait y avoir des examens à l'interne, différents éléments des pertes massives  
11 et chercher les coordonnées et discuter avec le quartier général national comment on  
12 pourrait les coordonner et le moment propice pour les coordonner?

13                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Le seul pour lequel j'ai eu des  
14 discussions avec le quartier général national, ça aurait été Dennis Daley, c'était  
15 l'examen de l'intervention en cas d'incident critique. C'était très tôt avant l'écriture de la  
16 lettre. En ce qui a trait à ce que moi-même et le surintendant principal Robin, on pensait  
17 que ça serait une bonne idée d'avoir des experts indépendants en matière  
18 d'intervention en cas d'incident critique de faire un examen de table sur des scénarios  
19 semblables. Il s'agissait d'idées; on n'a rien écrit, c'était des idées qu'on a présentées  
20 au quartier général national. À ce stade-là, le commissaire adjoint Daley pensait que  
21 c'était une bonne idée, mais je ne suis pas certaine pourquoi on n'a pas pris de  
22 mesures concrètes; peut-être... ben, je ne vais quand même pas émettre des  
23 spéculations. Il vaudrait mieux demander aux gens qui ont pris la décision pourquoi ou  
24 pourquoi pas.

25                   **Me RACHEL YOUNG**: D'après ce que j'avais compris, le  
26 surintendant principal aurait voulu que l'examen en cas d'incident critique, d'intervention  
27 en cas d'incident critique, ça aurait été mieux que ça aurait été fait par des  
28 commandants d'incident critique, mais à l'extérieur de la division. Est-ce que c'est



1 possible?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, certainement, mais il  
3 faudrait le soutien du quartier général national afin de faciliter tout cela. Mais  
4 également, nous cherchions à avoir des commandants en cas d'incident critique  
5 indépendants avec beaucoup d'expérience au sein des différents services policiers,  
6 dans l'idéal.

7 **Me RACHEL YOUNG**: Alors, nous allons revenir aux questions,  
8 aux enjeux de leadership au niveau de la division H.

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

10 **Me RACHEL YOUNG**: Quand est-ce que vous vous êtes joint à la  
11 division H?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je suis venue à la division H en  
13 mai 2016 comme l'agent chargé du district d'Halifax.

14 **Me RACHEL YOUNG**: Et avez-vous été promue au sein du district  
15 d'Halifax avant de devenir commissaire adjointe ou avant de devenir le commandant  
16 divisionnaire de la division H?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je suis venue en Nouvelle-  
18 Écosse, j'ai reçu une promotion – j'ai été promue au poste de surintendant principal du  
19 district d'Halifax.

20 **Me RACHEL YOUNG**: Vous étiez surintendant principal; est-ce  
21 que c'est l'équivalent de Janice Gray?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, j'ai pris le poste de Janice  
23 Gray quand je suis devenue le commandant divisionnaire et elle, elle est devenue  
24 l'agent de police chargée du district d'Halifax.

25 **Me RACHEL YOUNG**: Quand est-ce que vous êtes devenue le  
26 commandante divisionnaire?

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'ai commencé le 7 janvier 2019.

28 **Me RACHEL YOUNG**: Alors, entre cette date-là et le 18 avril 2020,

1 comment décririez-vous la relation entre les agents supérieurs et la division H?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je dirais que la relation était  
3 bonne. Il y a eu certains conflits, mais rien que je n'aie perçu comme étant grave à  
4 l'époque et d'emblée... très tôt dans mon... quand j'ai assumé ce rôle-là au niveau de  
5 la division, il y a eu plusieurs nouveaux agents qui étaient intégrés. J'ai mené une  
6 retraite d'éducation avec les agents de la division afin qu'on arrive à se connaître. On a  
7 fait des exercices pour élaborer l'équipe et également, des gens de l'extérieur intervenir  
8 pour nous parler de leadership et de concepts d'élaboration d'équipe pour bâtir une  
9 équipe forte de gestion.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Et le surintendant principal Leather est  
11 arrivé, donc l'agent responsable des enquêtes criminelles à l'automne 2019?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous vous rappelez comment le  
14 surintendant principal a assumé le rôle de SSO? Est-ce que c'était avant ou après que  
15 vous deveniez commandante?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Après.

17 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, il y avait plusieurs personnes qui ont  
18 occupé ces rôles de leadership, n'est-ce-pas?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

20 **Me RACHEL YOUNG:** Quelle était la qualité de la relation avec le  
21 ministère de la Justice?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je trouve que c'était une bonne  
23 relation.

24 **Me RACHEL YOUNG:** Et les relations avec les corps de police  
25 municipaux avant l'évènement?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'était bon et très  
27 collaborateur.

28 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'il y avait eu des problèmes

1 interpersonnels ou organisationnels qui ont affecté la réponse à l'incident de pertes  
2 massives?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Il est important de savoir  
4 que l'équipe de direction comprenait parmi les policiers les plus capables que j'ai  
5 connus.

6 **Me RACHEL YOUNG**: Est-ce que la relation entre les haut gradés  
7 et les chefs municipaux et la province ont changé après l'évènement?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je dirais que oui.

9 **Me RACHEL YOUNG**: Dites-nous en plus.

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je crois – et il est devenu  
11 apparent que ça a été... que la GRC faisait l'objet de critiques et donc, il fallait se  
12 distancier de la GRC. Parfois, certains chefs ont dit en public des choses négatives à  
13 l'égard de la GRC. Donc, c'était ça le début. Et c'est là aussi qu'on a commencé à avoir  
14 cette insistance sur les normes policières.

15 **Me RACHEL YOUNG**: Et pourquoi?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Parce qu'il n'y a pas de normes.  
17 Et donc, il y a cette insistance et nous, on insiste d'ailleurs sur l'adoption de normes  
18 policières parce que ces normes existent un peu ailleurs au Canada, donc il est  
19 important qu'une division et une province possèdent de telles normes.

20 **Me RACHEL YOUNG**: Pourquoi est-ce que cela pourrait mener à  
21 une scission?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Parce que nous avons des  
23 normes, nous... à la GRC et des normes de police, et il faudrait donc demander aux  
24 chefs de police municipaux pourquoi cela pourrait poser des problèmes, car des  
25 normes de police mènent à des unités spécialisées, à des équipes GTI, tout cela coute  
26 de l'argent aux municipalités, et je crois aussi que certains des chefs municipaux étaient  
27 peut-être dérangés par le fait que, bon, la GRC commençait à suivre, surveiller les  
28 dépenses sur les municipalités avec lesquelles nous n'avons pas de contrat. Par

1 exemple, des services de police qui n'ont pas des unités spécialisées comme GTI ou  
2 des équipes de récupération en milieux aquatiques, bon, on allait les aider, mais ça...  
3 donc, il fallait que nous... s'était retiré de notre budget et c'est pour cela qu'on a  
4 commencé à surveiller nos dépenses sur les municipalités ou dans les municipalités  
5 comme Truro, Bridgewater, avec lesquelles nous n'avons pas de contrat de fournitures  
6 de services policiers et cela a soulevé des préoccupations de la part des chefs, car ils  
7 étaient... ils croyaient qu'ils allaient en recevoir la note. Et c'était important pour nous,  
8 car à chaque année on commençait avec un déficit, il était important pour la GRC de  
9 suivre nos dépenses et de pouvoir expliquer à la province pourquoi on se trouvait en  
10 situation de déficit, parce qu'on dépense de l'argent justement. Et je pense que cela  
11 aussi a influencé le conflit, et aussi, je crois qu'il y avait aussi des conflits de  
12 personnalités entre certains de nos membres et certains des chefs.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Quel était le niveau de la morale après dans  
14 la division « H » après l'évènement?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Bien, c'était un évènement très  
16 traumatique, mais les chroniques négatives dans les médias ont été très  
17 traumatisantes.

18 Quelle est la question?

19 **Me RACHEL YOUNG:** Quel était le niveau de démoralisation?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Eh bien, bien des gens ont pris  
21 leur retraite, plusieurs autres ont dû faire trois... occuper trois postes.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Vous parlez donc dans l'interrogatoire aux  
23 pages 131, 132, c'est donc COMM62465 et c'est un résumé du rapport sur le bien-être.

24 J'aimerais que l'on dépose ce document en preuve. Donc, on ne  
25 peut pas le...

26 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4151.

27 **--- PIÈCE No. 4151:**

28 (COMM0062465) Sommaire caviardé sur le bien-être dans

1 la division-H par Quintet Consulting

2 **Me RACHEL YOUNG:** On ne peut pas voir ce document à l'écran.

3 Donc, l'avocat... des avocats de la Commission « a » exprimé  
4 « son » désaccord avec le caviardage dans ce document et ont conseillé aux  
5 commissaires de décaviarder, d'enlever le caviardage. Vous avez dit dans votre  
6 interrogatoire que ce document était de votre initiative.

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Ce n'est pas ce que moi je  
8 cherchais. Quelques policiers m'ont abordée à propos du surmenage, de leur bien-être,  
9 de la planification de la relève, et ils ont cherché de l'aide pour gérer cette situation.  
10 C'était préoccupant. Je suis allée voir monsieur Byrne et j'ai dit qu'on avait ces officiers  
11 supérieurs qui étaient en surmenage, qui souffraient, et je lui ai demandé des  
12 stratégies. Je me demandais : peut-on faire venir des spécialistes en bien-être et en  
13 santé mentale au niveau des officiers supérieurs et est-ce qu'on peut aussi faire des  
14 entrevues de planification de la relève, car plusieurs des personnes qui m'avaient  
15 abordée à ce sujet demandaient d'être mutées, de sortir de la division, non pas demain,  
16 mais ils demandaient qu'il y ait une planification de la relève. Donc, je suis allée voir  
17 monsieur Brennan et il a dit peut-être qu'on peut trouver une entreprise spécialisée en  
18 santé mentale et il a dit qu'il allait parler à Gayle Johnson, chef des Ressources  
19 humaines, qui a de l'expérience dans ce domaine, et je ne sais pas quelle a été la  
20 teneur de ces discussions, mais je sais qu'il y a... on a adopté un plan de bien-être  
21 avec l'entreprise Quintet. Moi, je cherchais plutôt des stratégies pour aider ces gens.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Mais c'est quand que vous avez abordé  
23 monsieur Brennan?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je devrais regarder mes notes  
25 parce que c'était vraiment tout de suite après que je sois abordée par cette poignée  
26 d'officiers.

27 **Me RACHEL YOUNG:** C'était en 2020, n'est-ce pas?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne sais pas. C'est peut-être en

1 2021. Je ne suis pas certaine.

2 **Me RACHEL YOUNG:** C'était peut-être, donc, au début de 2021.

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, parce qu'on a fait les  
4 entrevues en juillet de 2021 avec cette entreprise.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Et vous, comment est-ce que vous vous  
6 portiez après les évènements?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** J'étais correcte.

8 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'il y avait des officiers supérieurs  
9 qui se préoccupaient de votre prestation, de votre rendement?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Comme chef d'équipe.

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

13 **Me RACHEL YOUNG:** Si quelqu'un l'avait dit, est-ce que vous  
14 auriez été d'accord?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

16 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que l'un de vos officiers supérieurs  
17 se plaignait de vous à monsieur Brennan après? Dites-nous ce que vous en savez.

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Il m'a appelée, il m'a dit... c'était  
19 à l'automne...

20 **Me RACHEL YOUNG:** De 2020?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je crois que oui, que quelqu'un  
22 s'était plaint de moi et j'étais tellement en désaccord avec cela et j'ai demandé qu'il  
23 vienne à la division pour parler aux autres officiers, mais aussi parce qu'il y avait des  
24 différends très importants dans le domaine de la pêche à cette époque-là et il y avait  
25 plusieurs membres d'autres divisions qui nous appuyaient, donc je trouvais qu'il serait  
26 important qu'ils viennent parler avec ce groupe, donc qu'ils viennent à la division « H ».

27 **Me RACHEL YOUNG:** Et est-ce qu'il a dit qui avait porté plainte  
28 contre vous?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, il est venu en octobre 2020, n'est-ce  
3 pas?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, comment est-ce que vous avez  
6 expliqué sa présence dans la division « H »?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** J'ai pas dit grand-chose, sauf  
8 qu'il voulait venir parler aux officiers, aux agents de la division, et je les ai incités à venir  
9 faire preuve d'honnêteté et de franchise avec lui.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Alors, comment est-ce qu'il était reçu par...  
11 selon vous, par les membres de la division « H »?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** J'ai su plus tard qu'il n'a pas été  
13 très bien reçu, très bien accueilli. Ses intentions étaient justes, il voulait quand même  
14 explorer les différentes questions, donc je n'ai pas vraiment su quelle a été la source de  
15 ces problèmes.

16 **Me RACHEL YOUNG:** La Commission a parlé de Rob (phon.) qui  
17 dit qu'il n'était pas content de cette visite, il disait que, bon, le Bureau national était  
18 venu, le quartier général venait parce que, bon, monsieur Brennan avait été dans la  
19 division « H » avant, il avait comme suggéré que tout cela ne se serait pas présenté de  
20 cette façon si lui avait été encore en poste. Est-ce que vous avez parlé de cela avec  
21 lui?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Bien, non.

23 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, qu'est-ce que vous avez... quelle a  
24 été la nature de vos discussions quand il était là?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Et donc, on est allés dans le sud-  
26 ouest de la Nouvelle-Écosse où il y avait plusieurs membres de différentes divisions qui  
27 appuyaient l'aspect de la sécurité publique associée avec le conflit de la pêche. Il y  
28 avait environ 30 agents qui... avec nous, donc on a fait des visites des détachements

1 dans le sud-ouest de la province, et ensuite, quand on est revenus à notre quartier  
2 général, on a eu une discussion avec le chef Leather, on a... et moi, on a parlé des  
3 priorités pour l'avenir et comment travailler sur nos relations avec les partenaires, avec  
4 les communautés autochtones, et qu'on allait poursuivre nos discussions.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous avez parlé de la relation  
6 que vous aviez avec le surintendant en chef Leather? Est-ce que monsieur Brennan  
7 vous a abordée à ce sujet, à la relation entre vous et monsieur Leather? Est-ce que  
8 vous vous souvenez qu'il vous a dit qu'il fallait que vous preniez votre congé de  
9 vacances annuelles?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, il nous a dit qu'il fallait  
11 prendre une semaine de congé.

12 **Me RACHEL YOUNG:** Vous n'avez pas mentionné sa visite  
13 d'octobre 2020 lors de votre interrogatoire. Pourquoi?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Rien de spécial. C'était une  
15 question de gestion du rendement, donc je ne voyais pas la pertinence.

16 **Me RACHEL YOUNG:** Quelle était votre relation en... quelle était  
17 la qualité de votre relation avec... ou de vos relations avec monsieur Leather?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Elle était bonne.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que ça a pu affecter votre travail à  
20 un moment donné?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous saviez que ce rapport  
23 d'expert avait été commandé, n'est-ce pas, et que l'expert a vu monsieur Brennan et  
24 aussi la personne responsable des ressources humaines, mais pas vous.

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est ça.

26 **Me RACHEL YOUNG:** Pourquoi?

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Parce que, bon, j'ai demandé à  
28 monsieur Brennan si on allait recevoir une copie du rapport et on m'a dit qu'on allait



1 recevoir un résumé, un sommaire exécutif du rapport.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous l'avez reçu?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

4 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'on vous a dit pourquoi pas...  
5 pourquoi?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

7 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'on vous a dit que le rapport avait  
8 été terminé?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

10 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous avez demandé de voir le  
11 résultat?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pour être juste, les  
13 interrogatoires... les entrevues ont été faites en juillet 2021 et mon dernier jour de  
14 travail était en octobre 2021, donc je ne sais même pas si le rapport a été conclu.

15 **Me RACHEL YOUNG:** Nous avons un rapport qui est daté de  
16 septembre 2021.

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Donc, je ne l'ai jamais vu.

18 **Me RACHEL YOUNG:** Et vous ne l'avez pas vu avant que vous le  
19 voyiez à l'écran en partie lors de votre interrogatoire avec la Commission, n'est-ce pas?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est exact, parce que le rapport  
21 a été publié... en fait, le rapport vous est parvenu en juillet 2022, de 2022, et moi,  
22 j'étais... je ne l'ai pas vu avant que vous me montriez quelques parties du rapport.

23 **Me RACHEL YOUNG:** Vous avez dit lors de l'interrogatoire que  
24 John Ferguson, qui était le PDG intérimaire de la division « H », vous avait alertée qu'il  
25 y aurait quelques éléments dans le rapport qui ne seraient pas très flatteurs à votre  
26 égard.

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

28 **Me RACHEL YOUNG:** Mais il ne vous a pas envoyé une copie.

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non. J'en avais une copie  
2 caviardée, mais j'étais aux États-Unis à ce moment-là et je ne pouvais pas l'ouvrir sur  
3 mon téléphone.

4                   **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous avez déjà vu la copie non  
5 caviardée de ce document?

6                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

7                   **Me RACHEL YOUNG:** C'est un résumé. Est-ce que vous avez déjà  
8 vu le rapport complet?

9                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

10                  **Me RACHEL YOUNG:** Le rapport intégral.

11                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

12                  **Me RACHEL YOUNG:** Maintenant que vous avez vu ce résumé  
13 caviardé, est-ce que c'est ce que vous aviez à l'esprit quand vous aviez demandé une  
14 évaluation du bien-être?

15                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

16                  **Me RACHEL YOUNG:** Alors, quelles sont les différences entre ce  
17 rapport et le rapport que vous aviez à l'esprit?

18                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Donc, moi, je voulais savoir  
19 quelles stratégies il fallait mettre en place pour aider les gens à guérir, est-ce qu'il faut  
20 s'adjoindre des psychologues, d'autres membres pour appuyer les officiers qui sont là  
21 en poste, c'est ce que je cherchais, moi, et je voulais aussi qu'il y ait des entrevues de  
22 planification de la relève, et donc, j'ai demandé cela. Ça, on l'a fait plus tard. On  
23 proposait de muter l'équipe de gestion, de direction. C'était pas très pratique par contre.

24                  **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous aviez des questions que  
25 l'expert a posées? Est-ce que vous avez répondu à des questions?

26                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

27                  **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que c'était une entrevue en  
28 présentiel ou virtuelle?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Virtuelle.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que c'était par Zoom?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Par Teams, et donc aussi  
4 quelques appels téléphoniques aussi, je crois.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que votre interrogatoire était  
6 enregistré?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne suis pas sûre.

8 **Me RACHEL YOUNG:** Pensez-vous que ce rapport était celui que  
9 vous aviez à l'esprit?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Ç'a été mis en œuvre selon votre  
12 connaissance?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pas que je sache, et c'est  
14 dommage parce que les personnes qui ont participé pensaient qu'il allait être  
15 confidentiel.

16 **Me RACHEL YOUNG:** On va passer à un autre domaine  
17 maintenant. Je vais vous poser la question sur les agents. On a parlé de l'interrogatoire  
18 et aussi de sa transcription, c'est la pièce 411 (sic), on va voir la page 121 et 141 (sic),  
19 mais on ne va pas la voir maintenant, mais les raisons pourquoi je vous pose ces  
20 questions, parce que cette Commission a entendu... a eu des preuves entendues par  
21 des témoins de par la passé, on a essayé de trouver les notes, qu'il y avait possibilité  
22 que ces notes ne soient pas exactes, et donc, vous savez que les commissaires veulent  
23 savoir s'il y a des recommandations pour ce qui est de la prise de notes et ainsi de  
24 suite. Nous savons qu'en termes d'assurer que ce genre de choses est arrivé pour ce  
25 qui est des audits concernant la prise de notes, aussi nous avons appris qu'il y avait  
26 des examens de qualité, de questions de qualité. Pouvez-vous nous expliquer cela?

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est un examen des unités et  
28 des détachements au sujet... au sein du district.

1                   **Me RACHEL YOUNG:** On va se concentrer sur deux choses : pour  
2 ce qui est de la prise de notes et aussi des pièces à conviction. Aussi, il est question  
3 d'assurer la qualité de cela au sujet... au sein du détachement. Les notes que l'on  
4 voyait dans une gamme de 21 (sic) à 22 (sic), il est question pour les détachements de  
5 la GRC.

6                   Donc, si on peut voir la communication 00614001 (sic), s'il vous  
7 plait.

8                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** La pièce 4152.

9                   **--- PIÈCE No. 4152 :**

10   (COMM0061474) Rapport d'investigation ULQA à  
11   Cumberland County

12                   **Me RACHEL YOUNG:** Comme vous pouvez voir, ici, on voit ULQA.

13                   Donc, si on peut passer ou descendre en bas de la page, donc  
14 c'est... donc, le détachement a eu cela et où est-ce que ça va lorsque ces examens  
15 sont analysés?

16                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Il va au siège national, mais  
17 aussi au... vers les agents qui sont responsables de cela au niveau du commandement  
18 du détachement pour s'assurer que les lacunes sont comblées.

19                   **Me RACHEL YOUNG:** Donc, si on peut passer à la page 3 du  
20 document.

21                   Ce qu'on voit au numéro 7 ici qui dit : « Est-ce que le superviseur  
22 ou l'examen du superviseur des blocs-notes sur une base mensuelle pour vérifier la  
23 qualité et le contenu? » Donc, c'est cela?

24                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, en fait, c'est le manuel  
25 d'opérations point 2, point 3.

26                   **Me RACHEL YOUNG:** Et les résultats disent que 30 % de... on  
27 parle de conformité de 30 %. Donc, s'il est question pour ce qui est du superviseur pour  
28 justement vérifier justement le contenu des carnets de notes?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Bien sûr, oui.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, la question c'est que combien de  
3 carnets de notes il y a?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pour ce qui est de la taille, je  
5 dirais... mais c'est clair que si c'est ça le résultat – et là, je généralise –, ça serait  
6 quelque chose que le commandant de détachement devrait justement trouver des  
7 solutions pour ça et ajuster cela et pour ceux qui s'assurent de la conformité parce que  
8 tout ce qu'on fait, c'est le contrôle de la qualité, c'est pour trouver, bien sûr, s'il y a des  
9 lacunes, donc voilà, il y a une lacune, donc je suggérerais qu'il doit y avoir... ou que les  
10 attentes soient que le... bien sûr, le commandant du détachement va adresser cela.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, le suivi... il y a eu un suivi du  
12 contrôle de la qualité par la suite?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. Je ne sais pas s'il y a eu,  
14 mais il pourrait y avoir. Je ne sais pas s'il y en a un, mais ils assuraient le suivi pour ce  
15 qui est des lacunes.

16 **Me RACHEL YOUNG:** Reconnaisant cela, avant la fin de votre  
17 temps, pensez-vous que nous avons des raisons de croire que ç'a été amélioré?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Sur la base de mon expérience,  
19 mon travail au sein du... avec les commandants du détachement, je pense que c'est  
20 clair que cette conformité a été améliorée. Je ne peux pas parler de ça parce que je n'ai  
21 pas fait ça, j'ai pas fait d'autres assurances qualité au niveau de l'unité, mais si c'est ça,  
22 je dirais que c'est quelque chose qui devrait améliorer. Encore une fois, j'espère que,  
23 bien sûr...

24 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, vous serez ravie de cela.

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Sinon je ne serais pas contente  
26 de ça.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Je vais vous poser des questions  
28 maintenant sur les échanges de la GRC avec les municipalités. Donc, on va

1 commencer avec le... bien sûr, le conseil consultatif de la police en mars ou, plutôt, de  
2 mai 2020. L'une des demandes, c'était d'avoir un résumé sur les initiatives de la police  
3 et aussi les raisons de tout cela en Nouvelle-Écosse.

4 Est-ce qu'on peut voir cette pièce, Madame la greffière? C'est la  
5 pièce 6627474 (sic).

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 43 (sic).

7 **--- PIÈCE No. 4153 :**

8 (COMM0062474) « NEN, initiatives 2016-2021 de la police  
9 communautaires » envoyé avec réponse intérimaire au  
10 subpeona, juillet, 2022

11 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, parce que c'est un grand document  
12 qui s'étale sur plusieurs mois, donc la pièce a été fournie en juillet, le 5 juillet 2022,  
13 ensuite ç'a été comme une réponse cumulative ou cumulée.

14 Donc, si on peut passer à la page 12, s'il vous plait.

15 Donc, c'est une réponse à plusieurs contacts de police, des choses  
16 que fait la GRC. Ici, on voit le point 3 qui dit que... – pardonnez, c'est le cinquième  
17 point, en fait –, que les membres de la GRC...

18 **INTERPRÈTE:** Excusez, c'est rapide pour l'interprète.

19 **Me RACHEL YOUNG:** ...pour ce qui est des questions qui  
20 concernent la communauté, est-ce que c'était une pratique qui existait lorsque vous  
21 travailliez?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. C'est quoi la date de ce  
23 document?

24 **Me RACHEL YOUNG:** Ç'a été fourni à la Commission le 5 juillet  
25 2022, mais la demande a été pour fournir des informations.

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Quand est-ce que ç'a été fait?

27 **Me RACHEL YOUNG:** Ça dit que c'est 2020, mais ça devrait être  
28 2022.

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Vous voulez dire mars 2022?

2 **Me RACHEL YOUNG:** Oui.

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** OK. C'est certainement ce que  
4 j'ai déjà vu et j'ai observé lorsque j'étais là.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Le comité consultatif de la police, la section  
6 61 (sic), la fonction de ce rapport, c'est de fournir des relations au sujet de la  
7 municipalité pour ce qui est de la juridiction, pour ce qui est de la conformité, de la  
8 discipline, du code de conduite. Donc, comment réagit... comment communiquait la  
9 communication entre la GRC et le Conseil consultatif de la police?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Sur la base de mon expérience  
11 parce que j'ai siégé à l'une des commissions de la police lorsque j'étais au district de  
12 Halifax et, en fait, c'est, en fait, un bon endroit, un bon lieu de réunion pour nous tous,  
13 donc où les commandants de détachement assistaient à ces réunions avec les  
14 communautés, les petites communautés, sur la base des expériences des petites  
15 communautés, et aussi pour les collectivités pour identifier les questions d'intérêt qu'ils  
16 voient qui ont rapport avec la police. Donc, je ne suis pas sûre c'est quoi votre question,  
17 mais je pense que c'est un bon endroit, un excellent endroit pour nous pour justement  
18 participer pour en savoir plus sur les soucis et les préoccupations.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Oui, je pense que ç'a été traduit sur le  
20 papier. Donc, le Conseil consultatif de la police, selon ce que j'ai compris, il informe le  
21 Conseil, et la rétroaction ou la réaction de la GRC, c'est qu'elle rencontre ce comité, et  
22 donc, lorsque vous allez... est-ce qu'on parle d'un contact direct avec la police? Est-ce  
23 que c'est tout le monde qui se met ensemble pour discuter des questions?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non. La plupart du temps, les  
25 commandants des détachements vont désigner ceux qui vont faire partie du Conseil  
26 consultatif, c'est régulièrement avec les collectivités.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, ça se passe avec le Comité  
28 consultatif de la police?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

2 **Me RACHEL YOUNG:** Lorsque la GRC considère le code de  
3 conduite de la police, est-ce que il est question de conseils municipaux pour ce sujet?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** <Non interprété>

5 **Me RACHEL YOUNG:** Maintenant, pour ce qui est des... pour ce  
6 qui concerne les chefs administratifs ou les administrateurs principaux des municipalités  
7 <non interprété>...

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Sur la base de mon expérience à  
9 Halifax, oui, parce que ces administrateurs font partie du rapport ou participent au  
10 rapport consultatif, donc il y a des communications régulières à ce sujet.

11 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'ils font ça... est-ce que c'est... ils  
12 vont participer à ça au niveau des municipalités?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

14 **Me RACHEL YOUNG:** Donc, il y avait des discussions, du moins  
15 au sujet du budget, du maintien de l'ordre?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, il y en aurait certains, et  
17 aussi ce qui va se passer entre les chefs administra... les directeurs municipaux et  
18 aussi le département de Justice.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Et dans le cas où, par exemple, des chefs  
20 municipaux, ils vont avoir des contacts très réguliers?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, bien sûr, parce que le  
22 financement direct provient de la municipalité.

23 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce qu'on peut voir COMM0052192, s'il  
24 vous plait, Madame la greffière?

25 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 4144 (sic).

26 **--- PIÈCE No. 4154 :**

27 (COMM0052192) Lettre de l'officier administratif en chef des  
28 municipalités du comté de Colchester à l'assistant



1 commissaire Bergerman, 8 juin, 2020

2 **Me RACHEL YOUNG:** Ceci est une lettre à votre attention des  
3 administrateurs principaux de trois municipalités. Vous vous souvenez de cette lettre?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

5 **Me RACHEL YOUNG:** Ils y expriment leurs préoccupations, aussi,  
6 du manque de l'utilisation du système En Alerte et aussi, l'échec quant à utiliser le  
7 maintien de l'ordre de la police à Truro et vous avez répondu; c'est la pièce ou la  
8 communication 0553.

9 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND :** C'est la pièce 4155.

10 **--- PIÈCE No. 4155 :**

11 (COMM0052223) Lettre de l'assistant commissaire Lee  
12 Bergerman

13 **Me RACHEL YOUNG:** Vous vous souvenez de cette lettre?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

15 **Me RACHEL YOUNG:** Et donc, vous leur avez parlé... vous avez  
16 répondu à cela, par exemple, par rapport à leurs préoccupations et bien sûr, ajusté les  
17 questions dans... Les avez-vous rencontrés?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Lorsque les directeurs municipaux vous  
20 posent des questions, ressentez-vous l'obligation de répondre?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Définitivement.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous aviez pensé que ça serait  
23 efficace ou efficient d'aller les voir en personne?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, ça a toujours été une  
25 considération lorsqu'il y a des visites de détachements, mais pendant ce temps,  
26 probablement huit à dix mois après, il y avait, comme vous savez, des... c'est-à-dire, il  
27 y avait des rencontres en mode virtuel, mais j'ai toujours été... j'ai toujours fait preuve  
28 d'ouverture quant à rencontrer avec des directeurs ou des maires ou des conseillers

1 s'ils voulaient me rencontrer au sujet des collectivités, c'est clair que j'étais ouverte pour  
2 ça.

3 **Me RACHEL YOUNG:** Pour ce qui est de votre pratique pour les  
4 visites de détachement avant et après la COVID, après et après les évènements, vous  
5 le faisiez de façon régulière? C'est quoi les raisons?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Donc, avant la COVID,  
7 j'effectuais des visites de détachement sur une base régulière, à travers la division,  
8 lorsque je le pouvais. Certainement, bien sûr, lorsque je suis devenue la principale, bien  
9 sûr, je le faisais le maximum possible lorsque je pouvais, mais lorsque la COVID a  
10 frappé, il y a eu restriction et donc, pour ce qui est de la Nouvelle-Écosse – donc, si on  
11 est à Halifax et qu'on n'est pas autorisé à se déplacer à certains endroits ou à des  
12 endroits, sauf s'il y a vraiment un cas spécial.

13 Donc, c'était ça les obstacles, mais quand je pouvais, j'avais repris  
14 les visites de détachement, donc si ce n'était pas sur une base hebdomadaire, c'était  
15 bihebdomadaire, donc pas seulement pour rencontrer les membres, de faire preuve de  
16 soutien à leur égard et de répondre à leurs besoins, leurs attentes. Mais c'était aussi  
17 parce que normalement, on avait des cérémonies de service, des cérémonies de  
18 reconnaissance et d'adaptation et bien sûr, comme vous pouvez l'imaginer, parce qu'on  
19 organisait cela pendant une couple d'années, donc c'était l'une des raisons qui faisait  
20 que je me déplaçais pour aller visiter les détachements pour, bien sûr, des  
21 reconnaissances.

22 **Me RACHEL YOUNG:** Combien de détachements vous avez  
23 visités en Nouvelle-Écosse?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Tous et pas mal d'entre eux,  
25 plus d'une fois.

26 **Me RACHEL YOUNG:** J'allais poser la question sur la police de  
27 communautés ou collectives – donc, cette même réaction pour la demande de la pièce  
28 453 pour ce qui est des initiatives du maintien de l'ordre. Est-ce que vous voulez en dire

1 plus en détails? Parlons des détails. Lorsqu'on retourne en arrière, avez-vous votre  
2 propre vision sur ce qui s'est passé, votre propre opinion sur ce qui s'est passé, votre  
3 propre opinion sur ce qui s'est passé, ce qui a été bien, ce qui a été mal par rapport aux  
4 évènements de pertes massives?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est clair qu'il y a des choses  
6 évidentes qui font que la communication, certaines communications ne se sont pas bien  
7 déroulées et j'espère qu'il y a eu des leçons tirées de cela, mais aussi, je pense qu'un  
8 certain nombre de choses se sont bien passées et certains se sont très bien déroulés.  
9 Et bien sûr, la réaction des membres était juste... c'est clair qu'elle était géniale,  
10 impressionnante, mais je sais que la GRC sait... c'est clair que surtout pour ce qui est  
11 des recommandations faites par la personne qui a repris les rênes.

12 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que la division serait en meilleure  
13 position maintenant, si jamais les pertes massives se passeraient?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, je le crois. Je pense que  
15 nous avons appris sur pas mal de choses sur lesquelles, donc, nous avons discuté  
16 que... pour ce qui est de la réaction, des communications, l'alerte, les communications  
17 radio, toutes ces choses qui ont été considérées pour lesquelles des politiques ont été  
18 mises en place.

19 **Me RACHEL YOUNG:** Est-ce que vous suggérez aux  
20 commissaires s'ils ont des recommandations à faire?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui. Donc, l'une des choses que  
22 je pense est importante pour les commissaires, c'est de vraiment... d'avoir un regard  
23 critique pour ce qui est des ressources au sein de la division et c'est quelque chose...  
24 vous savez, avec la province, comme on l'a découvert, au sein de cette division, il y a  
25 une nécessité que les commissaires et la Commission fassent, bien sûr, une révision de  
26 toutes les recommandations – pas seulement pour la GRC, mais pour toute la province.

27 **Me RACHEL YOUNG:** Je voudrais présenter les autres documents  
28 en ce qui a trait... déposés en pièces, les autres éléments qui ont trait à ce témoin.

1                                   Merci, Madame Bergerman, c'était mes questions pour vous.

2                                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci bien Maître Young et un  
3 grand merci à vous, Madame la commissaire adjointe à la retraite. Je pense que Maître  
4 Young vous a mentionné ceci au début de votre témoignage : on va prendre une pause  
5 et les avocats de la Commission vont rencontrer les avocats des participants et là, ils  
6 vont s'organiser pour établir les questions qui vous seront posées, celles-là qui n'ont  
7 pas encore été posées.

8                                   Alors, on va prendre une pause. Maître Young, il me semble et je  
9 pense que les commissaires seront d'accord, ça devrait pas mal devenir une pause de  
10 repas – les gens ont besoin de temps pour manger et les avocats ont besoin de temps  
11 pour en discuter. D'habitude, ça prend une heure, étant donné qu'il y a un caucus et  
12 (inaudible) pour une réunion parmi les avocats, il y aura la pause jusqu'à 13 h. Vous  
13 êtes encore bien sûr sous serment.

14                                   Alors, reprise à 13 h.

15                                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Alors, les procédures  
16 reprendront alors à 13 h.

17 --- La séance est suspendue à 11 h 32

18 --- La séance est reprise à 13 h 07

19                                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Rebienvenue. Les  
20 procédures reprennent.

21                                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Nous avons un ordre établi  
22 pour les questions au témoin. Alors, je demanderais que le témoin revienne à la barre  
23 des témoins.

24                                   Rebonjour, Madame la commissaire adjointe Bergerman. J'avais dit  
25 avant le dîner que nos avocats rencontreront les avocats des participants pour  
26 s'entendre sur un ordre, pour poser des questions. Et cela, c'est chose faite. Alors, c'est  
27 Maître McMillan, tout d'abord et chaque avocat va vous dire qui... les gens qu'ils  
28 représentent.

1 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me KELLY McMILLAN :**

2 **Me KELLY McMILLAN :** Bonjour, Madame la commissaire  
3 adjointe. Je m'appelle Kelly McMillan; mon cabinet représente la Fédération de police  
4 nationale, comme vous le savez. Ce sont les membres en dessous du rang  
5 d'inspecteur, notamment la plupart des membres qui sont intervenus dans les  
6 opérations des 18 et 19 avril 2020.

7 Je veux commencer avec des questions en tant que commandant  
8 divisionnaire de la division H – vous étiez responsable de négocier les niveaux de  
9 financement pour les services de police provinciale de la part de la GRC auprès de la  
10 province. Est-ce que c'est bien ça?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est correct.

12 **Me KELLY McMILLAN :** Pouvez-vous m'aider à comprendre, de  
13 façon générale, c'est quoi le processus pour déterminer le niveau de financement que  
14 recherche la GRC de la province?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je suis sûre que cette  
16 Commission a plusieurs des plans financiers sur plus... pluriannuels en tant que pièces  
17 et ceux-là sont faits de concert avec les autres haut gradés au sein de la... au niveau  
18 de... pour les ressources avec la province. Ils ont soumis d'habitude, le tout est joint  
19 avec la liste des souhaits et ce que cela coûterait et la province décide ce que la  
20 province peut se permettre et ce qui sera approuvé et ce qui ne sera pas approuvé.

21 C'est ça dans l'ensemble; il y a des demandes hors du cycle, ce qui  
22 signifie... bon, disons que nous avons besoin... un exemple, c'est l'équipe de gestion  
23 des questions d'intérêt à H-Strong, il nous fallait du soutien. Alors, on a soumis un  
24 argument à la province et avant mon départ, cela n'avait pas été approuvé pour l'équipe  
25 de ces besoins spéciaux-là et pendant mon mandat, j'ai signé trois plans de  
26 financement pluriannuels de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

27 **Me KELLY McMILLAN :** Merci, c'est très utile. Pour les trois plans  
28 pluriannuels de financement avec lesquels vous étiez impliquée, diriez-vous que le

1 niveau de ressources accordé par la province était convenable pour convenir aux  
2 besoins en matière de services policiers des Néo-Écossais?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Les deux premiers, selon  
4 mon souvenir, il n'y avait pas de ressources supplémentaires qui étaient approuvées. Si  
5 vous vous rappelez, ce matin, les deux ans, pendant les deux années où on était le  
6 commandant divisionnaire, nous avons des déficits en commençant l'année – c'est  
7 pourquoi c'est devenu très important de pouvoir raconter notre récit et expliquer  
8 pourquoi nous avons un déficit, pourquoi nous faisons un suivi de financement que  
9 nous dépensions à l'extérieur de nos propres compétences. D'après ce que je  
10 comprends, je ne sais pas précisément que le plan pluriannuel de financement de cette  
11 année, on a approuvé des ressources pour Nord-Est Nova, le Groupe des crimes  
12 majeurs et le GTI; il pourrait y avoir davantage, mais c'est cela dont je suis au courant.

13 **Me KELLY McMILLAN** : Ça, c'est l'année à la suite de votre départ  
14 comme commandant divisionnaire?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

16 **Me KELLY McMILLAN** : Pour revenir vers les trois ans où vous  
17 étiez impliquée, je comprends de votre réponse que vous n'aviez pas toujours reçu des  
18 approbations pour ce que vous demandiez?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

20 **Me KELLY McMILLAN** : Est-ce que vous vous sentiez soutenue  
21 par la province ou le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse lorsque vous  
22 demandiez des ressources pour les services policiers?

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Évidemment – si on ne reçoit  
24 pas les ressources pour lesquelles on demande, c'est la déception. Je ne dirais pas  
25 qu'il y avait un manque de soutien. D'habitude, le reste du travail était très bonne et ils  
26 comprenaient les défis et nous expliquions nos opérations lors des présentations semi-  
27 annuelles afin qu'ils puissent comprendre les défis en matière de ressources et les  
28 services policiers, ce dont il s'agissait et je présume... je ne sais pas ceci précisément,

1 mais je présume que c'est une question de sous au sein de la province et une grande  
2 priorité pour cette province, c'est les soins de santé et les infirmières et les médecins.  
3 Je me demande s'il y a une discussion... bon, est-ce qu'on veut cinq médecins ou 10  
4 policiers? Je présume que ce soit une grande discussion et étant donné ce que vit la  
5 province en matière des soins de santé...

6                   Voilà, ça, c'est mon opinion, mais c'est pas que... c'est sûr que  
7 je... c'est pas une question de ne pas se sentir soutenu, mais on n'a pas reçu les  
8 ressources qu'on a demandées.

9                   **Me KELLY McMILLAN** : À la fin des questions qui vous étaient  
10 posées, en répondant à l'une des questions de Maître Young, vous avez des enjeux liés  
11 à l'entente provinciale pour le financement policier et que vous voudriez que la  
12 Commission examine cela. En fonction de votre expérience comme commandant  
13 divisionnaire, pouvez-vous en dire plus long comment est-ce que le financement se  
14 passe, comment le module de financement, comment cela présente un défi?

15                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : C'est quoi la question?

16                   **Me KELLY McMILLAN** : Vous avez identifié l'entente de service et  
17 le processus de financement, mais l'enjeu que vous voulez que la Commission explore,  
18 pourriez-vous en dire plus long? Quels sont les défis, selon votre point de vue?

19                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Bien, ceux-là que je viens  
20 d'expliquer – évidemment, juste... la simple question budgétaire, c'est une réalité pour  
21 toutes les forces policières, qu'il s'agisse de la GRC et là, on demande nos sous à la  
22 province et quand vous travaillez pour une municipalité, vous demandiez l'argent de la  
23 municipalité. Si on accorde davantage d'argent aux forces policières ou toute autre  
24 agence au sein de la municipalité ou du gouvernement fédéral ou de la province,  
25 l'argent doit venir de quelque part et souvent, c'est les impôts, il s'agit d'une question  
26 d'imposition... d'impôts, plutôt.

27                   Je sais et je suis au courant du fait qu'il y a eu un document très  
28 complet qui a été soumis à la Commission des pertes massives à l'Association des

1 anciens de la GRC; c'est un document très complet sur comment fonctionne l'entente  
2 entre la police provinciale, le taux de policiers par habitant. Je pense que... moi, je  
3 pense que ça va être très important pour cette Commission d'examiner les niveaux de  
4 ressources et les niveaux de financement dans cette division.

5 **Me KELLY McMILLAN** : Je veux vous faire référence à un  
6 commentaire fait par le sous-commissaire Brennan lors de son entretien avec la  
7 Commission le 10 août; malheureusement, on ne peut pas le mettre à l'écran, ça n'a  
8 pas été divulgué de façon formelle. Par contre, je comprends que selon les avocats de  
9 la Commission que ça va devenir une pièce lors des procédures. Je vais vous lire,  
10 alors, l'extrait de son entretien et je voudrais votre réaction. Voici ce qu'il dit, c'est à la  
11 page 124 pour le dossier, à la fin de la page : « Dans d'autres divisions... » il parle de  
12 l'entente de financement de d'autres divisions, il s'agirait que la province aurait  
13 davantage un plus grand mot sur combien de policiers seraient déployés dans un milieu  
14 géographique en fonction des tendances en matière de criminalité. En Nouvelle-  
15 Écosse, ça ne se passe pas. La municipalité sait combien ils vont dépenser par policier  
16 et la province détermine le financement. J'ignore les chiffres, mais voici quelques  
17 exemples. Pour dire (inintelligible) que les municipalités sont prêtes à donner 2 millions,  
18 pour 2 millions, les provinces... d'autres provinces pour votre région, la distribution  
19 démographique, vous avez besoin de tel nombre d'agents policiers, voilà c'est quoi,  
20 c'est ça le cout, et c'est ça qu'on va contribuer aux couts. Et un peu plus loin, il dit que  
21 la GRC envoie des rapports, des ressources en matière d'effectifs comparés à d'autres  
22 provinces où ils reçoivent un certain montant pour chaque... le nombre de... de  
23 montant d'argent pour chaque policier. Ça, ça peut avoir l'air petit, mais ici, c'est  
24 déterminé au niveau municipal. À Colchester, quand ils reçoivent ce qu'ils peuvent et ils  
25 dépensent en fonction de leurs moyens, ils investissent et nous fournissons le service  
26 en fonction de ce niveau-là.

27 Est-ce que cela est cohérent avec comment ça fonctionne au  
28 niveau de la division « H »?



1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Alors, soyons clairs. L'adjoint...  
2 le sous-commissaire Brennan, étant donné qu'il est chargé de tout le pays, beaucoup  
3 plus de visibilité sur tous ces contrats-là, et comment ça fonctionne dans d'autres  
4 divisions, je serais d'accord avec son évaluation de la Nouvelle-Écosse.

5                   **Me KELLY McMILLAN:** Avez-vous vu un écart entre les niveaux  
6 que les municipalités ont déterminé qu'elles pouvaient se permettre et ce que la GRC a  
7 évalué comme étant le besoin ou ce que la GRC a demandé pour cette zone  
8 géographique là?

9                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. C'est comme on a discuté,  
10 cela serait intégré dans un plan financier multiannuel, un argument qui ne fait pas partie  
11 du cycle.

12                   **Me KELLY McMILLAN:** Pouvez-vous clarifier cela, « hors du  
13 cycle »?

14                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Un plan financier pluriannuel,  
15 c'est quelque chose sur lequel on fonctionne... on travaille toute l'année, et là, c'est  
16 soumis, et là, quand les arguments hors du cycle, on le perçoit comme un besoin  
17 spécial qui se présente et c'est comme de la façon que l'on demande pour le  
18 financement et on travaille avec les municipalités, vous avez raison. S'ils n'ont pas les  
19 moyens, vous n'allez pas recevoir davantage de ressources. Alors, le commissaire...  
20 sous-commissaire... l'évaluation du sous-commissaire Brennan est correcte.

21                   **Me KELLY McMILLAN:** Si ce n'est pas reçu ce que vous avez  
22 demandé en fonction de l'évaluation du besoin, quelles étaient les options qui vous  
23 étaient disponibles? Vous aviez quels recours?

24                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** On n'avait pas une abondance  
25 de ressources, mais on devait, donc, combler tous les postes, on a des congés de  
26 maternité, les personnes qui sont en congé de long terme, et donc, on comblait ces  
27 écarts, par exemple... parce que ces gens-là ne sont pas en train d'intervenir dans le  
28 cas des appels 9-1-1, et c'est comme ça, donc, que l'on comble les écarts.

1                   **Me KELLY McMILLAN:** Mais il n'y a pas de recours à la province,  
2 on n'a aucun remède que l'on peut obtenir de la province pour mettre à jour les  
3 ressources ou les budgets.

4                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

5                   **Me KELLY McMILLAN:** Dernière question pour vous. La  
6 Fédération de la police nationale s'intéresse surtout à la dotation en personnel, surtout  
7 du point de vue de la sécurité des policiers et le bien-être. Est-ce que vous pouvez  
8 parler de cet aspect-là? Quel est l'impact sur le bien-être des policiers?

9                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Ce que l'on trouve après cet  
10 incident traumatisant, tragique, est que plusieurs policiers ont été affectés, ont été  
11 traumatisés. On avait plusieurs postes à combler et on avait trop de personnes qui  
12 faisaient trop de temps supplémentaire. Ça, ça mène au surmenage. Ça, c'est un  
13 aspect évident, mais c'est donc pas durable à long terme. Cette année, six postes  
14 additionnels ont été approuvés pour East Nova suite à ou découlant du plan  
15 multiannuel, mais c'est toujours un cycle vicieux, on n'a pas assez de ressources et on  
16 doit donc affecter ces ressources à du surtemps et ce n'est pas durable.

17                   **Me KELLY McMILLAN:** Êtes-vous d'accord avec moi que cela  
18 pourrait faire en sorte que les membres n'acceptent pas de prendre les congés  
19 nécessaires aux fins de leur santé mentale parce que cela les... parce que ça pourrait  
20 avoir un impact sur leurs collègues?

21                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

22                   **Me KELLY McMILLAN:** Est-ce que vous avez vu cela?

23                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, j'ai vu ça, ce phénomène-là.

24                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre MacDonald.

25                   **Me THOMAS MACDONALD:** Merci, Commissaire.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS MACDONALD:**

27                   **Me THOMAS MACDONALD:** Bon après-midi, Madame  
28 Bergerman.

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Bon, vous pouvez m'appeler  
2 « Madame Bergerman », aucun problème.

3                   **Me THOMAS MACDONALD:** Je m'appelle Tom MacDonald, je  
4 suis avocat de Sean McLeod qui a perdu son frère Scott le matin du 19 avril 2020 à  
5 Wentworth. Et donc, je vais sauter un peu du coq à l'âne.

6                   La première question porte sur l'intervention à Portapique.  
7 Établissons le contexte. Vous avez pris votre retraite en octobre 2021, n'est-ce pas?

8                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

9                   **Me THOMAS MACDONALD:** Mais vous avez quand même suivi le  
10 travail de la Commission, n'est-ce pas, dans une certaine mesure?

11                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Est-ce que je suis le travail de la  
12 Commission? Pas beaucoup. Parce que j'ai été à l'extérieur du pays et là où il y avait  
13 peu d'internet.

14                  **Me THOMAS MACDONALD:** Les preuves déposées devant la  
15 Commission portent sur le gestionnaire de risques qui est responsable de l'intervention  
16 jusqu'à ce que le commandant des incidents critiques, le chef d'incidents critiques ou le  
17 CIC prenne le contrôle. Cette personne devait arriver d'Halifax, donc il fallait attendre  
18 deux heures et demie avant qu'il arrive sur place. Donc, c'était le gestionnaire de  
19 risques qui avait la responsabilité entretemps. Des preuves nous indiquent que, dans  
20 les premières heures de l'incident critique, il y avait possiblement de la confusion quant  
21 à qui était responsable de l'intervention : est-ce que c'était le CIC ou d'autres  
22 commandants qui le faisaient. Est-ce que vous trouvez qu'il y avait de la confusion au  
23 commandement cette nuit-là?

24                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne peux pas aborder cette  
25 question, car je ne sais pas qui a fait quoi ou qui a dit quoi. Ça, c'est une question qui  
26 porte sur les opérations et les décisions opérationnelles. Il y avait des personnes au  
27 tout début de l'incident qui étaient chevronnées et qui avaient beaucoup de  
28 compétences et qui cherchaient à obtenir les ressources nécessaires, mais je ne peux

1 pas vous parler du niveau de confusion ou du degré de confusion.

2 **Me THOMAS MACDONALD:** Donc, vous personnellement, vous  
3 n'avez pas évalué la qualité de l'intervention vous-même.

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

5 **Me THOMAS MACDONALD:** Selon vous, maintenant, deux ans et  
6 demi plus tard, est-ce que l'intervention était adéquate?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je trouve que l'intervention et  
8 mes membres sur place ont fait de leur mieux avec les ressources qui leur étaient  
9 disponibles. L'évènement était extraordinaire et je crois que tout le monde a fait de son  
10 mieux. On découvre plus tard qu'il y avait des problèmes de communication, et c'est ce  
11 à quoi je m'attendrais et ce sont des choses que l'on peut améliorer, mais moi, je peux  
12 vous dire que... ou, selon moi, ils ont fait de leur mieux avec les ressources disponibles.

13 **Me THOMAS MACDONALD:** La question des communications  
14 publiques pendant l'incident des pertes massives, des preuves nous indiquent que la  
15 GRC n'était pas tout à fait à l'affût de l'existence d'« En Alerte ».

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est exact. Je peux vous dire  
17 que moi, je suis avec la GRC depuis 36 ans, je n'ai jamais entendu parler d'une  
18 situation où on a utilisé « En Alerte » dans un tel cas, mais selon certains témoins, la  
19 GRC devait savoir qu'« En Alerte » aurait pu être utilisé.

20 **Me THOMAS MACDONALD:** Est-ce que vous trouvez acceptable  
21 que la GRC ne savait pas de l'existence de cet outil?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Moi, je ne savais pas, je n'avais  
23 pas eu aucune information sur des formations qui indiqueraient que l'on pouvait y avoir  
24 recours dans une situation dynamique.

25 **Me THOMAS MACDONALD:** Vous savez que la caporale Clarke a  
26 parlé de 28 minutes, la période de 28 minutes la plus longue de sa vie avant que le  
27 gazouillis soit envoyé. Est-ce que vous trouvez acceptable cette durée, ce délai  
28 d'approbation du gazouillis?

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non. Je crois que cela a été  
2 amélioré et on a eu vent de ce délai assez tôt et je crois que nous sommes rendus à  
3 une situation où la personne responsable des communications stratégiques peut  
4 faciliter la communication de ces messages.

5                   **Me THOMAS MACDONALD:** Ce matin, en réponse à une des  
6 questions de Me Young, vous avez dit que, selon vous, certaines choses ont... certains  
7 aspects de l'intervention ont été très réussis, d'autres un peu moins réussis. Est-ce que  
8 je me trompe?

9                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, je pense que c'est à peu  
10 près ça. Je peux expliquer. Il y avait eu des problèmes, des déficiences de  
11 communication. Le DRAI et les premiers intervenants sont arrivés, ensuite il y avait un  
12 troisième, c'était héroïque. Les efforts du GTI dans une situation très, très difficile, ces  
13 efforts ont été héroïques. Aussi, le travail de repérage de l'auteur et finalement de la  
14 neutralisation de cette personne a été très réussi.

15                   **Me THOMAS MACDONALD:** Deux ans et demi plus tard, est-ce  
16 que vous pouvez nous expliquer, comme la personne qui était responsable de la  
17 division « H », nous parler des choses qui n'ont pas été très réussies.

18                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Eh bien, je peux vous parler des  
19 communications entre le poste de commandement, avec le poste de commandement  
20 qui n'étaient pas très bonnes, avec le public aussi, soigner le message, coordination de  
21 la présence des membres à différents endroits, aussi le fait d'avoir des centres de  
22 commandement plus près du site, cela nous aurait permis d'avoir... de savoir ou de...  
23 qu'il existait par exemple des chemins qui sont moins visibles sur la carte. Donc, ce  
24 sont autant de recommandations qui nous permettent de changer certaines choses à  
25 l'avenir.

26                   **Me THOMAS MACDONALD:** Est-ce que vous en avez d'autres?

27                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Eh bien, ma principale  
28 recommandation serait la suivante : c'est le niveau de dotation en personnel. Il aurait

1 été utile dans les circonstances d'avoir davantage de ressources dans lesquelles on  
2 pouvait puiser. C'est donc ma recommandation.

3 **Me THOMAS MACDONALD:** Ce matin, vous avez parlé des  
4 problèmes, du conflit de la pêche en Nouvelle-Écosse et où on a fait venir d'autres  
5 membres d'autres divisions. Dans un incident critique comme celui-là, en milieu rural,  
6 avec un tireur mobile, est-ce qu'on tient compte de tous ces déploiements de membres  
7 d'une autre division?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** En vertu de l'article 9, je peux  
9 faire venir des ressources d'autres divisions. Ces fonds dépensés sont récupérables  
10 par les autres divisions. La même chose s'est passée suite à la tragédie quand des  
11 membres sont venus d'autres divisions pour aider les détachements les plus impactés  
12 dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse et ces ressources sont venues en vertu de  
13 l'article 9 de SPP.

14 **Me THOMAS MACDONALD:** Encore là, étant donné le mandat de  
15 la Commission d'émettre des recommandations et aussi en lien avec le rapport sur le  
16 bien-être, est-ce qu'il serait utile que des membres supérieurs de la GRC, surtout dans  
17 les milieux ruraux, puissent avoir un certain nombre de jours de patrouille en dehors de  
18 Halifax où, donc, ils se rendraient dans ces milieux et où ils pourraient, par exemple,  
19 revenir à leurs racines?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est un concept intéressant ou  
21 possible, mais de façon réaliste, les membres d'Halifax sont déjà accablés de travail.  
22 C'est sûr que ces gens vont faire du surtemps dans les... en milieu rural, mais se  
23 rendre dans les différentes collectivités, oui, ça pourrait être bénéfique. Peut-être que  
24 cela pourrait représenter une recommandation utile à laquelle la Commission voudrait  
25 peut-être s'attarder.

26 **Me THOMAS MACDONALD:** Peut-être que vous avez mal compris  
27 une partie de ma question. Si on devait, donc, revenir deux ans en arrière, est-ce qu'il  
28 aurait été bénéfique pour l'officier des opérations criminelles, ou monsieur Campbell ou

1 quelqu'un qui occupe son poste, est-ce que ce serait utile pour eux d'aller en milieu  
2 rural?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, et c'est quelque chose qui  
4 se fait de temps en temps.

5 **Me THOMAS MACDONALD:** Mais est-ce qu'ils vont en milieu  
6 rural?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

8 **Me THOMAS MACDONALD:** Maintenant, attardons-nous aux  
9 demandes pour l'examen qui a été proposé par le surintendant en chef Leather,  
10 monsieur Robin, monsieur Campbell, je n'ai pas à vous montrer tout cela, mais est-ce  
11 que vous étiez au courant de cette demande?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Le document qui m'a été montré,  
13 je ne l'avais pas encore vu, mais je connaissais le concept.

14 **Me THOMAS MACDONALD:** Est-ce que vous étiez d'accord avec  
15 le concept?

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

17 **Me THOMAS MACDONALD:** Alors, qui aurait eu le dernier mot  
18 dans la hiérarchie de la GRC pour refuser la demande?

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne sais pas. Je n'ai que des  
20 données anecdotiques. C'est du ouï-dire, mais je crois que ce serait Dennis Daley.

21 **Me THOMAS MACDONALD:** Et lui, il était situé où à Ottawa?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Il était le commissaire, le sous-  
23 commissaire en service contractuel et... poli... contractuel et autochtone. Je ne peux  
24 pas quitter sans parler, lundi, de... des... d'un des derniers enjeux qui a été soulevé,  
25 depuis quatre ou cinq semaines. C'est une suggestion de la part de certains  
26 commandants, par exemple le surintendant Campbell. Cette accusation d'ingérence  
27 dans l'enquête de l'incident de pertes massives. Le surintendant Leather a dit qu'il  
28 n'avait pas cette impression qu'il n'avait pas cette impression quand il a été au

1 téléphone avec le Commissaire, mais c'est ce qu'il croit maintenant.

2 Selon vous, après ce coup de téléphone là, moi aussi je croyais  
3 qu'il y avait de l'ingérence politique. Une tentative d'ingérence politique. Ce sont mes  
4 questions

5 **COMMISSAIRE MACDONALD:** Merci! Maître Bryson?

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOSHUA BRYSON :**

7 **Me JOSHUA BRYSON:** Bon après-midi. Je m'appelle Joshua  
8 Bryson, je représente la famille de Peter et Joy Bond, qui vivait au 46 (inintelligible). Je  
9 travaille avec leurs deux fils, qui sont survivants. Et leur famille...

10 Un verre d'eau pour moi.

11 Donc, vous aviez le rôle de commandante de cette province  
12 pendant 18 mois après l'événement de pertes massives, n'est-ce pas?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est exact.

14 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, en avril 2020 en octobre 2021.

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est exact.

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, parlons d'abord de la Court  
17 Cobequid. C'est une rue dans Portapique, qui contenait cinq victimes de l'incident. On  
18 sait que la Court Cobequid n'avait pas été visitée pendant 19 heures après le début de  
19 l'événement. Quand est-ce que vous l'avez su?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je sais pas comment ils l'ont fait,  
21 mais j'étais au courant de ce qui s'est passé dans le coin.

22 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, vous savez que ça été rapporté par  
23 cette Commission, indiquant qu'après que le GTI avait fait un appel, ce qui s'est passé,  
24 qu'il y avait un homicide. Lorsque des personnes ont quitté, essentiellement, la région  
25 est restée sans qu'il y ait aucune visite de personne, jusqu'à 6 heures du soir de la  
26 même journée du 19. Savez-vous pourquoi personne, des personnes qui  
27 commandaient, n'ont pas fait de recherches de Portapique.

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne peux pas parler



1 directement de cela, parce que c'était quelque chose, c'était une décision que j'aurais  
2 prise sur le terrain. Mais je ne sais pas.

3 **Me JOSHUA BRYSON:** Vous ne savez pas pourquoi?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne sais pas.

5 **Me JOSHUA BRYSON:** Savez-vous pourquoi la GRC, si c'était  
6 une question de problème de ressources. Et, parce qu'on a entendu parler qu'il n'y avait  
7 pas de ressources lorsqu'il était question... Savez-vous que la GRC n'avait pas appelé  
8 la police, des membres de la police de la Truro de la Nouvelle-Écosse pour aider à  
9 conduire la gestion des lieux de crimes?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne sais pas pourquoi ces  
11 questions n'ont pas été couvertes par les personnes sur le terrain.

12 **Me JOSHUA BRYSON:** Êtes-vous au courant de tout autre effort  
13 consenti par des membres, par des personnes de Bible Hills, pour ce qui est de  
14 Portapique, dans la nuit du 19 avril?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Excusez-moi?

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Êtes-vous au courant de tout effort qui a  
17 été consenti pour ce qui est de collecter ou rassembler des ressources?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Vous voulez dire...

19 **Me JOSHUA BRYSON:** Pour justement, la gestion des liens du  
20 crime?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non, je pense que ça c'est arrivé  
22 lorsque l'on a éliminé l'auteur, mais je ne peux pas parler de qui a conduit les appels,  
23 ou qui avait pris ces décisions sur le terrain.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** Vous êtes d'accord que c'était un échec  
25 de la GRC pour ce qui est...

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'était une situation,  
27 justement, un moment fâcheux.

28 **Me JOSHUA BRYSON:** Oui, c'est fâcheux, mais c'est... vous êtes

1 d'accord que c'est...

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, bien sûr, ça prend plusieurs  
3 heures pour se mettre sur... pour aller sur les lieux du crime, je pense que c'était un  
4 événement assez particulier, extraordinaire que... Un événement très extraordinaire,  
5 que l'on essayait de gérer. C'est clair qu'on avait besoin de plus de ressources sur le  
6 terrain.

7 **Me JOSHUA BRYSON**: Et donc, pour répondre à ça, pour réagir à  
8 ça, vous êtes d'accord que la GRC a failli, quant à faire du porte-à-porte à Portapique?  
9 Êtes-vous satisfait du porte-à-porte, et de la gestion de ce qui s'est passé sur les lieux  
10 des crimes?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

12 **Me JOSHUA BRYSON**: On est d'accord qu'il y a eu un échec de la  
13 GRC, vous êtes d'accord lorsqu'on dit ça?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne voudrais pas blâmer les  
15 personnes sur le terrain. Je n'étais pas là-bas, pour ce qui est du porte-à-porte, ou pour  
16 que je le fasse moi-même. Mais il est évident que, pour prendre 19 heures pour  
17 localiser l'auteur, ça a des raisons appropriées pour le faire.

18 **Me JOSHUA BRYSON**: Merci. Voilà l'autre question que j'ai...  
19 Donc, pour ce qui est du sujet de l'objet de la gestion, (inintelligible) de la gestion des  
20 questions d'intérêt, j'avais vu la proposition pour la... l'examen... Pouvez-vous me dire  
21 pourquoi il n'y avait pas de... d'examen à l'interne concernant le porte-à-porte qui a fait  
22 défaut à Portapique?

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

24 **Me JOSHUA BRYSON**: Pensez-vous que c'est une... c'est un  
25 point logique pour, justement, conduire à une... un examen?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui je pense que c'est le cas,  
27 lorsqu'il est question d'un... d'un examen, d'un incident majeur.

28 **Me JOSHUA BRYSON**: Donc, vos critiques, donc, si vous pouvez

1 juste résumer, justement, pourquoi la GRC, justement, n'a pas... n'a pas, justement,  
2 conduit ces examens.

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : D'abord, pour les raisons de  
4 capacités, de... de... je pense que désormais, maintenant que nous avons la  
5 Commission des pertes massives, je pense que c'est quelque chose qui va être  
6 considéré.

7 **Me JOSHUA BRYSON**: Pensez-vous que le prochain tireur va  
8 attendre jusqu'à ce qu'il ait mis en œuvre de ce plan?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne... Je n'ai pas de  
10 commentaire là-dessus.

11 **Me JOSHUA BRYSON**: Vous comprenez que les retards, deux  
12 années après, pour ce qui est de l'examen de ces... justement, défaillances ou  
13 défauts ou défauts de gestion. Si jamais il y a un tireur demain dans cette  
14 province, vous êtes d'accord?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Je pense que nous avons  
16 des points critiques dont on a appris des choses pour ce qui est des communications,  
17 en alerte, des radios, je pense que nous avons ajusté les lacunes, nous avons comblé  
18 les lacunes. Aussi pour ce qui est du rapport du surintendant, sur le fait qu'il y avait des  
19 lacunes qui ont été comblées. Mais, je dirais qu'on est en meilleure position. Mais pour  
20 que ce soit parfait, non. On n'est pas parfait, mais il y a des choses encore qui restent,  
21 qui sont très importantes.

22 Et donc, on doit s'assurer que nous avons les bonnes personnes  
23 qui vont effectuer les bonnes... les bons examens. Donc, pour ce qui est du  
24 surintendant, comme l'a dit surintendant principal Campbell, peut-être que les  
25 personnes qui se trouvent actuellement là-bas ne sont pas en mesure d'effectuer une...  
26 un tel examen. Je vais vous dire, pour ce qui est des révisions ou des examens, pour  
27 justement identifier, ou déterminer les questions.

28 **Me JOSHUA BRYSON**: Comment savez-vous qu'il y avait des

1 questions d'intérêt, sans qu'il y ait un examen de la revue... de, pardon, du rapport.

2 Pour ce qui est du porte-à-porte à Portapique, quelles sont les questions d'intérêt qui  
3 ont été déterminées?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne veux pas parler de cela.

5 **Me JOSHUA BRYSON**: Mais vous étiez là, vous avez occupé de  
6 poste pendant 18 mois, n'est-ce pas?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Oui, mais je n'ai pas tous les  
8 détails de cela.

9 **Me JOSHUA BRYSON**: Mais qu'est-ce que vous faisiez lorsque  
10 vous assumiez votre rôle comme officier supérieur au sujet des lieux du crime de ces  
11 pertes massives et des questions d'intérêt qui concernent Portapique?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Pour moi, me concernant, mon  
13 rôle consistait à compter sur les commandants des équipes, le triangle de  
14 commandement de Campbell pour faire ou effectuer cet examen et cette analyse. Mais  
15 me concernant, le surintendant principal Leather, il serait, à ce niveau, il serait à ce  
16 niveau pour mieux comprendre cela.

17 **Me JOSHUA BRYSON**: Mais vous étiez un officier supérieur, au  
18 niveau... au sein de la GRC, n'est-ce pas? Oui, pendant 18 mois, n'est-ce pas, après  
19 les pertes massives. Donc, pourquoi vous dites que ça fait pas partie de votre rôle? Moi  
20 je pense que c'est très pertinent, par rapport à votre rôle, au sommet.

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: J'avais des personnes qui étaient  
22 mes subalternes, qui travaillaient sous ma responsabilité, et les personnes d'entre elles  
23 ne m'ont fait rapport d'effectuer un examen des lieux du crime.

24 **Me JOSHUA BRYSON**: Et donc, dernière question à ce sujet,  
25 vous, personnellement, vous n'étiez pas au courant, lorsqu'il était question de conduire  
26 un examen, vous n'avez rien reçu, vous n'avez pas reçu de réponse, de réaction à ce  
27 sujet-là?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

1 **Me JOSHUA BRYSON:** Et donc, pendant 18 mois, jusqu'à ce que  
2 vous ayez quitté, vous n'avez reçu aucun rapport, rien du tout?

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je n'ai reçu aucun examen.

4 **Me JOSHUA BRYSON:** Je voudrais, en fait, mon prochain sujet,  
5 c'est de comprendre c'est quoi votre rôle factuel, en tant qu'officier, commandant  
6 supérieur au niveau de la province. Je n'ai pas une idée claire sur votre rôle en tant  
7 qu'officier supérieur. Qu'est-ce que vous faisiez, par exemple, sur une base  
8 quotidienne. Pouvez-vous nous résumer en quoi consistait votre rôle?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Donc, bien sûr, en tant que  
10 commandant principal, ou chef de corps, j'avais plusieurs actions au niveau provincial.  
11 On m'informait de ce qui se passait. Mon rôle aussi consistait à discuter ou à superviser  
12 les partenariats qui étaient au sein de la communauté. Entre autres, de la province avec  
13 les peuples... les Premières Nations des autochtones, en particulier s'il y a des  
14 questions qui concernent mon rôle.

15 **Me JOSHUA BRYSON:** OK, donc, c'était vraiment extrême. C'était  
16 quoi votre participation? En quoi consistait votre rôle?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** En fait, le matin, très tôt dans la  
18 matinée, j'ai appris qu'il y avait une fusillade, ensuite j'ai été en train d'apprendre, au fur  
19 et à mesure plus de détails dans la matinée du dimanche du 19 et ma responsabilité  
20 consistait à ce que je... j'apporte mon soutien pour l'enquête qui était en cours au sujet  
21 d'un auteur actif. Et pour en savoir plus sur ce qu'il se passait.

22 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc là, on parle de... ça c'était avril  
23 2020. Vous travailliez à partir de la maison, en raison de la Covid?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

25 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, vous travailliez où?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** En fait, je travaillais au siège  
27 national, mais j'étais en dehors des heures du travail. Donc, j'étais à Brightisme.

28 **Me JOSHUA BRYSON:** Mais vous étiez hors service le 19 avril?

1 Le 18 avril. Donc, on sait que vous avez reçu un appel, vous n'avez pas pris de notes,  
2 vous avez indiqué que vous n'aviez pas un carnet de notes.

3 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, c'était pas un appel que j'ai  
4 reçu, mais c'était un texto.

5 **Me JOSHUA BRYSON**: Ah! D'accord. Donc, je pense que nous  
6 avons vu ce texte. L'avez-vous produit? Vous l'avez toujours?

7

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Ce texto a été divulgué  
9 ensemble parce qu'il y avait la lettre de crise aussi.

10 **Me JOSHUA BRYSON**: Donc c'est là où il y a eu la divulgation?  
11 Vous l'avez divulguée à votre conseil?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

13 **Me JOSHUA BRYSON**: Vous êtes sûr de ça?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui. J'ai tout divulgué. Quelques  
15 textos qui avaient rapport avec ça.

16 **Me JOSHUA BRYSON** Et du mieux que vous vous souvenez, ça  
17 parlait de quoi?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Qu'il y avait une fusillade où on  
19 était...

20 **Me JOSHUA BRYSON**: Et vous aviez ajouté des notes, à 7 heures  
21 du matin de la journée suivante? Et c'est cet appel de crise qui avait un tireur. Vous  
22 aviez parlé de cela pendant votre interrogatoire. On va pas parler de cela. Donc,  
23 lorsqu'il y a eu un rapport sur la situation qui a été fait, le jour même, c'est ce que nous  
24 avons. Mais la seule note que j'ai, de vous, c'est jusqu'à 9 h 30, c'était une... à  
25 7 heures du matin, pour ce qui est du texto, n'est-ce pas?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Oui.

27 **Me JOSHUA BRYSON**: Donc, OK. Donc est-ce qu'on peut tirer ou  
28 sortir la communication, madame la greffière, s'il vous plait? Reconnaissez-vous cette

1 situation... ce rapport situationnel?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je dois le lire.

3 **Me JOSHUA BRYSON**: Et de qui il venait? Madame Young a...  
4 madame Young vous a préparé cela, vous avait déjà montré ça pendant l'interrogatoire  
5 avant la Commission. Vous pouvez voir en dessous, le... la ligne, vous savez, qui dit  
6 Commissaire Lee Bergerman, commissaire adjointe, au nom de la Commissaire  
7 adjointe Lee Bergerman. Vous dites que vous vous souvenez pas ce ça?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je n'ai pas vu, en fait, le rapport.  
9 J'avais une idée sur le contenu.

10 **Me JOSHUA BRYSON**: OK. Donc, mais, ça été envoyé en votre  
11 nom, en fait, ce rapport de situation a été envoyé par rapport, lorsqu'il a été mis à jour  
12 et vous étiez d'accord à ce que ce soit envoyé en votre nom. Comment ça été envoyé,  
13 comment ils l'ont fait? Est-ce qu'ils vous ont appelé pour vous demander?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne me souviens pas.

15 **Me JOSHUA BRYSON**: OK. Donc, je voudrais que vous voyiez en  
16 arrière, donc ça dit que le 19 avril... alors le 18 avril 2020, vers environ 22 heures, un  
17 appel de 9-1-1 a été reçu qui a rapporté des tirs de... de... de... des... des... des... des  
18 coups de feu à Portapique, en Nouvelle-Écosse. Donc le premier point que vous avez  
19 couvert déjà, il y a pas de références, en fait, qu'à 22 heures, il y a eu un appel par  
20 madame Blair, que, il y avait un... un véhicule sur l'allée du garage. Vous aviez  
21 mentionné cela ou pas?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Sur ça, non.

23 **Me JOSHUA BRYSON**: Ni sur le fait qu'il y avait des enfants qui  
24 avaient appelé. Vous n'avez pas mentionné... fait mention de cela.

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'étais pas au courant de cela à  
26 ce moment-là.

27 **Me JOSHUA BRYSON**: Donc, que fait la diligence, lorsqu'il est  
28 question de la précision de ce document?

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je me souviens que les  
2 personnes qui rédigeaient ce document, c'était mieux... elles étaient mieux informées  
3 que moi.

4                   **Me JOSHUA BRYSON**: Donc, on parle de l'auteur qui a quitté les  
5 lieux. Quelles preuves aviez-vous? Où étiez-vous? Ou êtes-vous, jusqu'à date, au  
6 courant, que l'auteur avait réellement quitté les lieux?

7                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je peux pas parler de cela.

8                   **Me JOSHUA BRYSON**: Je pourrais vous dire, vous suggérer que  
9 la seule preuve suggérée que l'auteur était mobile.

10                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne peux pas parler de cela.

11                  **Me JOSHUA BRYSON**: Vous ne savez pas pourquoi ça été  
12 envoyé en votre nom, indiquant que le rapport des témoins disait que c'était... que les  
13 policiers étaient à pied?

14                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne peux pas parler de cela.  
15 C'est la seule Information que j'ai. Et donc, je peux pas vous donner plus de détails  
16 pour ce qui est de qu'est-ce qui a été admis, qui a été fait, quelle Information, Je ne sais  
17 pas.

18                  **Me JOSHUA BRYSON**: Donc, 18 mois après les pertes massives,  
19 êtes-vous tombé sur toutes autres informations qui suggère qu'il y avait un rapport sur  
20 le fait que les témoins sont partis à pied?

21                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non.

22                  **Me JOSHUA BRYSON**: Concernant ce que vous avez dit, pour ce  
23 qui est des tensions qui existent avec les municipaux, avec les forces de police  
24 municipale, l'un des points que vous avez soulevés, c'était que vous croyez que parfois,  
25 ça quelque chose avec les efforts de la GRC, qui, en fait, qui impose ça aux policiers...

26                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : J'ai pas dit imposé. Adopté,  
27 peut-être? Je pense qu'il est important pour les... bien sûr, sur pour les policiers...

28                  **Me JOSHUA BRYSON**: Pouvez-vous parler des initiatives de



1 police pour, justement, ce qui consiste cette province?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Pas en particulier, pas  
3 spécifiquement, que je sois au courant. Peut-être qu'il y a trois ou quatre municipaux  
4 qui travaillent en comité avec le département de justice, pour, justement, élaborer les  
5 normes de maintien de l'ordre, ou de police.

6 **Me JOSHUA BRYSON**: Pouvez-vous m'aider à comprendre  
7 pourquoi la GRC, en quelques années, n'a pas réussi à coopérer pour, au sujet de  
8 certains audits, sur certaines matières, certaines questions telles que la violence  
9 conjug... l'audit de la violence conjugale qui était fait par la province en 2017, en 2018,  
10 et parfois, certaines années, ils ont participé par exemple sur les agressions sexuelles  
11 en 2016, en 2017, l'audit des crimes majeurs, ils ont participé. Donc, étant donné les  
12 préoccupations concernant les normes, pourquoi ne pas le faire de façon volontaire?  
13 Pourquoi ne pas participer justement volontairement à ce qui se fait par le département  
14 de Justice?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Ce n'est pas à moi de parler de  
16 cette discussion.

17 **Me JOSHUA BRYSON**: Comme commissaire, vous n'avez jamais  
18 été... comme officier supérieur, vous n'avez jamais été au courant de ça? Je parle de  
19 2017, 2016?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

21 **Me JOSHUA BRYSON**: Lorsqu'en deux mille... janvier, vous, vous  
22 avez repris en janvier 2019, donc de janvier 2019 jusqu'à octobre 2021, vous ne pouvez  
23 pas... vous pouvez parler des raisons de la participation ou la non-participation de la  
24 GRC, vous ne pouvez pas?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non, je ne peux pas.

26 **Me JOSHUA BRYSON**: Avez-vous eu une quelconque directive de  
27 la GRC pour ce qui est de la participation?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Non.

1                   **Me JOSHUA BRYSON:** Ça me frappe pour ce qui est... en votre  
2 rôle de...

3                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pour ce qui est des audits et les  
4 revues ou les révisions, les examens, on parle avec le bureau, on travaille avec le  
5 bureau et... qui me fait des rapports pour ce qui est des crimes.

6                   **Me JOSHUA BRYSON:** Est-ce que vous faites partie de ceux qui  
7 donnent des directives par rapport à leur participation?

8                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne sais pas quel type d'audit  
9 est en cours, je n'ai pas de demande de participation à l'audit. Moi, je n'ai jamais reçu  
10 ça. Me concernant, le seul que j'ai reçu, c'était au sujet de la participation, je pense que  
11 c'était quelque chose, comme, qui concernait la violence sexuelle.

12                   **Me JOSHUA BRYSON:** Pour ce qui est de la police municipale,  
13 pouvez-vous me dire que si jamais... vous avez déjà visité la station de police, la  
14 station régionale de police?

15                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. Oui, en fait, j'ai travaillé en  
16 étroite collaboration avec les chefs pendant mon... lorsque j'étais présidente de le  
17 comité, donc je travaillais beaucoup avec les administrateurs ou les chefs ou les  
18 directeurs municipaux de la police. On avait conduit pas mal d'ateliers de formation à  
19 travers la province qui étaient financés par la province justement.

20                   **Me JOSHUA BRYSON:** Il y a des notes qui ont été divulguées qui  
21 nous ont été envoyées par courriel chez des (inaudible), c'est les notes de madame  
22 Scanlan, Lia Scanlan.

23                   Merci.

24                   J'ai eu une discussion avec l'avocate de la Commission.

25                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Est-ce que je peux... je présume  
26 que vous allez lui demander au sujet des documents pour lesquels nous avons que des  
27 exemplaires copies... en papier, plutôt? Ils ont été circulés comme il se doit? Merci. Et  
28 ils devront être marqués comme pièces, n'est-ce pas?

1 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Ça serait la pièce 4157.

2 **--- PIÈCE No. 4157:**

3 Notes de madame Lia Scanlan

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

5 **Me JOSHUA BRYSON:** Merci.

6 Alors, il s'agit de notes de madame Scanlan, la directrice des  
7 Communications stratégiques. La directrice, et si vous voulez bien regarder la  
8 page 112, c'est dans le contexte par-dessus le système « En Alerte ». Encore une fois,  
9 il s'agit des notes de madame Scanlan au sujet des discussions qu'elle aurait eues  
10 avec vous. Si vous voulez faire le (inintelligible), ça dit « Page 112 ». Est-ce que vous  
11 voyez là où c'est indiqué « 'En Alerte' : Réunion avec le ministère de la Justice, ministre  
12 Furey, Chris Leather... », et c'est une liste de plusieurs noms, et un peu plus loin vers le  
13 bas ça dit « Lee », troisième paragraphe, « Système 9-1-1 »?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

15 **Me JOSHUA BRYSON:** Alors, on va reculer un peu. Ça, c'est en  
16 ce qui a trait à la réunion qui aurait eu lieu le 28 avril et...

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Désolée, je ne m'y retrouve plus.

18 **Me JOSHUA BRYSON:** C'est une note ici, la date qui est étampée,  
19 c'est le... c'est à quelques pages précédentes, c'est le 28 avril. Je vais vous repasser le  
20 contenu et là on pourra se préoccuper de la date plus tard.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est la page 109, la première  
22 entrée.

23 **Me JOSHUA BRYSON:** Ah, merci! Oui, le 28 avril, page 109.

24 Est-ce que ça aide à rafraichir votre souvenir?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est 109 et c'est indiqué « Le  
26 28 avril », mais lorsque l'on passe à ce que vous discutiez, réunion sur « En Alerte »,  
27 ministre... ministère de la Justice et le ministre Furey, ce n'est pas le 28.

28 **Me JOSHUA BRYSON:** Vous l'avez sur quelle date? Est-ce que

1 c'est avant ou après le 28?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, je pense que oui, parce que  
3 je n'étais pas dans le bureau le 28 avril, j'étais dans les détachements.

4 **Me JOSHUA BRYSON:** Le contenu que je veux discuter, c'est des  
5 commentaires qui sont attribués à vous. Je vais en parler brièvement, vous en avez  
6 parlé lors de votre entretien. Troisième paragraphe : « Le système 9-1-1 et l'IES... », ça  
7 signifie quoi?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Le système des urgences  
9 intégrées.

10 **Me JOSHUA BRYSON:**

11 « Le système 9-1-1 et le système des urgences  
12 intégrées ont été inondés d'appels. »

13 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir fait ces commentaires-là? Et  
14 la prochaine... l'autre ligne dit : « « Suite à l'alerte ».

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'était une réunion avec le  
16 ministère Furey, c'est ce qui m'avait été signalé par le surintendant Dustine Rodier,  
17 c'était... il s'agissait d'une présentation de ce que nous voulions discuter avec ce  
18 ministre Furey, et Dustine Rodier a expliqué parce qu'elle détenait de l'expertise dans  
19 cette question, en ce qui a trait à cette question.

20 **Me JOSHUA BRYSON:** Est-ce que vous acceptez maintenant que  
21 vous n'aviez pas les preuves à ce stade-là pour suggérer que le système du 9-1-1 a été  
22 inondé en raison d'une alerte?

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non, je n'accepte pas cela. Non.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** Non? Alors, c'est quoi les preuves que le  
25 système était inondé?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Nous avons des données que  
27 nous ont fournies à KPMG comme quoi... je suis sûre que la Commission a ce rapport-  
28 là...

1 **Me JOSHUA BRYSON:** Oui, c'est un rapport de la Commission.

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Et je pense qu'il serait juste de  
3 dire qu'une analyse en matière de risques faudrait... devrait être rattachée à « En  
4 Alerte ». C'est important, étant donné les recherches entreprises, afin de pouvoir  
5 recevoir tous les appels 9-1-1, n'en rater aucun, qu'il y ait les bonnes ressources en  
6 place.

7 **Me JOSHUA BRYSON:** Les données précises auxquelles vous  
8 faites référence, dans cette province, c'est l'utilisation de l'alerte le 24 avril?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, comme vous suggérez, oui.

10 **Me JOSHUA BRYSON:** La suggestion du rapport KPMG où 29 %  
11 de ces appels-là, on fait référence à ces appels-là comme « abandonnés ».

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pardonnez-moi?

13 **Me JOSHUA BRYSON:** « Abandonnés » ou « rejetés » ou...

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je n'ai pas vu le rapport de  
15 KPMG.

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Voici ma question : est-ce que vous  
17 comprenez – vous pouvez être en accord ou en désaccord – le fait qu'il y ait 29 % des  
18 appels qui n'ont pas été répondus par le poste de réponses, ça signifie uniquement que  
19 ç'a été transféré au prochain poste? Vous n'avez aucune preuve que c'est signalé que  
20 le système a été... 9-1-1 était inondé?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est du nouveau pour moi. Il  
22 faudrait que je revoie le rapport avant que je puisse être en désaccord ou en accord  
23 avec votre déclaration.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** C'est quelle diligence avez-vous  
25 déployée? Ça, c'est des commentaires qui sont véhiculés au ministre, c'est une ligne  
26 qu'on a entendue de la GRC lorsqu'on a commencé les événements des pertes  
27 massives. Qui a enquêté cette réclamation que 29 % de ces appels-là sur le 24 avril  
28 lors de son utilisation de « En Alerte » ont été abandonnés? Qui a examiné ces

1 données-là, à votre connaissance?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Selon moi, ça serait Glen Byrne  
3 qui était chargé de la STO et Dustine Rodier qui a de l'expérience, et c'était les deux  
4 personnes qui ont fait la recherche sur les données et qui l'auraient fournie à KPMG.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Bryson, désolé.

6 **Me PATRICIA MacPHEE:** Je veux souligner, dans les notes de  
7 madame Scanlan, elle note que le système 9-1-1 a été inondé suite aux alertes. Pour la  
8 justesse, y'a pas d'assertion dans les notes de madame Scanlan que madame  
9 Bergerman a fait une déclaration de 29 % d'appels rejetés. Je pense qu'il mélange le  
10 rapport KPMG et ces notes et son attribution à... il a dit « inondés ».

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Pour être clair, vous avez fait  
12 référence aux notes et là vous êtes passé au rapport KPMG, pour faire que la  
13 distinction soit claire pour le témoin.

14 **Me JOSHUA BRYSON:** Et d'après ce que je comprends, cela a  
15 trait à « En Alerte ». Quand vous faites référence au système 9-1-1 et son  
16 débordement, c'est dans le contexte d'avoir déployé « En Alerte ».

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est ce que Lia Scanlan a écrit.  
18 Encore une fois, pour être d'accord avec votre déclaration qu'il n'y avait pas d'appels  
19 rejetés, il faudrait voir ce rapport-là.

20 **Me JOSHUA BRYSON:** Oublions le rapport de... les notes de Lia  
21 Scanlan. C'était votre position jusqu'à récemment que le système du 9-1-1 était  
22 débordé lorsque l'alerte a été émise le 24 et maintenant vous comprenez que c'est  
23 faux?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non, pas du tout. Je n'ai pas vu  
25 de documentation qui indique que ce n'était pas correct.

26 **Me JOSHUA BRYSON:** Avez-vous pris des efforts pour vous  
27 informer après le 24 avril et jusqu'à votre départ en octobre 2020 (sic) pour déterminer  
28 si les préoccupations étaient valides?

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Bon, nous avons un rapport  
2 (sic)qui était établi pour examiner ces préoccupations-là, de plus le système « En  
3 Alerte » pour arriver à une politique, plus le fait que KPMG fasse une analyse des  
4 risques en fonction des données dont nous disposions.

5                   **Me JOSHUA BRYSON:** Je vais m'arrêter là.  
6                   Désolé, Monsieur le commissaire, j'ai dépassé mon temps que  
7 j'avais estimé. Voilà mes questions.

8                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre Bryson.  
9                   Maitre Pineo.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROBERT PINEO:**

11                   **Me ROBERT PINEO:** D'habitude, on déclare qui est l'avocat et nos  
12 clients; notre cabinet d'habitude dit : « La majorité des gens qui ont été touchés », mais  
13 cette fois-ci, je vais vous lire la liste des noms, c'est important que tout le monde...  
14 qu'on se rappelle tout le monde.

15                   Patterson Law représente la famille de Alanna Jenkins, la famille  
16 de Sean McLeod, la famille de Tom Bagley, la famille de Kristen Beaton et son...  
17 l'enfant qui devait naitre, l'enfant de... la famille de Greg Blair, la famille de Jamie Blair,  
18 l'individu Mallory Colpitts, l'individu Darrell Currie, la famille de Heather O'Brien,  
19 l'individu Clinton Ellison, l'individu Richard Ellison, la famille de Corrie Ellison, la famille  
20 de Dawn Madsen, la famille de Frank Gulenchyn, l'individu Adam Fisher, l'individu  
21 Carole Fisher, la famille de Lisa McCully, l'individu Greg Muise, l'individu le défunt  
22 Bernie Murphy, l'individu Debra Thibeault, la famille de Joey Webber, la famille de John  
23 Zahl et la famille d'Elizabeth Thomas.

24                   Madame Bergerman, aux alentours de juin 2021, les appels du  
25 9-1-1 ont été divulgués à une revue locale en ce qui a trait aux familles Andrew  
26 MacDonald et Greg et Jamie Blair. Est-ce que vous vous rappelez de cet incident-là? Et  
27 vous étiez...

28                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

1 **Me ROBERT PINEO:** Et vous étiez en charge à ce moment-là?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

3 **Me ROBERT PINEO:** Et une enquête sur la fuite a été promise,  
4 vous vous rappelez de cela?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, et on a entamé l'enquête par  
6 une agence policière indépendante.

7 **Me ROBERT PINEO:** De l'Ontario, n'est-ce pas?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et jusqu'à date, en tout cas jusqu'à votre  
10 départ en octobre 2021, est-ce que la fuite a pu être identifiée?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** L'enquête était toujours en cours  
12 quand je suis partie.

13 **Me ROBERT PINEO:** À votre connaissance, est-ce que cela a été  
14 identifié ou divul... et/ou publié depuis?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** <Non interprété>

16 **Me ROBERT PINEO:** Avant votre départ en octobre 2021, avez-  
17 vous fait des enquêtes sur le niveau de progrès quant à ce rapport-là?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Cette enquête-là, nous sommes  
19 restés à l'écart de cette enquête-là, et je n'ai reçu aucun rapport sur les progrès de la  
20 police provinciale de l'Ontario jusqu'à mon départ.

21 **Me ROBERT PINEO:** Alors, la réponse à ma question, c'est  
22 « non ».

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est ça.

24 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez fait une déclaration à la  
25 Commission des pertes massives cet été?

26 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

27 **Me ROBERT PINEO:** En prép... pour vous préparer pour cette  
28 déclaration-là, est-ce que vos avocats vous ont conseillé de ne pas discuter certains



1 enjeux?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

3 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce qu'il y a des restrictions de quelque  
4 sorte sur votre témoignage et pour le témoignage d'aujourd'hui?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non.

6 **Me ROBERT PINEO:** Dans la province en Nouvelle-Écosse –  
7 corrigez-moi si j'ai tort–, il y a trois niveaux de services de la GRC, que la GRC fournit,  
8 numéro 1, comme la force de police nationale, comme la force de police provinciale et,  
9 numéro 3, c'est par l'entente de services municipaux au niveau de contrats avec des  
10 municipalités individuelles. C'est bien ça?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

12 **Me ROBERT PINEO:** Les enjeux que la force de police nationale  
13 aborde, ce sont des questions comme terrorisme, la sécurité pour des politiciens  
14 « fédéral » ou « provincial », les visites de la Reine, ce genre de choses. N'est-ce pas?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Ce sont... s'il y en a, c'est  
16 certains des enjeux, mais (inaudible) plus que l'on parle de crimes graves et organisés,  
17 le crime organisé traditionnel, l'intégrité des frontières, la surveillance des côtes, le  
18 terrorisme, voilà, il s'agit de quelques-uns des enjeux.

19 **Me ROBERT PINEO:** Qui vont au-delà de la Nouvelle-Écosse.

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

21 **Me ROBERT PINEO:** Et au niveau des services de police  
22 provinciale – vous pouvez ajouter à ma liste –, voici quelques exemples : la force de  
23 police provinciale se chargerait d'un crime qui traverse plusieurs frontières municipales,  
24 par exemple.

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** C'est correct.

26 **Me ROBERT PINEO:** Le groupe des crimes majeurs.

27 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

28 **Me ROBERT PINEO:** Envoyer des renseignements au labo

1 médico-légal en Ontario.

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je suis pas sûre à quoi vous  
3 faites référence. Vous parlez de notre labo?

4 **Me ROBERT PINEO:** Oui.

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Nous avons un labo au siège  
6 social national.

7 **Me ROBERT PINEO:** Quelles sont les autres compétences dont  
8 dispose la force de police provinciale?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** En matière de compétences?  
10 Bien, y'a les services de police de première ligne, dans les communautés, auprès des  
11 autochtones... bon, la circulation, les services de la circulation, entre autres.

12 **Me ROBERT PINEO:** Et du côté municipal? En tout cas dans les  
13 compétences où la GRC a le contrat pour les services de police municipale? Il s'agit  
14 des questions de criminalité locale, n'est-ce pas? Répondre à des appels « locaux », le  
15 9-1-1, être dans la collectivité, faire la police communautaire, ce genre de choses.

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

17 **Me ROBERT PINEO:** Alors, lorsqu'on a besoin de ressources dans  
18 un endroit local, lorsque les ressources provinciales sont... on en a besoin dans un  
19 milieu local, est-ce qu'il y a un budget? Est-ce qu'on équilibre le budget par la suite?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Est-ce que vous parlez des  
21 services spécialisés?

22 **Me ROBERT PINEO:** Oui.

23 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Alors, si on a besoin...

24 **Me ROBERT PINEO:** Du (inaudible), du GTI...

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Alors, si vous avez besoin du  
26 groupe des crimes majeurs à Bible Hill par exemple, le groupe des crimes majeurs à  
27 Stewiacke? C'est ça, votre question?

28 **Me ROBERT PINEO:** Oui.

1                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Si c'est la... si c'est de la  
2 compétence de la GRC, y'a pas de récupération des couts associés aux municipalités.

3                   **Me ROBERT PINEO:** C'est une question provinciale, ce sont des  
4 budgets « provinciaux ».

5                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

6                   **Me ROBERT PINEO:** Alors, vous avez offert un témoignage,  
7 désolé, lorsque la Fédération de la police nationale vous a posé des questions en ce  
8 qui a trait à Colchester précisément et la question d'ordre plus général a été posée  
9 avant cela, c'est que la municipalité est responsable d'établir des niveaux de services  
10 policiers et de payer pour cela. Vous êtes d'accord avec cette proposition-là?

11                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui. La municipalité l'est de  
12 concert... selon la division des couts, la province, le ministère de la Justice et le  
13 ministère de la Sécurité publique.

14                   **Me ROBERT PINEO:** Mais c'est la municipalité qui est responsable  
15 d'approuver le niveau de services policiers dans la municipalité.

16                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ben, ce sont eux qui sont  
17 responsable de son financement.

18                   **Me ROBERT PINEO:** L'impression que vous avez laissée lorsque  
19 vous avez... on vous a posé ces questions-là, c'était uniquement les municipalités qui  
20 prennent les décisions au niveau des niveaux... des paliers de niveaux de police... de  
21 services policiers, c'est eux qui paient la plus grande partie des coûts associés à un  
22 membre. Moi, je parle d'établir le niveau, le nombre d'argent, les ressources locales.  
23 Vous avez laissé l'impression dans votre témoignage que c'était uniquement la  
24 municipalité qui détermine cela.

25                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, la municipalité travaille  
26 avec le ministère de la Justice et notre section de planification, qui fait tous les calculs  
27 pour les exigences en matière de services policiers et les agents dont on a besoin, c'est  
28 en fonction de la population et la zone géographique.

1                   **Me ROBERT PINEO:** Et vous êtes... je présume que vous êtes au  
2 courant, étant donné que vous étiez commandant divisionnaire, c'est qu'à Colchester,  
3 entre 2009 et 2020, que le conseil municipal a consulté avec la GRC, le détachement  
4 local de la GRC en ce qui a trait à leurs ressources budgétaires. Êtes-vous au courant  
5 de cela?

6                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** De façon générale, oui, mais je  
7 n'ai pas tous les détails.

8                   **Me ROBERT PINEO:** Je voudrais vous suggérer, peut-être que  
9 vous pouvez un peu vous rappeler, entre ces années-là, 2009 et 2020, Colchester  
10 aurait reçu des demandes du détachement de Bible Hill pour leur niveau de police et  
11 leurs besoins en matière de ressources et dans chacune de ces années-là, 2009 à  
12 2020, le budget a été approuvé. Êtes-vous au courant de cela?

13                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne peux pas faire  
14 référence à cela de façon spécifique. Non, je ne reconnais pas cela, je n'ai pas cette  
15 information.

16                   **Me ROBERT PINEO:** Donc, je vais vous lire un extrait d'une lettre  
17 du maire Blair du comté de Colchester à la Commission des pertes massives, datée du  
18 14 décembre 2020 – je ne crois pas que la lettre ait été déposée en preuve, j'ai  
19 l'intention de lire un paragraphe pour voir si elle connaît la lettre.

20                   Le paragraphe se lit comme suit :

21                                   « La municipalité n'est pas experte dans la fourniture  
22 de services policiers. Depuis des décennies, la  
23 municipalité a compté sur la GRC pour offrir des  
24 conseils sur la dotation en personnel afin de  
25 répondre à nos besoins et que ce soit ensuite  
26 confirmé que ce soit adéquat. »

27                   Est-ce que vous savez que c'est comme cela que le comté de  
28 Colchester fonctionnait vis-à-vis la GRC?

1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, pas spécifiquement.

2 **Me ROBERT PINEO**: Est-ce que cela serait une bonne procédure,  
3 selon vous?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je m'attendrais à ce que le... le  
5 CAO pour Colchester travaillerait avec notre division pour... de développer une formule  
6 pour les bonnes ressources.

7 **Me ROBERT PINEO**: Ensuite, la municipalité n'a jamais refusé une  
8 demande d'augmentation de financement ou de services policiers qui avait été mise de  
9 l'avant par la GRC, donc le directeur général, en travaillant avec le directeur général.

10 Vous savez que l'une des préoccupations de la GRC et de ses  
11 membres et même jusqu'au commandant a été un manque de ressources?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, je le sais.

13 **Me ROBERT PINEO**: Et dépendamment du groupe de membres  
14 ou de commandants qui parlait, il y aurait différentes réponses quant à qui était  
15 responsable de ce manque de ressources. Si l'équipe GTI dirait qu'il manquait des  
16 ressources, ça serait une question d'ordre provincial, n'est-ce-pas?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui.

18 **Me ROBERT PINEO**: Et vous savez aussi que Tim Mills,  
19 maintenant à la retraite, il est caporal, le caporal Milton avait aussi des critiques assez  
20 sévères du manque de ressources qui existait le 18 et le 19 avril. Est-ce que vous  
21 saviez qu'il manquait des ressources ces jours-là?

22 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Avant ou après le 18... avant ou  
23 après l'incident?

24 **Me ROBERT PINEO**: Je parle de pendant et aussi des critiques.

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Depuis des années, on  
26 essaie de trouver des ressources pour le GTI, de combler notre GTI afin d'avoir... de  
27 répondre à une norme minimale de 12. Et selon ma compréhension, on vient  
28 d'approuver ce nombre. Mais oui, pour ce qui... ce que dit le maire Blair, la mairesse

1 Blair, pardon, il faudrait que je voie la correspondance pour vous parler de l'approbation  
2 des ressources. Moi, je ne l'ai pas, cette information-là, je ne connais pas cette  
3 documentation.

4 **Me ROBERT PINEO:** Donc, vous répondez à l'une de mes  
5 questions antérieures, n'est-ce-pas, des ressources, n'est-ce-pas, à Colchester?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est ça.

7 **Me ROBERT PINEO:** Donc, je parle du GTI.

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, mais on a essayé quand  
9 même, après maintes tentatives, on a réussi à obtenir les ressources supplémentaires  
10 qui étaient nécessaires. Ces ressources sont aussi augmentées par des sources  
11 policières fédérales qui sont financées dans le GTI aussi.

12 **Me ROBERT PINEO:** Maintenant, revenons au rapport après  
13 intervention, post-intervention, publié par le GTI et dont Tim Mills et la commissaire  
14 Stanton ont témoigné. Ils ont parlé de plusieurs aspects de l'équipement et du  
15 personnel qui manquait lors de l'incident des pertes massives. Je voulais savoir si vous  
16 saviez cela avant ou après l'incident, donc d'abord, la conscience de situation qui avait  
17 été... qui lui avait été enlevée en février. Est-ce que vous le saviez?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non. Et donc, pour ce qui est  
19 des problèmes d'équipement et des autres problèmes et vous avez le document du  
20 surintendant en chef qui parle de ce qui a été résoud (sic) en ce qui concerne  
21 l'équipement.

22 **Me ROBERT PINEO:** Non non, je ne parle pas de ce qui a été reçu  
23 par la suite. Je me demandais ce qui a été déficient ou faisait défaut avant, pendant et  
24 tout de suite après l'incident des pertes massives. Quelqu'un d'autre peut vous poser  
25 cette question-là, mais ce n'est pas ma question.

26 Donc, une autre critique qui provient de ce rapport indique  
27 qu'aucun des véhicules du GTI pouvait... avait un poste de travail mobile afin de  
28 pouvoir utiliser les différents logiciels. Est-ce que vous saviez que le cette technologie

1 n'était pas disponible pendant l'incident?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Il y a un examen post-  
3 intervention du GTI qui a été réalisé et je l'ai vu pour la première fois vendredi passé.  
4 C'est une ébauche qui n'a pas encore été approuvée.

5 **Me ROBERT PINEO**: Et la Commission n'a pas accès à ce  
6 document?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je ne crois pas.

8 **Me ROBERT PINEO**: Vous avez reçu une copie de ce document  
9 vendredi passé, même si vous êtes à la retraite?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je l'ai vu parce que le  
11 ministère de la Justice me l'a montré. En vous (sic) préparant pour témoigner  
12 aujourd'hui, ils m'ont montré le document, le rapport. Ils m'ont dit « Est-ce que vous  
13 l'avez déjà vu? »

14 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Je pense qu'on parle du même  
15 document.

16 **Me ROBERT PINEO**: Oui, effectivement.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD** : J'espère que cela s'avère utile.

18 **Me PATRICIA MacPHEE** : Donc, je vais clarifier ce point-là. Je  
19 croyais qu'elle parlait d'un autre document.

20 **Me ROBERT PINEO**: Non, c'est le même document dont il était  
21 question ce matin. Elle a indiqué ce matin qu'il s'agit d'une ébauche.

22 Donc, pour revenir à ma question, saviez-vous que ces deux  
23 logiciels, c'est Versadex, n'étaient pas disponibles aux membres du GTI pendant  
24 l'incident?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je ne le savais pas.

26 **Me ROBERT PINEO**: Mais vous l'avez su par la suite, n'est-ce-pas,  
27 à cause du rapport de post-intervention?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, je ne l'ai pas lu, ce rapport.

1 Je l'ai vu vendredi passé – on m'a demandé si j'avais déjà vu ce rapport et la réponse  
2 est non.

3 **Me ROBERT PINEO:** Et ensuite, qui avait signé ce rapport ou  
4 approuvé ce rapport, car ce document n'a pas encore été justement approuvé?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ce rapport devait passer  
6 normalement par moi.

7 **Me ROBERT PINEO:** Vous savez que l'hélicoptère de la GRC  
8 n'était pas disponible pendant l'incident?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

10 **Me ROBERT PINEO:** Et vous savez aussi que l'hélicoptère fourni  
11 par la province n'était pas adéquat afin de faire une chasse à l'homme pendant cet  
12 évènement? Vous savez que cet hélicoptère ne pouvait pas communiquer avec les  
13 officiers, les agences sur terre, ils n'avaient pas non plus l'infrarouge pour voir des gens  
14 sur le terrain?

15 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est ce que j'ai compris.

16 **Me ROBERT PINEO:** Et qui fournit l'hélicoptère de la GRC? Est-ce  
17 que c'est une question de la province ou du fédéral?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est un partage de coûts entre  
19 les provinces d'Atlantique.

20 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce qu'il n'y a pas... pourquoi il n'y a  
21 pas... il n'y en a pas deux?

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ben, c'est une question  
23 budgétaire et aussi de la disponibilité des hélicoptères d'Ottawa. Je crois que c'est  
24 surtout le coût.

25 **Me ROBERT PINEO:** Pendant vos 10 ans comme commandante,  
26 est-ce qu'il y a... on avait eu une deuxième ou on avait déjà demandé un deuxième  
27 hélicoptère?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui – je crois que pendant le



1 conflit de la pêche, on avait eu... reçu l'appui d'un des hélicoptères.

2 **Me ROBERT PINEO:** C'était quelques mois après l'événement,  
3 n'est-ce-pas?

4 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, quelques mois après  
5 l'incident de pertes massives.

6 **Me ROBERT PINEO:** Et avant?

7 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Pas à ce que je sache.

8 **Me ROBERT PINEO:** Saviez-vous ou savez-vous que les véhicules  
9 de service général de la Nouvelle-Écosse n'avaient pas leur numéro d'appel sur le toit,  
10 de sorte qu'on ne pouvait pas les identifier par technologie aérienne?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, je ne le savais pas.

12 **Me ROBERT PINEO:** À qui incombait-il le marquage d'identification  
13 des véhicules?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

15 **Me ROBERT PINEO:** Alors, l'équipe GTI et l'équipe GIMU qui ont  
16 répondu pendant... qui sont intervenus pendant l'incident était provinciaux?

17 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ce sont des ressources  
18 fédérales qui font partie du GTI – c'est-à-dire les deux. Donc, provinciales et fédérales.

19 **Me ROBERT PINEO:** Donc, l'équipe GTI qui est venue d'Halifax  
20 était une équipe provinciale?

21 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est exact.

22 **Me ROBERT PINEO:** Et quelle était l'équipe fédérale – l'équipe de  
23 la division J?

24 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, ce sont des membres  
25 financés par le fédéral, le niveau fédéral qui ont participé à l'intervention et je crois qu'ils  
26 font partie de l'équipe à temps plein.

27 **Me ROBERT PINEO:** À Halifax?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est ça.

1                   **Me ROBERT PINEO:** Et alors, ils sont financés par le  
2 gouvernement fédéral et aussi, le gouvernement provincial, n'est-ce-pas?

3                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est le gouvernement provincial  
4 qui paie la majorité des dépenses, mais il y a des ressources du GTI qui sont financées  
5 par le gouvernement fédéral, car les relations avec la police fédérale dépend de cette...  
6 de ces personnes.

7                   **Me ROBERT PINEO:** Il s'agit d'un total de 18 membres, n'est-ce-  
8 pas? Et lors de l'incident, il y avait 13... il y en avait 13 donc 8 à temps plein et 5 à  
9 temps partiel, n'est-ce-pas?

10                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est ce que j'ai compris.

11                  **Me ROBERT PINEO:** Qui avait la responsabilité de ramener le  
12 nombre, les effectifs à 18?

13                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ça, ça passe par le plan  
14 multiannuel financier. Et selon ma compréhension actuelle, nous sommes rendus à 12  
15 maintenant à temps plein et on doit ramener ce nombre-là à 18 dans les trois  
16 prochaines années.

17                  **Me ROBERT PINEO:** Oui, mais à l'époque, qui avait la  
18 responsabilité de combler cette équipe?

19                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** La province, oui.

20                  **Me ROBERT PINEO:** Et puis pour ce qui est du GIMU, est-ce que  
21 c'est la même formule de financement?

22                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui. Et généralement, pour le  
23 GIMU, le GIMU n'est pas... composé de personnes à temps plein – du moins, pas à  
24 100 %.

25                  **Me ROBERT PINEO:** S'il y a un membre du GIMU qui vient d'un  
26 service de police municipale, qui est responsable? Qui paie le coût?

27                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** C'est donc... je ne comprends  
28 pas la question.

1                   **Me ROBERT PINEO:** Est-ce qu'un membre de la GRC qui fait  
2 partie d'une unité municipale – par exemple, à Colchester ou qui fait partie, donc, des  
3 services contractuels – est-ce que l'un de ces membres pourrait faire partie du GTI ou  
4 du GIMU?

5                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, l'un.... Oui, à temps partiel.

6                   **Me ROBERT PINEO:** Et qui paierait la note?

7                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Alors, le temps supplémentaire  
8 serait défrayé par la province.

9                   **Me ROBERT PINEO:** L'une des déficiences de ressources  
10 identifiées par le GIMU pendant l'incident des pertes massives était le manque d'un  
11 véhicule dédié qui permettrait d'extraire d'autres victimes. On parle donc d'un autre  
12 véhicule pour évacuer des personnes blessées. Est-ce que c'était une déficience dont  
13 vous aviez connaissance à l'époque?

14                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non.

15                   **Me ROBERT PINEO:** Quel était votre rôle dans la supervision des  
16 équipes GIMU et GTI en votre qualité de commandante?

17                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ces personnes étaient  
18 redevables à Monsieur Campbell et à Monsieur Leather, non pas à moi-même. Lors  
19 d'un problème, c'est le surintendant en chef Leather qui m'en aurait fait part.

20                   **Me ROBERT PINEO:** On sait que pendant l'incident des pertes  
21 massives, l'équipe du GTI, de la division J s'est rendue en Nouvelle-Écosse pour offrir  
22 du renfort au GTI de Nouvelle-Écosse. Vous vous souvenez de cela, le matin du 19,  
23 n'est-ce-pas?

24                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

25                   **Me ROBERT PINEO:** Et l'une des raisons pour lesquelles on a  
26 opté pour avoir recours au GTI du Nouveau-Brunswick était que si le GTI d'Halifax  
27 devait se rendre en Nouvelle-Écosse, cela aurait laissé Halifax sans protection. Est-ce  
28 que c'était l'une des raisons pour lesquelles, selon vous, on n'a pas décidé d'avoir

1 recours à Halifax?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non. Et je ne sais pas quelle  
3 était la raison principale, mais je sais que l'interopérabilité, les radios et tout cela  
4 feraient en sorte que l'on voudrait, donc, faire appel au Nouveau-Brunswick aussi... et  
5 aussi, en fait, à Halifax, pardon.

6 **Me ROBERT PINEO**: Et aussi, il y a la question de la formation,  
7 donc ne pas avoir laissé Halifax sans protection n'était pas l'une des raisons, selon  
8 vous?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Pas à ma connaissance et  
10 normalement, c'est quelque chose que j'aurais su comme commandante.

11 **Me ROBERT PINEO**: Étiez-vous l'une des commandantes ou  
12 officiers qui ont commandé le rapport Quintat?

13 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Non, ce n'est pas moi qui l'ai  
14 commandé – comme j'ai dit ce matin, j'ai été voir Monsieur Brennan en ce qui concerne  
15 certaines préoccupations que j'avais en matière du bien-être mental de mes membres  
16 et je voulais avoir une équipe indépendante qui pourrait m'aider à rédiger un plan de  
17 bien-être pour ces membres. Et le sous-commissaire Brennan a dit que... a indiqué qu'il  
18 travaillerait avec Gail Johnson – à l'époque, chef des ressources humaines – car il avait  
19 entendu parler d'entreprises indépendantes qui faisaient ce genre de travail.

20 **Me ROBERT PINEO**: Maintenant, je regarde le rapport sur le bien-  
21 être. Je vais vous présenter quelques énoncés, on pourra donc vous faire voir le  
22 document au besoin, mais pour l'instant, non. Donc, l'auteur dit que plusieurs ont dit  
23 que les ministères de la Justice, les sous-ministres et d'autres membres du ministère de  
24 la Justice qui avaient dit que pendant des années avaient sous-financé la GRC et qui  
25 avaient mis en œuvre l'article 9 de manière très lente parce qu'il y a avait... et on  
26 donnait comme raison ou comme prétexte la petite assiette fiscale. Êtes-vous d'accord  
27 que la province a sous-financé la GRC pendant des années?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN**: Généralement, je dirais que oui,

1 et pour ce qui est de l'article 9, je dirais qu'à la fin ou dans les dernières années de mon  
2 mandat, la province ne voulait pas approuver l'article 9 dans le cadre du conflit de la  
3 pêche. C'est devenu, donc, un aspect du conflit entre la province et le gouvernement  
4 fédéral.

5 **Me ROBERT PINEO:** Et c'est arrivé après l'incident des pertes  
6 massives. Est-ce que vous avez connaissance d'autres conflits ou peut-être... ou  
7 d'autres points de tension – peut-être mieux dit – autour d'un manque de financement  
8 avant l'incident des pertes massives?

9 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** De conflits ou de différends, non,  
10 pas vraiment, mais ce que j'ai expliqué, c'est que par le biais de ces plans  
11 multifinancés, multiannuels, bon, on cherchait d'autre financement, on ne les a pas...  
12 on n'a pas reçu, mais cela ne voulait pas dire qu'on n'avait pas une relation de travail et  
13 jusqu'à la... les dernières années, j'avais toujours l'appui de la province lorsque  
14 j'invoquais l'article 9 suite à cet incident et aussi dans le cadre du conflit de la pêche.

15 **Me ROBERT PINEO:** Je crois que vous avez dit dans votre  
16 témoignage ou lors des questions posées par la Fédération de la police nationale, je  
17 crois que vous avez indiqué que devant le refus de la province, il n'y avait pas de  
18 recours.

19 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, c'est exact. À moins de  
20 présenter un plan d'affaires hors circuit ou hors cycle. Le financement provenait de la  
21 province et si refus il y avait, eh bien, à part d'autres entretiens avec la province et les  
22 gens qui conseillaient les ministres, c'était comme ça que l'on abordait la question.

23 **Me ROBERT PINEO:** À la page 9, il y a un commentaire où il est  
24 mentionné... l'auteur a mentionné que plusieurs commentaires de la police de la  
25 Nouvelle-Écosse sans ménagement ont été en retard pour ce qui est des exigences  
26 ailleurs au Canada, mais la plupart du temps il y a de la méfiance et de la réticence  
27 quant aux changements. Êtes-vous d'accord avec cette déclaration?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Pas dans sa totalité, mais nous

1 sommes au sein de cette division et pour ce qui est des normes, donc ce n'est pas  
2 que... ce que je verrais.

3 **Me ROBERT PINEO:** C'est la faute à qui alors? Est-ce que parce  
4 que c'est la province qui n'adopte pas les normes pour des raisons pécuniaires?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je pense que c'est pour ce qui  
6 est des normes de travail de la police pour plusieurs années. Maintenant, nous avons  
7 un comité. Ma compréhension c'est qu'il y a un travail qui se fait à ce sujet pour ce qui  
8 est des agences de police, donc je reste optimiste, et pour ce qui est de l'élaboration  
9 des normes policières ou de la police, je pense que nous avons quand même fait des  
10 progrès cette année avec ce plan pluriannuel.

11 **Me ROBERT PINEO:** Après les pertes massives, au sein de la  
12 province, il est question d'accepter des normes pour la police pour ce qui est de  
13 recevoir plus d'argent?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne vais pas parler de cela,  
15 mais je parle des défis, en plus avec la COVID, il y a beaucoup de financement  
16 provincial qui va se faire en réaction à cela.

17 **Me ROBERT PINEO:** Merci. C'était là mes questions.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Pineo.

19 On va prendre une pause de 15 minutes. Merci tout le monde.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

21 Les procédures sont en pause de 15 minutes. Merci.

22 **--- L'audience est en pause à 14 h 44**

23 **--- L'audience est reprise à 15 h 16**

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue. C'est la  
25 reprise des procédures.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Rebonjour. Maintenant, c'est  
27 Me Miller.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TARA MILLER:**

1                   **Me TARA MILLER:** Bonjour, Madame la commissaire adjointe à la  
2 retraite Bergerman. Je m'appelle Tara Miller. Moi-même avec mon collègue Alex  
3 Digout, on représente la famille de Kristen Beaton.

4                   Elle et son enfant à naitre ont été abattus par l'auteur à Debert. Je  
5 vais mettre... me focaliser sur un des domaines, je veux arriver à mieux comprendre  
6 comment le rapport MacNeil et ses recommandations furent mis en œuvre en Nouvelle-  
7 Écosse. Alors, je vais commencer avec des questions d'ordre général.

8                   Selon votre point de vue, qui était responsable pour s'assurer que  
9 les recommandations du rapport MacNeil soient mises en œuvre au niveau national et  
10 s'il y avait différentes personnes qui seraient responsables pour s'assurer qu'elles  
11 soient mises en œuvre en Nouvelle-Écosse?

12                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** D'après ce que je comprends, je  
13 n'étais pas là à l'époque, mais les gens m'en ont parlé quand je suis premièrement  
14 arrivée, la première, la personne qui était responsable dans cette division-ci, c'était  
15 l'agent responsable des enquêtes criminelles et son équipe, le surintendant principal  
16 Marlene Snowman. Évidemment, c'était un travail d'équipe, et son équipe était très  
17 impliquée dans la mise en œuvre de ces recommandations-là. Sur le plan national, de  
18 façon générale, les recommandations relèvent de l'agent responsable des enquêtes  
19 criminelles et leur équipe pour la mise en œuvre.

20                  **Me TARA MILLER:** Au niveau national.

21                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, dans chaque division. Pas  
22 l'agent des enquêtes criminelles national à Ottawa. Chaque division aurait un agent  
23 responsable des enquêtes criminelles, ça serait eux ou quelqu'un qu'ils nomment  
24 pour...

25                  **Me TARA MILLER:** Est-ce qu'il y a un agent national responsable  
26 des enquêtes criminelles?

27                  **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Non, pas de la façon que ça  
28 existe chez nous. Ce sont dans les divisions au niveau des polices provinciales et dans

1 les autres divisions où nous ne sommes pas la police provinciale, autant en Ontario  
2 qu'au Québec, ils ont un agent responsable des enquêtes criminelles qui est fédéral.

3 **Me TARA MILLER:** Le surintendant principal a indiqué que l'agent  
4 des... le responsable des enquêtes criminelles aurait été responsable de cela.

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Peut-être pour la coordination, je  
6 dirais que peut-être que ça serait... qu'il y aurait une coordination par l'entremise des  
7 services policiers contractuels et autochtones.

8 **Me TARA MILLER:** Merci. Quand vous avez assumé le  
9 commandement de la division « H » en 2019, comment avez-vous compris à ce stade-  
10 là à quel... qu'avez-vous compris à quel point on avait mis en œuvre les  
11 recommandations MacNeil?

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Ce que j'avais compris, ce que  
13 j'avais observé, c'est que la division « H » a fait du bon chemin pour compléter ou du  
14 moins s'était engagée auprès des recommandations au sein de la division. Je vous  
15 dirais que cette division-ci, ayant vu d'autres divisions, ils avaient pris une longueur  
16 d'avance sur d'autres.

17 **Me TARA MILLER:** C'est basé sur quoi, ça, votre compréhension  
18 qu'ils étaient bien entamés pour faire la mise en œuvre des recommandations? Qui  
19 vous avait fait savoir cela?

20 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** L'agent responsable des  
21 enquêtes criminelles, c'était la surintendante principale Marlene Snowman. Pour ceux  
22 d'entre vous qui ne la connaissent pas, c'était l'agente responsable du détachement de  
23 Codiac, c'était là où l'évènement a eu lieu au Nouveau-Brunswick, et la revue...  
24 l'examen MacNeil est sorti de cela, est un produit de cela. Elle était beaucoup  
25 passionnée au niveau de la mise en œuvre de ces recommandations-là.

26 **Me TARA MILLER:** Dans votre entretien avec la Commission des  
27 pertes massives et selon votre témoignage ce matin, le rapport MacNeil a été pris au  
28 sérieux et la mise en œuvre des recommandations a été prise très au sérieux.



1 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui.

2 **Me TARA MILLER:** Selon votre point de vue, je comprends que  
3 vous étiez de l'opinion que les recommandations ont été mises en œuvre et je sais que  
4 vous avez témoigné que vous n'avez pas suivi les témoignages de la Commission,  
5 mais ce que nous avons également entendu, Madame Bergerman, mais on nous a dit  
6 aussi qu'il y avait d'autres membres qui ont participé à l'intervention qui n'ont pas été  
7 formés suite au rapport, ne connaissaient pas les recommandations. Il y avait certaines  
8 des recommandations dont ils n'avaient pas connaissance. Donc, je veux vous parler  
9 de ce portrait global, de cette césure.

10 Il y avait le sergent d'état-major West, le sergent d'état-major  
11 Surette qui ont parlé du fait qu'ils n'avaient pas... ils n'étaient pas au courant de ces  
12 recommandations, qu'ils n'avaient pas été formés sur les recommandations. Il y avait  
13 les recommandations 3.6 qui disaient que chaque division devait établir une politique et  
14 un protocole par le biais d'un plan d'opéra... opérationnel d'urgence pour identifier des  
15 routes principales qu'il fallait suivre, surveiller lors d'une crise. Ça, c'était pertinent les  
16 18 et 19 avril quand l'auteur des faits a transité sans surveillance de son... de ses  
17 déplacements. Ils ne savaient pas que ces recommandations avaient été émises et qu'il  
18 n'y avait pas eu... et qu'il y avait eu une mise à jour au plan opérationnel d'urgence. Et  
19 ensuite, Lia Scanlan a répondu sur certaines des recommandations le 8 juin et elle a dit  
20 que certaines choses n'avaient pas été faites ou elle n'était pas sûre si elles avaient été  
21 faites, elle n'était pas sûre si certaines des recommandations en matière des  
22 communications avaient été mises en place, 8.2, l'élaboration des PON pour que le  
23 personnel des communications participe au déploiement de l'équipe d'intervention lors  
24 des incidents critiques.

25 Donc, je vous donne deux exemples concrets des personnes sur le  
26 terrain et ce qui me frappe comme étant vraiment une différence énorme entre ce que  
27 les commandants croyaient avoir été fait et ce qui se passe vraiment, ce qui se passait  
28 vraiment sur le terrain, les gens qui livrent les services, qui offrent les services de police

1 dans la collectivité. Pour bien des familles, on se préoccupe de ce qui va arriver au  
2 rapport qui va découler de cette Commission. On a une déclaration sous serment  
3 datée, numérotée 62461, c'est Pharanae Croisetiere qui... est-ce que vous avez vu  
4 cette affirmation sous serment, cette déclaration?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** <Non interprété>

6 **Me TARA MILLER:** Selon ma compréhension, il s'agit de...

7 Et est-ce que ce document a été déposé en preuve? Sinon...

8 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est le numéro de  
9 pièce 4158.

10 **--- PIÈCE No. 4158:**

11 (COMM0062461) Déclaration sous serment de l'inspecteur  
12 Pharanae Croisetiere datée du 11 août 2022 concernant la  
13 mise en œuvre des recommandations du rapport MacNeil

14 **Me TARA MILLER:** Je ne vais pas vous faire lire le document,  
15 Madame Bergerman, mais il s'agit d'une déclaration visant à étudier chacune des  
16 recommandations découlant du rapport MacNeil pour voir comment elles ont été mises  
17 en œuvre.

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Quelles recommandations?

19 **Me TARA MILLER:** Les recommandations découlant du rapport  
20 MacNeil.

21 Madame la registraire, peut-on se rendre à la page 5 de ce rapport.

22 Donc, voilà la recommandation 3.6, donc la recommandation en  
23 matière des deux chefs d'incidents critiques visant à établir une politique et un protocole  
24 par le biais du plan opérationnel d'urgence afin d'identifier les points d'entrée et de  
25 sortie et les corridors de transport majeur qui doivent être surveillés lors d'une crise  
26 pertinente.

27 On dit que, donc, le plan opérationnel d'urgence a été modifié  
28 justement et ensuite diffusé à toutes les divisions de la GRC. Donc, dans la structure de

1 commandement, on dirait que tout cela a été fait et c'est ce qui a été présenté sur  
2 l'internet que n'importe quel civil peut obtenir les conclusions justement ou les résultats  
3 du rapport MacNeil, mais on dirait que, dans la pratique, ces fournisseurs de services  
4 de première ligne ne sont pas au courant de ces recommandations. Donc, comment  
5 peut-on jeter ce pont entre la mise en œuvre de la politique et aussi... et de l'exécution  
6 des recommandations? C'est une préoccupation importante émanant de cette  
7 Commission. Est-ce que, dans quatre ou six ans, il y aura une autre déclaration sous  
8 serment qui dira que tout a été mis en œuvre, mais que les gens sur le terrain n'en sont  
9 pas au courant?

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Donc, ce sont ces trois  
11 recommandations (sic)...

12 **Me TARA MILLER:** Ce sont des exemples classiques, donc les  
13 deux sur les communications et ensuite les chefs d'incidents, les CCIC qui ne savaient  
14 pas que le rapport MacNeil disait que les points de sortie et d'entrée, par exemple, dans  
15 le rapport MacNeil doivent être surveillés.

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** J'étais assez étonnée de cela,  
17 mais bon, maintenant je suis à la retraite, mais la GRC anticipe avec grand plaisir les  
18 recommandations découlant de cette Commission, qui vont découler de cette  
19 Commission. Je sais que mes ex-supérieurs le sont aussi, et je sais... je crois qu'il faut  
20 mettre en œuvre des mécanismes de suivi robustes qui peuvent être mis en œuvre par  
21 des... je sais pas, des gens de la Commission ou des avocats, mais ce serait ma  
22 recommandation.

23 **Me TARA MILLER:** Mais trouvez-vous cela... trouvez-vous utile la  
24 possibilité d'avoir un comité composé de membres, de commandants de la GRC et  
25 aussi de membres de première ligne et aussi de membres du grand public de sorte que  
26 le travail... que les conclusions et les recommandations de cette Commission ne soient  
27 pas reléguées aux oubliettes?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Oui, je trouve cela utile. La

1 responsabilité doit être axée sur des normes aussi de police.

2 **Me TARA MILLER:** Oui, vous avez dit cela aussi, et vous avez  
3 indiqué qu'il faut s'assurer que les politiques et les procédures soient observées ou  
4 respectées.

5 Donc, les vérifications provinciales et les normes de police seraient  
6 utilisées comme mécanismes pour s'assurer que ces politiques et ces procédures  
7 soient exécutées. Est-ce que c'est ça?

8 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui.

9 **Me TARA MILLER:** Et est-ce que la GRC pourrait insister sur la  
10 responsabilité, cette responsabilité?

11 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, nous avons cette  
12 responsabilité, donc, en lien avec la province et aussi d'autres services de police.

13 **Me TARA MILLER:** Maintenant, parlons de ce que vous avez dit,  
14 de votre étonnement au fait que les CIC n'avaient pas connaissance de ce plan  
15 opérationnel d'urgence lors d'une crise. Vous avez donc exprimé votre étonnement.

16 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, parce que je connais ces  
17 CIC et ce sont des policiers très compétents. Et suite à mes conversations avec eux, il  
18 me semblait qu'ils connaissaient très bien le rapport McNeil, donc cela m'étonne un  
19 peu.

20 Pour ce qui est de l'idée d'avoir une personne de la Section des  
21 communications, de l'Unité des communications dans l'équipe, oui, Lia a parlé de cela,  
22 elle a dit que oui, même si cette recommandation avait été mise en place, mise en  
23 œuvre, on ne l'avait pas utilisée ce jour-là.

24 **Me TARA MILLER:** Mais est-ce qu'elle a indiqué pourquoi?

25 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Pas à ce que je sache, non.

26 **Me TARA MILLER:** Bon, j'ai une dernière question. Bon, l'autre  
27 recommandation que vous avez exprimée aujourd'hui, ce matin, portait sur le  
28 financement accru qu'il faut obtenir. Y a-t-il moyen pour la GRC d'obtenir d'autres

1 ressources qui ne dépendent pas du financement – par exemple, les services de police  
2 municipaux et même leurs propres détachements? Le financement est un aspect, mais  
3 il y a d'autres façons de rehausser les interventions de la GRC et surtout, les 18 et 19  
4 avril 2020, on aurait pu faire appel aux services de police municipaux, n'est-ce-pas,  
5 dans une certaine mesure et aussi, aux autres détachements?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Les autres détachements de la  
7 GRC, oui, mais pour ce qui est... je suis d'accord avec cela, mais obtenir des  
8 ressources des services municipaux, non, ce n'était pas disponible à l'époque. Mais je  
9 crois que c'est quelque chose qui, à l'avenir, pourrait être fait. Il faudrait s'assurer de  
10 l'interopérabilité de ces services, du chiffrage des canaux radio.

11 **Me TARA MILLER:** Bon, il s'agit d'un changement d'ordre culturel  
12 aussi, n'est-ce-pas, le travail avec les services de police municipaux? Par exemple,  
13 Truro, vous aviez contacté, n'est-ce-pas?

14 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Non, pas moi.

15 **Me TARA MILLER:** Truro offrait des ressources ce jour-là et par  
16 exemple, quand mon collègue, Maître Bryson, parlait du retard de 19 heures, est-ce  
17 que ça aurait été possible d'utiliser les services de police municipaux?

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, je crois que oui.

19 **Me TARA MILLER:** Et même le détachement de Millbrook n'a pas  
20 été utilisé, cependant, le week-end – c'était même la ressource... c'était la ressource de  
21 la GRC.

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Je ne le savais pas.

23 **Me TARA MILLER:** On avait des pénuries dans certains de ces  
24 petits détachements à cause de la COVID.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Selon ma compréhension... peut-  
26 être que vous alliez intervenir?

27 **Me PATRICIA MacPHEE:** Oui, j'allais dire justement, il y a des  
28 ressources du détachement de Millbrook qui ont été impliquées dans l'intervention?

1                   **Me TARA MILLER:** Je pense que le gendarme Grant a été l'un de  
2 ces membres. Et je vais donc donner suite et je sais qu'on a reçu une déclaration de  
3 quelqu'un, d'un officier supérieur de Millbrook qui ne savait même pas que l'incident  
4 s'était produit.

5                   **COMMISSAIRE MacDONALD :** Oui, mais ce sont deux aspects  
6 différents. Votre question portait sur le fait que personne de Millbrook n'a participé, ce  
7 n'est pas vrai. Mais si quelqu'un de Millbrook ne savait pas cela, eh bien, c'est une  
8 autre question.

9                   **Me TARA MILLER:** Bon, mais ce sont... il y a des ressources qui  
10 auraient pu être utilisées dans la situation, vous l'avez reconnu. On aurait pu par  
11 exemple déployer des ressources de Truro sur le Court Cobequid, donc, désolée  
12 commissaire, je n'ai pas tous les aspects devant moi.

13                   Merci, Madame Bergerman. J'ai terminé mes questions.

14                   **COMMISSAIRE MacDONALD :** Maître Hupman?

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me LINDA HUPMAN :**

16                   **Me LINDA HUPMAN:** Je m'appelle Linda Hupman; avec Steven  
17 Topshee et Jim Russell, nous représentons la famille Oliver Tuck, qui vivait sur la Cour  
18 Cobequid et aussi la famille de Lillian Campbell, qui a perdu la vie à Wentworth.

19                   J'ai quelques questions; certaines de ces questions ont déjà été  
20 posées par Maître Young et mes collègues. Je vais maintenant donc essayer de vous  
21 poser seulement les questions qui demeurent en suspens.

22                   Alors, il en est question dans votre interrogatoire et aussi, on a  
23 parlé aussi des relations dysfonctionnelles entre la GRC et la province dans le rapport  
24 sur le bien-être, par exemple, entre donc la GRC et le ministère de la Justice, entre la  
25 GRC et les services municipaux et à plusieurs niveaux, apparemment. Ce matin, vous  
26 avez dit qu'avant l'incident des pertes massives, ces relations étaient relativement  
27 bonnes – du moins, selon votre compréhension – ce qui m'amène à la constatation  
28 suivante, que dans le rapport sur le bien-être, entre les pages 7 et 9... je peux faire, je

1   peux présenter ce document à l'écran, au besoin. Mais je crois qu'il y a une citation des  
2   auteurs du rapport qui indiquent que presque tous les participants ont parlé du rôle de  
3   la GRC comme police provinciale de la Nouvelle-Écosse et aussi, de la dysfonction  
4   majeure qui avait existé depuis plusieurs années, beaucoup d'années.

5                   Donc, c'était une croyance parmi beaucoup de directeurs de la  
6   division H. comment est-ce que vous réconciliez cela avec votre idée que des relations  
7   étaient essentiellement bonnes avant l'incident des pertes massives?

8                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Eh bien, moi, je suis... j'ai été en  
9   poste depuis cinq ou six ans et dans mon expérience, la relation, bon, avant, c'était...  
10   euh, Monsieur Brennan était ici avant et j'ai travaillé avec lui. La détérioration a eu lieu  
11   surtout depuis l'incident des pertes massives et je crois que plusieurs facteurs en sont  
12   responsables.

13                   Il y a plusieurs policiers qui sont ici, d'autres divisions où la relation  
14   est beaucoup plus fonctionnelle et ce que l'on voit dans le rapport, je crois – je ne sais  
15   pas qui a dit quoi, mais encore là, ce n'est qu'une conjecture, mais pour essayer de  
16   faire la part entre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et je pense qu'une  
17   bonne partie de cela est arrivée après l'incident des pertes massives.

18                   **Me LINDA HUPMAN:** Donc selon vous, cela prend racine dans les  
19   événements qui ont suivi l'incident des pertes massives?

20                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Ce n'est pas un secret que les  
21   services de police municipaux s'éloignent de la GRC à cause des critiques. Et donc,  
22   dans les relations, les deux parties doivent être prêtes à travailler ensemble et je ne  
23   crois pas que l'on soit capables de le faire en ce moment.

24                   **Me LINDA HUPMAN:** Mais êtes-vous d'accord que dans une  
25   province comme celle-ci, avec la structure de police dans cette province, qu'il soit  
26   critique que ces parties essaient de se mettre sur la même longueur d'ondes?

27                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, absolument.

28                   **Me LINDA HUPMAN:** Et donc, l'une des choses qui m'a frappée de

1 votre témoignage du matin, quand vous avez parlé de cet aspect avec Maître Young,  
2 c'était un commentaire selon lequel l'équipe de direction est soit à la retraite ou a été  
3 mutée et que vous ne saviez pas si c'était la bonne façon de faire les choses. Est-ce  
4 que vous pouvez expliquer de quoi il s'agit, quelle est votre intention avec cette  
5 remarque?

6 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Eh bien moi, ce que j'ai dit, c'est  
7 que quand ces officiers sont venus me voir pour parler du bien-être et du surmenage, ils  
8 avaient demandé la planification de la relève. Cela ne voulait pas dire être muté  
9 aujourd'hui, mais cela voulait dire une lumière au bout du tunnel, pour ainsi dire. Et  
10 certaines de ces personnes ont été transférées dans le cadre de la planification de la  
11 succession et je pense que Chris Leather a dit qu'il pensait que ça allait être bien pour  
12 encourager les relations, qu'il est question de redémarrer avec la police de la Nouvelle-  
13 Écosse.

14 J'ai été surprise de ce commentaire, mais je pense que... et je sais  
15 que le nouveau directeur général, le commissaire Dennis Terry n'était pas là pour  
16 plusieurs années... il était là pour plusieurs années, il connaissait très bien ses  
17 partenaires, il entretenait de bonnes relations avec eux et donc, je pense que c'était  
18 positif avec cette nouvelle équipe.

19 **Me LINDA HUPMAN**: Oui, certainement pour pas mal de  
20 personnes, moi y compris. On pense que comment on peut vraiment réparer tout ça...  
21 maintenant que tout le monde est différent.

22 **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Oui, je pense qu'il y a des points  
23 positifs. Chris Leather l'a dit, mais je sais que le nouveau directeur général qui s'en  
24 vient, qui entretient de très bonnes relations avec les chefs, je pense que vous allez voir  
25 ça sur le terrain.

26 **Me LINDA HUPMAN**: D'accord. Donc, je vais maintenant passer à  
27 un tout autre sujet, qui n'a pas été exploré dans les détails aujourd'hui, mais de par tout  
28 le processus, en entendant les témoins, les gens qui étaient sur place lors des sessions



1 d'audience qui sont passées.

2                   Maintenant, la question que je voudrais discuter avec vous ou, du  
3 moins, avoir vos commentaires, c'est la pratique au sein de la GRC pour ce qui est du  
4 transfert des membres de devoir général. J'ai compris que c'est une pratique routinière  
5 pour être en poste, pour être déplacé ou posté à différents lieux, alors, pendant trois à  
6 quatre années et ensuite, ils vont être transférés à une province différente. Donc, cette  
7 pratique est... en fait, le cadre de cette pratique au sein de la GRC, elle fait partie de la  
8 culture de la GRC et c'est comme ça qu'ils gèrent leurs forces. Est-ce que c'est précis,  
9 est-ce que c'est juste, à votre avis?

10                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Je dirais oui et non et je sais  
11 qu'il y a des préoccupations avec les municipalités parce que lorsqu'ils sont là,  
12 s'habituer à un détachement donné, ensuite il est question d'un autre détachement,  
13 donc il y a d'autres préoccupations. Mais je sais aussi qu'avec la division en particulier,  
14 il y a pas mal de membres qui étaient là, qui sont de là, originaires d'ici et donc, ils  
15 vont... ils ont été à Depot, ils ont été... ils ont suivi des formations, ils occupent des  
16 postes à durée déterminée, donc ce qui leur donne l'opportunité de faire un retour en  
17 Nouvelle-Écosse.

18                   J'entends parfaitement votre préoccupation, je comprends ça, mais  
19 il y a... c'est à deux côtés. Je pense qu'il est important d'en savoir plus. C'est vrai qu'il  
20 vaut mieux avoir la même personne au sein d'un détachement pendant une quinzaine  
21 d'années pour être mieux habitué au lieu, mais concernant différents détachements, il  
22 serait... c'est vrai qu'il est bon aussi de rafraîchir les idées, qu'il y a ait de nouvelles  
23 idées.

24                   Donc, je pense qu'il y a des points positifs sur les deux côtés et  
25 absolument, c'est clair qu'il y a une évolution de la culture, donc... par exemple, moi, je  
26 suis originaire de la Colombie-Britannique et je sais que ce n'est plus le cas, je ne peux  
27 plus revoir ça.

28                   **Me LINDA HUPMAN**: Savez-vous ce que c'est la genèse de ces

1 préoccupations pour envoyer les personnes à leur ville ou coin d'origine?

2 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Oui, c'est une pratique très, très  
3 vieille. Moi, ça fait six ans, mais je pense que c'est beaucoup plus que ça, ça remonte à  
4 plus loin que ça. C'est une peur, mais... c'est pas une peur, mais la pratique, vous  
5 savez, de vous assurer que les officiers ou les agents retournent dans leur localité  
6 d'origine.

7 **Me LINDA HUPMAN:** Oui, il serait intéressant de savoir, parce que  
8 la réaction à cela, c'est que... je veux dire, la science derrière ça ou l'idée derrière ça,  
9 c'est qu'il y a d'autres types, d'autres forces de police comme la police municipale. Je  
10 suis sûre qu'il y a pas mal de leurs agents qui ont vieilli, qui ont pris de l'âge et je ne  
11 sais pas... je ne comprends pas c'est quoi la différence.

12 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Rappelons-nous que nous avons  
13 des responsabilités policières très spéciales, propres à notre pays; nous avons des  
14 agents de police qui sont dans des collectivités très éloignées. Donc, c'est pas tout le  
15 monde qui va accepter d'aller... des fois aussi déportés aussi loin. Peut-être que j'ai  
16 besoin de meilleures informations – je l'ai eue du député Brennan parce qu'ils étaient là  
17 pendant longtemps. Donc, ils ont une meilleure visibilité sur ça par rapport... sur la base  
18 de leur poste, mais je pense que c'est une question d'équilibre.

19 **Me LINDA HUPMAN:** Oui, c'est vrai qu'il y aurait certains types  
20 de... bien sûr, de poster des gens ou de transférer du personnel qui va travailler à des  
21 endroits très éloignés et qui seraient transférés, nonobstant le fait qu'ils soient  
22 originaires d'un endroit ou d'un autre. Peut-être que le rationnel n'existe plus pour ça et  
23 la raison pourquoi je parle de cela, parce que... vous savez, l'évènement des pertes  
24 massives, il y a eu des témoignages qui ont fait que... ou des preuves, il y a quelqu'un  
25 qui arrive à un détachement comme Bible Hill, qui doit assumer un rôle important au  
26 sein de la municipalité, ils ne savent rien du district, ça leur prend trois à quatre ans  
27 pour se sentir à l'aise, pour savoir où se trouve, je veux dire, toute la région, en savoir  
28 plus, pour en savoir plus sur les routes secondaires. Ils doivent apprendre sur comment

1 se passe pour leur nouveau détachement, sur la région de leur nouveau détachement.

2                   Donc, pour moi, c'est des questions au sujet de l'efficacité,  
3 l'efficience de la police au sein de ces collectivités, de ces communautés. Lorsqu'il y a  
4 ces changements qui arrivent et qu'on n'a pas... le monde n'a pas de capacité ou le  
5 temps de connaître la géographie de l'endroit où ils sont postés. Donc, la non-  
6 connaissance, même de certaines personnes, de certains membres de Bible Hills et  
7 parfois, ils ne savent même pas où est-ce qu'ils vont.

8                   Donc, je pense que lorsqu'on... si on n'a pas... si on ne s'est pas  
9 déplacé, on n'a pas voyagé, on n'a pas fait le déplacement pour connaître plus, en  
10 savoir plus sur la communauté que l'on sert, je pense qu'il y a plus de valeur ou plus de  
11 négativité, plutôt, à ce genre de transfert, de politique et de pratique de transfert des  
12 agent – à l'exception, bien sûr, des situations déportées et je voudrais vraiment explorer  
13 cela, je pense qu'il est bon. Moi, je vous fais part de mes commentaires, de mes idées  
14 parce que je pense que c'est de bonnes idées qu'il y ait de nouveaux policiers qui  
15 arrivent pour servir les nouvelles... les collectivités, les communautés, mais certaines  
16 de ces communautés rurales avec lesquelles j'ai travaillé, parfois je me suis trompée et  
17 au lieu d'aller à un certain point, je me suis retrouvée dans un autre coin. C'est vrai que  
18 ça prend du temps pour apprendre tout ça, mais je pense peut-être, peut-être une  
19 recommandation à ce sujet qui devrait être explorée pour avoir ou mettre en place des  
20 stratégies plus adéquates, plus appropriées pour cela.

21                   **Me LINDA HUPMAN:** Vous avez parlé... bien sûr que vous avez  
22 dit que cette pratique existait bien avant que vous ne soyez à ce poste-là, mais après  
23 votre retraite, avez-vous entendu parler d'une quelconque discussion au sein de la  
24 GRC pour ce qui est... si jamais ils considèrent le fait qu'il y a un besoin de s'attarder  
25 sur les pratiques ou juste rester en mode réactionnel?

26                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** En fait, non. Pourquoi? Parce  
27 qu'il y a pas mal de... y'a beaucoup plus de détachements au sein de la Nouvelle-  
28 Écosse... en Nouvelle-Écosse, donc y'a besoin plus de gendarmes par exemple à Bible

1 Hill, à Stewiacke, donc vous avez cela, mais on a aussi ceux qui veulent être dans des  
2 centres plus grands, des centres urbains, et qui veulent acquérir plus d'expérience pour  
3 ce qui est du maintien de la police en milieu urbain, par exemple à Halifax. Donc, ce  
4 sont des occasions de développement pour... qui sont à équilibrer versus... c'est-à-dire  
5 par rapport aux besoins de la communauté. Y'a pas mal de points qui ont besoin d'être  
6 pris en considération.

7 **Me LINDA HUPMAN:** Et donc, ça serait ajusté par des approches  
8 ou des stratégies en termes de déploiement sur la base du cheminement des  
9 gendarmes.

10 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Tout à fait, oui. Donc, à titre  
11 d'exemple, il y a un très grand détachement dans le district de Halifax, c'est quand  
12 même un grand détachement, et un membre ne peut pas être là-bas pendant très  
13 longtemps, mais il est question de développer d'autres opportunités pour être promu  
14 parce que c'est assez grand pour passer d'un point à un autre, donc ils ont tous cette  
15 occasion. Par contre, lorsqu'il est question de petites communautés, on parle de deux  
16 gendarmes et c'est tout.

17 **Me LINDA HUPMAN:** Oui, tout à fait. Alors, je vais passer  
18 maintenant à mon autre série de questions. Je vais être assez brève. Pas mal de mes  
19 amis ont déjà parlé ou ont posé des questions sur le soutien aérien ou l'appui aérien au  
20 sujet de l'hélicoptère lorsqu'il était question de quelqu'un qui était en congé de maladie  
21 et, bien sûr, les raisons pourquoi on n'a pas d'hélicoptère de remplacement dans cette  
22 région. Ma question concerne plus le fait qu'il y avait un hélicoptère et qu'en raison de  
23 maladie, en dehors du service, il n'a pas été indiqué pour que les gens sachent, et  
24 aussi, selon les témoignages que nous avons eus, par la lecture des carnets de notes,  
25 lorsque la réponse de... l'équipe de la réponse, la première équipe de la réponse a  
26 eu... a obtenu cette information lors de la première nuit, il a été établi qu'un plan B avait  
27 été établi. Pouvez-vous nous parler de ça?

28 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne peux pas parler de la

1 logistique parce que, selon ma compréhension, ils étaient à la recherche, ils avaient  
2 besoin de soutien aérien, ils avaient consulté pas mal d'autres agences pour cela, donc  
3 l'hélicoptère est sur place, il ne vole pas, ils ont en fait consulté trois provinces. Donc  
4 alors, c'était... l'hélicoptère était sur le sol pour la maintenance ou l'entretien, et donc,  
5 ce qu'ils ont déjà fait avec l'hélicoptère qu'on avait, donc... mais c'était encore une fois  
6 une question de financement parce que c'est pas... c'est assez dispendieux là pour les  
7 avoir, pour les acquérir, mais, bien sûr, lorsqu'on en a besoin, c'est clair qu'on va le  
8 faire. Et donc, c'est le premier point pour répondre à votre question.

9                   Le deuxième point serait une procédure d'exploitation pour savoir si  
10 du soutien aérien est disponible et possible, c'est une pratique générale, mais on a  
11 besoin de différer cela au STO, mais selon ma compréhension, ils avaient... ils étaient  
12 au courant de cette... ce qu'ils avaient.

13                   **Me LINDA HUPMAN:** Et apparemment il était question de faire un  
14 appel pour demander du soutien aérien ou du support aérien.

15                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Et que c'est comme ça qu'on a  
16 appris que l'hélicoptère était indisponible pour fins d'entretien, oui. Ça peut être aussi  
17 au sein de la... du STO pour savoir qu'est-ce qui était disponible pour ce qui est du  
18 support aussi du GTI.

19                   **Me LINDA HUPMAN:** Plus de détails maintenant à ce sujet. Vous  
20 avez dit qu'ils avaient essayé de demander de l'aide d'autres agences, donc  
21 l'hélicoptère n'était pas organisé, n'était pas prêt pour la matinée et tout dans la matinée  
22 du 19 avril. Cependant, c'était... donc il y avait des limites au sein de la... c'est-à-dire  
23 de la GRC pour avoir ça. Je comprends, et je m'excuse, je n'ai pas le document exact  
24 pour que je puisse l'utiliser, donc j'ai pris note lors de cet après-midi, mais il y a eu des  
25 preuves, des pièces à conviction, il y avait des... disant, indiquant ou suggérant qu'il y  
26 avait des tentatives de demandes de support aérien vis-à-vis d'Ottawa en Ontario, le  
27 Québec, mais selon mes souvenirs, ces arrangements ou des étapes ou des pas  
28 entrepris n'ont commencé que vers 10 heures le matin la journée du samedi. Pouvez-

1 vous nous dire pourquoi dès qu'ils ont appris que Moncton n'était pas disponible très  
2 tôt... ou, plutôt, tard dans la journée du 18 et très tôt dans la journée du 19, ne pensez-  
3 vous pas qu'ils devaient peut-être faire appel à d'autres ressources ou essayer de faire  
4 appel à d'autres ressources?

5 **Comm. adj. LEE BERGERMAN:** Je ne peux pas parler au sujet de  
6 ce détail en particulier. Je me demande si cela a été exploré avec les superintendants  
7 Campbell et Leather, notre chef surintendant, parce que je ne suis pas certaine qu'est-  
8 ce qui s'est passé, c'est-à-dire pour ce qui est du... c'est illogique pour moi, mais j'ai  
9 pas vu d'échanges de courriels à ce sujet, de qui demande quoi, quand, et peut-être  
10 qu'ils pensaient qu'ils l'avaient fait. Donc, je ne peux pas parler de cela.

11 **Me LINDA HUPMAN:** D'accord. Donc, en regardant donc... en  
12 voyant que ce n'était pas le cas <non interprété>...

13 Je pense que je vais vers la fin là, juste un petit moment. Oui, je  
14 pense que mes autres questions ont été répondues. Je vous remercie.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame Hupman.

16 Madame MacPhee ou Madame Ward?

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me LORI WARD :**

18 **Me LORI WARD:** Merci.

19 Je pense que j'ai une seule question, mais avant de la poser, je  
20 voudrais noter que, par rapport à Milbrook (phon.), il est enregistré que le caporal  
21 James (phon.) et le sergent Bernard (phon.) ont réagi aussi, ont répondu à cela aussi.

22 **Me LORI WARD:** Je suis la représentante du Procureur général du  
23 Canada.

24 Nous avons parlé des normes de la police plus tôt ce matin; nous  
25 avons entendu des témoignages du surintendant principal Campbell et du surintendant  
26 Leather. En particulier, le surintendant Leather, il a parlé des normes de la police et de  
27 l'audit, aussi, de cela, donc, qui ont été proposés. il n'était pas significatif pour ce qui est  
28 de la mise en place d'une norme pour la police. Donc, il était question de mettre en

1 place cela, au niveau de la province. Donc, c'est une question de responsabilisation.

2                   Maintenant, ma question pour vous, c'est : comment peuvent les  
3 normes de police améliorer la sécurité publique?

4                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Avec les normes policières, les  
5 normes policières sont accompagnées de recommandations, le besoin d'avoir les  
6 ressources et les ressources spécialisées au sein de nos collectivités afin qu'ils  
7 puissent intervenir à des noyades, des incidents critiques, vous savez et des individus  
8 barricadés. S'il n'y avait pas de normes policières que tout le monde peut suivre, nous  
9 avons des normes au sein de la GRC que nous suivons et c'est important que les  
10 autres forces policières aient les normes... ces normes policières-là parce qu'ils font  
11 leur propre enquête en matière d'agressions sexuelles et si cela ne convient pas à une  
12 certaine norme, ben voilà, on ne sert pas le public ou le mandat de la sécurité publique  
13 en matière de l'application de la loi. Ça serait utile si tout le monde avait des normes  
14 policières cohérentes lorsqu'on travaille dans une province avec différentes agences  
15 policières.

16                   **Me LORI WARD**: Le surintendant principal Campbell a dit que cela  
17 fait référence à l'interopérabilité entre les forces policières. Pouvez-vous faire d'autres  
18 commentaires à ce sujet?

19                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Si nous partageons tous les  
20 mêmes normes policières, ainsi l'interopérabilité devient plus fluide, nous partageons  
21 les PON, les mêmes politiques en matière de formation, comment on aborde une scène  
22 donnée, différentes techniques d'enquête. C'est utile et ça ne fonctionne uniquement  
23 que si tout le monde est sur la même longueur d'ondes en ce qui a trait à ce qu'une  
24 enquête donnée exige.

25                   **Me LORI WARD**: Alors, plusieurs coroners nous ont dit que  
26 l'impression, c'est que la GRC voulait imposer ses normes sur les autres agences  
27 policières.

28                   **Comm. adj. LEE BERGERMAN** : Ce n'est pas correct. Nous

1 faisons partie d'un comité; sur ce comité-là, il y a le ministère de la Justice et les  
2 services de police municipale. Nous travaillons tous pour élaborer un programme des  
3 normes policières communes. On travaille là-dessus; je pense que Hailey Grayman  
4 (phon.) mène encore la barre et elle travaille avec les chefs de police municipaux.

5 **Me LORI WARD:** Voilà – voilà mes questions.

6 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Maître Young?

7 **Me RACHEL YOUNG:** Je n'ai pas de questions, merci!

8 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Alors merci, Madame la  
9 commissaire adjointe à la retraite Bergerman. Nous apprécions votre présence, votre  
10 aide à la Commission. Les commissaires voudraient prendre le restant de cette journée  
11 et ce soir pour considérer nos questions pour vous. On vous demandera de revenir  
12 demain matin à 9 h 30 pour y répondre; je ne pense pas que ça va être bien long, mais  
13 du point de vue procédural, c'est important pour nous d'avoir une certaine réflexion et  
14 là, on pourrait vous présenter les questions que nous pourrions avoir à 9 h 30 demain  
15 matin.

16 Comme je vous l'ai mentionné plus tôt, on ne va pas vous refaire  
17 l'assermentation. Vous êtes encore sous serment.

18 **Comm. adj. LEE BERGERMAN :** Bien sûr.

19 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Et on va vous revoir demain à 9 h  
20 30. Merci!

21 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures  
22 reprendront le 23 août à 9 h 30.

23 **--- La séance est ajournée à 16 h 04**

24  
25  
26  
27  
28



1

2

**C E R T I F I C A T I O N**

3

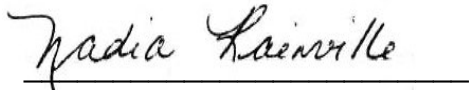
4 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an  
5 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill  
6 and ability, and I so swear.

7

8 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une  
9 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes  
10 capacités, et je le jure.

11

12

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line.

13

Nadia Rainville